PQ
1983
F3Z65

FAVART

ET

MADAME FAVART

DANS LA MÊME COLLECTION

Paru :

COROT

En préparation :

GOYA
GAULTIER-GARGUILLE
Mlle MARS
RIMSKY-KORSAKOFF

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

LES ÉCRITS ET LA VIE ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE DES GRANDS ARTISTES
(PEINTRES, SCULPTEURS, MUSICIENS, COMÉDIENS)

FAVART
ET
MADAME FAVART

Un ménage d'artistes au XVIIIe siècle

par

MAURICE DUMOULIN

39 gravures et portraits

LOUIS-MICHAUD
Éditeur
168, boulevard Saint-Germain, 168
PARIS

PQ
1983
F3 Z65

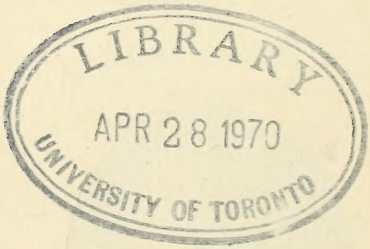

FAVART et Mme FAVART

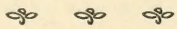

M. et Mme Favart ne peuvent pas plus être séparés dans l'histoire qu'ils ne l'ont été dans la vie; leur existence comme leur talent se complètent. Sans Favart, Mme Favart n'eût peut-être été qu'une artiste comme tant d'autres; sans Mme Favart, Favart n'aurait occupé d'autre place que celle d'un vaudevilliste ainsi qu'il y en eut tant. Unis dans la gloire — gloire modeste — ils furent unis dans la vie. Ces deux artistes furent véritablement des associés : la femme jouant les pièces du mari; le mari créant des rôles qui convinssent à sa femme, célébrant son talent et ses mérites littéraires. Ils furent aussi des époux modèles : Favart, du moins, n'a jamais manqué de le proclamer et très haut. Joignons à cela que l'actrice séduisit par sa grâce, le charme de son jeu, qu'elle fut un moment célèbre pour avoir opéré, dans le costume au théâtre, une réforme qui fut une révolution; ajoutons que la femme fut l'héroïne, longtemps rebelle, des entreprises galantes du maréchal de Saxe; souvenons-nous que Favart, directeur d'un théâtre militaire, fit au moins autant que Fontenoy pour la réputation des armées françaises; qu'il composa des pièces dont la vogue fut retentissante; qu'il entretint commerce littéraire avec de grands seigneurs étrangers et qu'il se poussa dans le monde à un point que nul auteur, mari d'actrice, n'atteignit par la suite. Nous aurons, ainsi, les raisons pour lesquelles ces deux noms sont restés populaires.

Bibliographie. — Voici les principales sources auxquelles nous avons puisé : *Archives nationales O'* 848-854. — *Théâtre de Favart*, 10 vol. in-8°, 1763. — *Mémoires et correspondance littéraire dramatique et anecdotique de C. S. Favart* publiés par A. P. C. Favart, son petits-fils. Paris, 1808, 3 vol. in-8°. — *Œuvres* de M. et Mme Favart. Paris, Didier, 1853. — E. CAMPARDON, *Les Spectacles de la Foire*, Paris, 1877, 2 vol. in-8°. — E. CAMPARDON, *La Comédie italienne.* — HURTAUT et MAGNY, *Dictionnaire historique de la ville de Paris*, Paris, 1779, 4 vol. in-8°. — *Histoire de l'Opéra-Bouffon*, Amsterdam, 2 parties, en 1 vol. — GRIMM, *Correspondance littéraire.* — DIDEROT, *Œuvres.* — MARMONTEL, *Mémoires.* — A. JULIEN DES BOULMIERS, *Histoire de l'Opéra-comique*, Paris, 1769, 2 vol. in-12. — JULLIEN, *La Cour et l'Opéra sous Louis XVI.* — JULLIEN, *Histoire du costume au théâtre.* — Arthur HEULHARD, *Jean Monnet*, Paris, 1834, in-8°. — *Mémoires pour servir à la vie de Jean Monnet*, 2 vol., Londres, 1783. — *Mémoires de Jean Monnet, directeur du Théâtre de la Foire*, préface et notes de H. d'Alméras (Louis-Michaud, édit.). — Pierre BOSSUET, *Histoire des Théâtres nationaux*, Paris, Jorel. — FABER, *Histoire du Théâtre français en Belgique*, t. I, Bruxelles, 1878, in-4°. — FUNCK-BRENTANO, *Madame Favart*, conférence faite en 1909. — FUNCK-BRENTANO, *Langellerie et le maréchal de Saxe* (*Minerva*, 1er août 1902). — COLLÉ, *Journal*, édition H. Bonhomme, 3 vol., in-8°. — PAPILLON DE LA FERTÉ, *Journal* pub. par Ern. Boysse, Paris, 1887, 1 vol. in-8°. — DINAUX, *Les Sociétés badines*, Paris, 1867, 2 vol. in-8°. — H. G. DUCHESNE, *Le château de Bagatelle*, 1 vol. in-8°, 1909. — GRÉTRY, *Essai sur la musique*, Paris, an V, 3 vol. in-8°. — *Almanach des spectacles*, 1780. — J. CLARETIE, *La Sépulture de Favart (La Révolution française*, 25e année, n° 11).

I

LES COMMENCEMENTS DE FAVART ET LES DÉBUTS DANS LA VIE DE Mme FAVART

FAVART avait commencé à écrire l'histoire de sa vie : il s'est arrêté aux premières années, nous apprenant que sa famille était de souche bourgeoise ; qu'elle était originaire de la ville de Reims. Peut-être descendait-il de ce Rigobert Favart, seigneur de Richebourg, intendant de l'archevêque Ch. Maurice Le Tellier, lieutenant des habitants de Reims en 1672-1674, dont le portrait est au musée de Reims. Dans ce cas, il aurait eu des armoiries qui se blasonneraient : « D'azur, à la face ondée d'argent, croissant du même en chef et arme au naturel en pointe. » En tout cas, il affirme que son aïeul était secrétaire de l'Intendant de Soissons, Hubert de Cousi.

Sa place, ajoute-t-il, et plusieurs charges et offices dont il était pourvu, l'avaient mis à son aise : le mieux est l'ennemi du bien. Il voulut augmenter sa fortune, il la perdit. Des entreprises dans lesquelles il avait mis ses fonds, réussirent mal; il essuya des banqueroutes; le chagrin abrégea ses jours. Sa veuve, réduite avec deux enfants à un revenu très modique, n'ayant plus le moyen de subvenir aux frais de leur éducation, fit apprendre un métier à mon père.

Ce métier était celui de pâtissier ; Charles-Paul Favart l'exerça dans la partie de la rue de la Verrerie qui dépendait de la paroisse de Saint-Jean-en-Grève. Son apprentissage aussitôt

terminé, il épousa Hélène Boisseau, fille de Jean Boisseau, laboureur de Goussainville, près de Gonesse. Cette union fut fructueuse, six enfants en naquirent; le premier-né fut Charles-Simon — notre héros — venu au monde et baptisé à la paroisse Saint-Jean-en-Grève, le 13 novembre 1710.

Mon père et ma mère, dit-il, se chargèrent seuls du soin de mon instruction pendant les premières années de mon enfance. En très peu de temps, sans le secours des livres d'alphabet, ils m'apprirent à lire et à former des caractères.

L'esprit inventif de ces bons parents avait, en effet, trouvé un moyen fort ingénieux pour lui apprendre ses lettres.

Un jour, le jeune Charles-Simon Favart vit son père qui paraissait fort occupé à manier et à tordre des lames de plomb flexibles. L'enfant regardait fort intéressé, désireux, puisqu'il s'agissait d'un jeu, d'y prendre part.

— Que faites-vous là, mon père?

— Je joue aux lettres, répondit-il.

— Oh! apprenez-moi à jouer aux lettres.

Le père parut hésiter, réfléchit et remit au lendemain la réponse. Le lendemain, l'insistance de l'enfant fut plus grande; le père résista encore, puis finit par céder et se mit en devoir d'apprendre ce jeu nouveau et tentant. On devine que, pliant, comme il convenait, les lames de plomb, le père Favart formait des lettres et qu'en les assemblant, il figurait des syllabes, puis des mots. Son invention a été reprise et améliorée; de nos jours, tous les enfants jouent avec des petits cubes de bois, portant chacun les vingt-quatre lettres de l'alphabet; seulement ils y jouent, sans aucun doute, avec moins d'ardeur que ne jouait le petit Favart avec ses morceaux de plomb.

Lorsqu'il n'avait pas été sage, on lui défendait de « jouer aux lettres », ce qui lui en donnait plus envie encore et mettait un frein à ses désobéissances. Au bout de neuf à dix mois, Charles-Simon Favart savait lire couramment et tracer des mots.

Plus tard, sa mère usa d'un stratagème, que bien des mères

Favart.

Portrait peint par Liotard, gravé par Littret.

dans l'ingéniosité de leur tendresse, ont employé : il s'agissait d'apprendre le latin à l'enfant. Sa mère, la bonne Hélène Boisseau, feignit de le vouloir apprendre et, comme elle s'appliquait consciencieusement, son fils, pour l'aider, s'offrit de lui faire répéter son rudiment. Ainsi fut fait, Favart reprenait sa mère lorsqu'elle se trompait et, à cet exercice, gagna de savoir sans peine les éléments de la langue latine. L'histoire ne dit pas si la mère apprit elle-même l'idiome de Cicéron.

A sept ans — c'était l'âge alors — l'enfant fut mis en pension chez un régent pourvu du diplôme de maître ès arts; il en sortit trois ans après pour entrer en cinquième à Louis-le-Grand. L'application de son travail lui causa une maladie dont il faillit périr. Son père alarmé lui fit abandonner ses études pour le mettre à son fourneau et en faire un pâtissier.

Le temps qu'il avait passé au collège ne fut pas perdu, d'autant que ses parents, respectueux de la vivacité de son intelligence, ne le traitèrent pas trop en apprenti. Il put prendre des leçons de l'abbé Nollet, alors à ses débuts et qui devint, par la suite, un des grands professeurs de physique de France, et sa mère ne lui ménageait point les livres.

Le père Favart paraît avoir été, bien que de souche rémoise, un de ces Parisiens à l'esprit vif, au caractère cordial et gai. Il s'était fait, dans sa profession, une réputation qui dépassa bientôt les limites de son quartier, et il inventa les échaudés. Que de gens sont célèbres à moins ! Pour lancer le nouveau produit il composa une chanson, car il rimait à ses heures et, toujours pour son fils, « ajustait sur des airs de vaudevilles les principes de morale et les préceptes qu'il voulait lui inculquer ». Cette chanson n'est pas parvenue jusqu'à nous. Nous savons seulement que, prenant texte de la légèreté de la pâte de l'échaudé et de sa faculté de revêtir toutes les formes qu'on voulait, le père Favart critiquait, avec bonne humeur, la légèreté du caractère français, — cet esprit léger, qui l'emporte sur celui des autres nations, comme la légèreté de l'échaudé l'emporte sur celle des gâteaux ses rivaux.

Il adorait le théâtre et menait souvent son fils à la Comédie et, de préférence, à l'Opéra-Comique, dont le genre plaisait à sa gaîté.

Je composai alors, avoue Favart, pour lui faire ma cour, une pièce en vaudeville (il avait alors douze ans), dont il fut si enchanté, qu'il ne me gêna plus dans mes occupations littéraires, et qu'il me permit de reprendre mes études, à condition, néanmoins, que je ne renoncerais pas à sa profession, et que je serais à ses ordres toutes les fois qu'il aurait besoin de moi.

Il fit aussi, dans son jeune âge, des livrets d'opéra; on en possède un, *Ninus et Sémiramis*, daté du 15 mars 1725. Sur le titre Favart écrivit : « Premier essai de ma jeunesse pour l'Opéra. Bon à jeter au feu. »

Malgré la maladie qui l'en avait fait éloigner, on remit l'enfant au collège.

Voilà donc Favart, en troisième à Louis-le-Grand, le jour, et, le soir, veillant aux fours paternels.

Je mettais, dit Favart, dont les *Mémoires* s'arrêtent là, en vers français, la matière que l'on donnait pour les vers latins, jugeant, d'après Boileau, que, s'il était difficile de faire de bons vers en notre langue, on ne pouvait pas se flatter de mieux réussir dans la poésie latine. Mon régent m'approuva. Après un intervalle de six mois que j'employai à suivre les leçons de M. Rollin, au Collège royal, j'entrai en rhétorique sous les pères Porée et la Sante. Ils eurent des bontés particulières pour moi; mais je n en pus profiter longtemps. La mort de mon père mit fin à mes études classiques.

Charles-Paul Favart mourut, en effet, dans sa maison de la rue de la Verrerie, le 29 septembre 1730, âgé d'environ 50 ans.

Sa mort n'était pas seulement une perte morale ; c'était aussi une perte matérielle ; non point que le commerce périclitât : en dehors de Favart, il y avait encore trois ou quatre garçons, ses frères; la boutique était achalandée. Le pis, c'est que le père avait fait de mauvaises affaires. Comme tous ces Parisiens dont il chansonnait la tête légère, comme beaucoup de provin-

ciaux aussi, il avait eu la tête tournée par « le système », et Law comptait dans Favart une victime de plus.

Il avait perdu la plus grande partie de ce qu'il possédait et laissait des dettes qu'il fallait payer.

Pour vivre, écrit Favart, « je brochai une douzaine d'opéras-comiques ».

***

Ce qu'on entendait alors par « opéra-comique » — il n'est pas inutile de le dire tout de suite, bien que nous soyons appelé à revenir plus loin sur ce point — n'est pas l'opéra-comique tel que nous le connaissons de nos jours, tel que Favart lui-même le perfectionnera plus tard, c'était véritablement un spectacle de foire où sur un canevas hâtivement tissé, venaient se plaquer des vaudevilles, chansons populaires dont la tendance satirique était exprimée dans le refrain et qui se chantaient sur des airs connus. On conçoit que Favart, en même temps que ses échaudés et la liquidation des dettes paternelles, ait pu en faire « une douzaine » dans l'année.

C'est en 1734 que Favart — il nous le dit dans les dernières lignes des mémoires qu'il a écrits — a commencé sa carrière théâtrale. L'année précédente (1733), il avait mérité la violette d'argent des Jeux floraux par un poème intitulé : *La France délivrée par la Pucelle d'Orléans.*

La première pièce de Favart s'appelait *Les Deux Jumelles*, il n'en est resté (l'auteur dans l'âge mûr n'ayant rien voulu garder de ses premières productions sur les manuscrits desquelles il avait écrit un ordre de destruction) que ce couplet du vaudeville :

Le monde est plein de tricheries;
Les courtisans
Par mille discours séduisants,
Savent cacher leurs fourberies,

La Foire Saint-Germain.
Dessiné et gravé par A. Guillaumot.

Par les amis, les amis sont dupés.
Craignons les sermens des coquettes
Et la pudeur de certaines follettes,
Les plus fins y sont trompés.

Tout Favart est là; à ses débuts, il est ce qu'il sera à son apogée.

Le succès des *Deux Jumelles* valut à l'auteur un triomphe que vint corriger un peu d'embarras et que son petit-fils conte de la façon suivante :

Après la première représentation de cette pièce, M. Favart qui, depuis la mort de son père, continuait de seconder sa mère dans son commerce, trouve, en rentrant chez lui, non pas des vers à sa louange, comme il aurait pu s'y attendre, mais une commande considérable de pâtisserie que l'on était venu faire à sa mère. Notre jeune poète est donc obligé de déposer les lauriers qui couvraient sa tête, et de prendre, quoi? tout bonnement, le bonnet et le tablier du métier. A peine a-t-il mis la main à la pâte, qu'il entend s'arrêter, à la porte de la boutique, un équipage; il en voit descendre M. B..., fermier général, très riche, et homme d'esprit (sans doute Bouret, célèbre par son faste et ses prétentions littéraires, dont les poésies couronnées par l'Académie française avaient été précisément imprimées en 1733), qui, s'adressant à lui, dit qu'il voulait parler à M. Favart, l'auteur de la nouvelle pièce qu'il vient de voir et d'applaudir au théâtre de la Foire, avec tous les spectateurs. Un petit mouvement de vanité s'empare de l'auteur, il n'ose se faire reconnaître sous un pareil négligé; et, après avoir balbutié quelques monosyllabes, il ne trouve rien de mieux, pour sortir de cet embarras, que de se donner lui-même pour son garçon de boutique, en disant au moderne Plutus, qu'il va prévenir son maître. Pour soutenir ce rôle, il monte dans sa chambre, placée précisément au-dessus de son four, et qui ne recevait de jour que par une croisée donnant sur la boutique : le financier aperçut à travers cette ouverture la toilette précipitée du jeune homme, et vit que le maître et le garçon n'étaient qu'un; ce dont il rit beaucoup. Enfin, la coiffure faite à la hâte, et l'habit endossé, M. Favart descend bien vite, pour savoir ce que M. B... lui veut. Après les révérences d'usage, M. B... raconte que le directeur de l'Opéra-Comique lui a donné son nom, malgré *l'incognito* qu'il désirait garder; que ce même directeur lui a dit encore que l'auteur n'avait pas d'autre fortune que ses

talents : « Je viens, en conséquence, ajoute-t-il, vous offrir mes services et ma protection. J'ai, moi-même, été longtemps brouillé avec la fortune; mais elle a fini par me caresser, et je ne trouve pas de meilleur moyen de faire usage de ses faveurs que de les employer à l'avantage des arts et des lettres. J'ai besoin d'une fête que je dois donner à ma femme; elle aura pour témoins plusieurs personnes de la Cour; si vous voulez vous charger de la composer, je suis sûr du succès. »

Comme il n'y avait point un moment à perdre, le financier lui proposa de l'emmener, dès le même soir, faire connaissance et souper avec la société dont il devait être bientôt l'Apollon. M. Favart chercha vainement à s'excuser, en lui disant qu'il avait de l'ouvrage pressé pour le lendemain. M. B... l'engagea à s'en reposer sur ses garçons...

— Sur celui que j'ai vu là-haut, ajouta-t-il malignement.

— Oh ! répondit M. Favart, qui voyait bien que le financier n'était pas dupe, pour celui-là, c'est encore moi !

M. B... se mit à rire tout de bon de la franchise du jeune homme, et lui avoua, en effet, qu'il savait tout, que cette croisée était le traître qui lui en avait tant appris. Afin de le déterminer, il pria M. Favart de lui permettre d'envoyer le lendemain ses cuisiniers pour l'aider dans ses travaux, et l'engagea à venir, dès le même soir, juger de leurs talents. M. Favart fut bien reçu et enchanté de la société qu'il trouva chez le financier, pour lequel il composa une fête qui fit le plus grand plaisir.

L'anecdote est jolie, touchante, et faute d'autre document, il faut la tenir pour vraie.

A partir de ce moment le voilà lancé; il devient un des fournisseurs attitrés et applaudis des spectacles de la Foire; car c'est à la Foire que naquit, grandit et se développa l'opéra-comique.

L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et les frères de Saint-Lazare avaient les uns et les autres, depuis le XIIe siècle, le privilège d'ouvrir, sur les terrains leur appartenant, des foires : les foires Saint-Germain et Saint-Laurent qui jouissaient de libertés commerciales inconnues aux autres marchés, et de tolérances, parmi lesquelles celle de donner des spectacles. Pendant tout le moyen âge, jongleurs, bateleurs, amuseurs de tous ordres et de toute sorte, firent les beaux jours des foires Saint-Germain et Saint-Laurent; à partir du XVIe siècle, des acteurs y vinrent et on

y représenta des mystères; puis, au XVIIe, des montreurs de marionnettes, des arlequinades et toute cette série de pièces aux intrigues faciles, à la verve forte en gueule, où Molière puisa ses premières inspirations.

A la fin du XVIIe siècle, la foire Saint-Germain se tenait sur l'emplacement actuel du marché Saint-Germain et durait depuis le 3 février de chaque année jusqu'à la veille du dimanche des Rameaux. La foire Saint-Laurent (qui occupait l'emplacement sur lequel est aujourd'hui bâtie la gare du chemin de fer de l'Est) ouverte le 28 juin, n'était fermée qu'à la Saint-Michel.

Les spectacles qu'y donnèrent des directeurs comme les frères Allard, avaient tant de succès, attiraient tant de spectateurs que la Comédie-Française, après avoir fait expulser, en 1697, les comédiens italiens qui lui portaient ombrage, s'attaqua aux comédiens de la Foire, et, par autorité de justice, après de longs procès, leur fit interdire de jouer des pièces où il y eût des dialogues.

Pour tourner la difficulté, les forains imaginèrent mille stratagèmes; ils firent des pièces avec de seuls monologues : l'action était languissante; elles ne plurent pas, cela se conçoit. Alors on en revint au dialogue, mais pour ne pas enfreindre la lettre de l'arrêt, on substitua à un second personnage parlant le langage de tout le monde, un acteur usant d'une langue de convention, presque inintelligible. Nouvelles difficultés. Alors apparurent, succédant aux « pièces à jargon » ainsi qu'on les nommait, les pièces à écriteaux. L'acteur incarnant deux personnages tirait, suivant qu'il était l'un ou l'autre, deux rôles différents de chacune de ses poches et les lisait alternativement; ou bien, lorsqu'un changement de personnage s'imposait, un écriteau descendait du cintre et informait le public de ce que l'acteur avait à dire. On introduisit des couplets, que chantaient des comparses placés dans la salle et payés pour cela. Le public les reprenait en chœur.

Cette innovation eut un énorme succès.

Deux directeurs : les frères Allard et la veuve de Moritz

von der Beek, dite Maurice, conçurent une idée hardie. Si dans les pièces du théâtre de la foire on introduisait de la musique, si l'on faisait chanter une partie de ce qu'on disait simplement naguère, la Comédie-Française n'aurait plus rien à voir dans les théâtres forains; la seule juridiction dont ils seraient justiciables serait celle de l'Académie royale de musique. Les Allard et la veuve Maurice s'en furent trouver le directeur de l'Opéra et, en 1708, obtinrent de lui, moyennant une somme considérable, l'autorisation de représenter un genre de pièce, mêlé de musique et de couplets, qu'on baptisa opéra-comique. En 1714, Saint-Edme et la veuve Baron s'associèrent pour exploiter pendant neuf ans, toujours après entente entre les syndics et les directeurs de l'Académie de musique, le privilège de jouer des opéras-comi-

L'ancien Opéra-Comique.
(Aujourd'hui 12, rue de Buci.)

ques. Le Sage, Fuzelier et d'Orneval travaillèrent pour eux et la vogue des nouveaux spectacles fut immense.

Jamais les foires n'avaient été aussi brillantes; ce succès même les perdit. Les Comédiens français ne virent pas sans chagrin qu'on abandonnât leur théâtre pour suivre en foule celui de l'opéra-comique; l'Académie de musique émit des prétentions de redevances de plus en plus fortes, et l'opéra-comique, pris entre les menaces processives de la Comédie-Française et les exigences financières de l'Opéra, devait succomber.

A la fin de la foire de Saint-Laurent de 1718, le Régent, ayant assisté à une des dernières représentations, dit en se retirant : « L'opéra-comique ressemble au cygne qui ne chante jamais mieux que lorsqu'il est près de mourir. » A quelques jours de là paraissait l'arrêt prononçant la suppression de tous les spectacles forains, les marionnettes et les danseurs de corde exceptés.

En 1724, un marchand de chandelles, Maurice Honoré, qui avait pris le goût du théâtre, en percevant, pour le compte de l'Hôtel-Dieu, le droit des pauvres dans les spectacles forains, obtint le rétablissement et le privilège de l'Opéra-comique. Il l'exploita trois ans. Après lui, se succédèrent, de 1728 à 1732, Boizard de Pontau; de 1732 à 1734, Mayer Devienne, et de 1735 à 1742, Pontau à nouveau.

C'est donc sous la direction de Devienne et sous celle de Pontau que Favart fit représenter ses premiers opéras-comiques; il n'est donc pas inutile de savoir, de ces impresarios, autre chose que leurs noms.

Mayer, dit Devienne, qui fut directeur de l'Opéra-comique de 1732 à 1734, en société avec le comédien Hamoche et Boizard de Pontau, était un ancien joaillier, qui avait tâté pendant trois ans de la Bastille pour avoir acheté les diamants qu'avait perdus la marquise de Chabannais. Il ne paraît pas avoir fait de très bonnes affaires, puisqu'en 1734, le 13 avril, par ordonnance du lieutenant de police, la recette de l'Opéra-comique ayant été saisie pour être distribuée à ses créanciers, Devienne

rassembla tous ses pensionnaires, acteurs, actrices, danseurs, danseuses, musiciens et gagistes qui firent, dit le rapport de police, « si grand tumulte et émeute » — dame ! ils se voyaient enlever leur pain — que les huissiers priseurs et à verge furent obligés de se retirer « pour éviter les accidents qui auraient pu s'ensuivre ».

Florimond-Claude Boizard de Pontau n'était qu'auteur dramatique lorsqu'il prêta le secours de son expérience à Devienne; plus tard, ayant trouvé des fonds, sans doute il exploita pendant sept ans le privilège, assez mal, si nous en jugeons par la saisie et la vente de son théâtre que l'Opéra exigea pour se couvrir des termes non payés de la redevance annuelle de douze mille livres, se montant à 33,660 livres en 1743.

L'Opéra-Comique était alors itinérant; autant de directeurs autant de salles différentes, non loin de Saint-Germain, il est vrai, mais plus dans l'enclos de la foire. Sous Devienne, qui avait donné à son théâtre l'enseigne « A l'Étoile », l'Opéra-Comique se tenait rue de Buci. Le nº 12 actuel, de cette rue, porte encore sur la façade, la pierre sculptée où, dans un mascaron, se voit une étoile dans les nuages, qui était la marque de la maison. En 1743, avec Pontau, l'Opéra-Comique était rue des Quatre-Vents, donnant sur l'impasse du même nom aujourd'hui disparue. C'est cet immeuble, « cette loge » comme on disait alors, que l'Académie de musique fit vendre.

Favart, pendant près de dix ans, passa sa vie dans ce quartier, sollicitant les directeurs, mettant en scène ses pièces, poussant ses démarches jusqu'au logis même de son impresario. C'est ainsi qu'en 1741, le 30 septembre, étant chez Pontau, rue des Récollets, faubourg Saint-Martin, il lui arriva une histoire assez désagréable. Un particulier, sans cause connue, injuria et frappa un des garçons de Pontau. Le guet arrive; le brutal n'en fait que plus de bruit, tapant à grands coups sur la porte, arrachant le fusil d'un des hommes du guet, ameutant tout le quartier par ses injures et ses vociférations. Favart, las de cette scène et

désirant rentrer chez lui, sort de chez Pontau. A la porte, dit le procès-verbal de police, « le particulier se serait jeté à son visage, en lui disant ces mots : « Est-ce toi, petit bougre d'habillé de noir, qui voudrais te mêler de la querelle ? » Que le sieur Favart aurait crié au secours, étant tenu par ledit particulier. Et à l'instant le nommé François, un de ses garçons, aurait été à son secours, et aurait reçu un coup de pierre dudit particulier sur l'œil droit. Que lui, déposant (Pontau), aurait fait rentrer ledit sieur Favart et ledit François pour éviter que la populace ne fonçât dans la maison. » De quoi, houspillé, Favart fut obligé de témoigner. Du coup nous voilà renseignés sur sa mise et sur son tempérament ! Il était habillé de noir et avait horreur des bagarres. Durant cette période, 1734-1744, Favart produisit un nombre considérable d'opéras-comiques, dont le texte n'est pas resté, dont les titres seuls ont subsisté, avec l'indication du sujet traité. Parmi les principaux, il faut citer : *Le Génie de l'Opéra-comique*, pièce de circonstance pour amener les spectateurs aux théâtres de la foire, en critiquant les ouvrages nouveaux qui pouvaient nuire au succès de Devienne ; les vaudevilles, c'est-à-dire les couplets étaient : le couplet satirique, vêtu en femme ; le couplet madrigal, en Espagnol ; le couplet équivoque, moitié en homme, moitié en femme.

Puis la *Foire de Bezons*, ballet pantomime, où un savoyard montrait la lanterne magique, ce qui permettait à l'auteur de plaisanter le ballet des *Indes galantes*, donné par l'Opéra.

Le *Nouveau Parnasse* se distinguait par la nouveauté d'un personnage, « l'incognito » qui, couvert d'un long manteau, grandissait démesurément au bruit des applaudissements, mais se faisait tout petit, dès que la critique apparaissait. *Les Epoux* étaient un opéra-comique de cette période dont le sujet lui fut fourni par un certain Parmentier que nous retrouverons plus tard. Ensuite des parodies, comme celle de l'opéra de *Proserpine*, et nous arrivons à la première pièce originale de notre auteur, une de celles qui soient restées, *La Chercheuse d'esprit*, représentée le 20 février 1741.

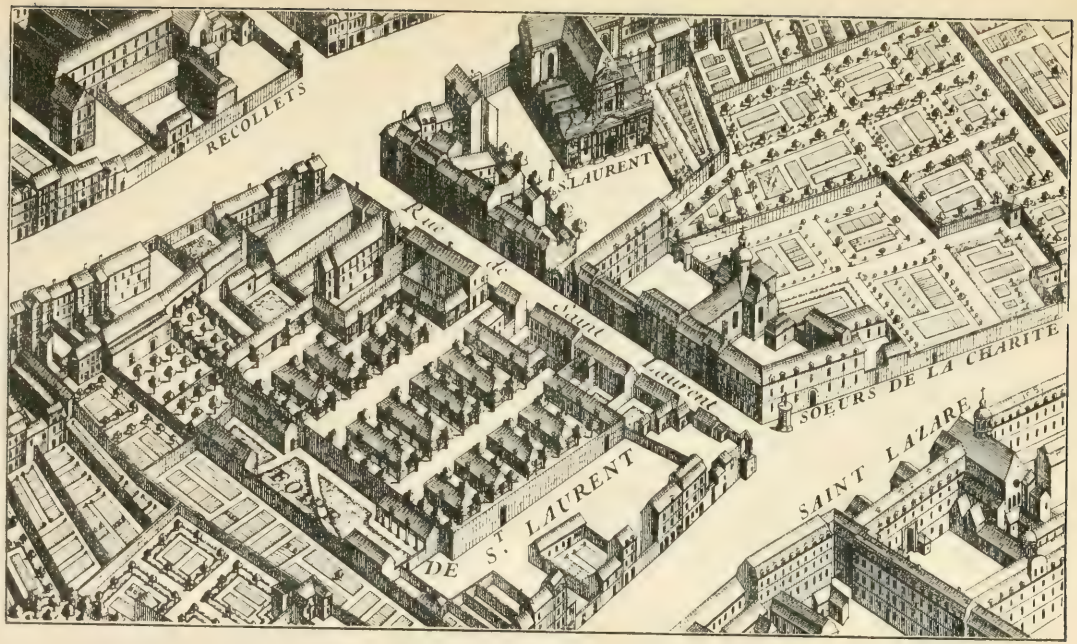

Vue de l'enceinte de la Foire Saint-Laurent.
D'après le plan Turgot.

Favart est alors un homme connu et fort apprécié des directeurs de spectacles.

Après la foire de Saint-Germain 1743, un Lyonnais, le fils d'un boulanger de Condrieu, Jean Monnet, qui avait, pour ses débuts, végété à Paris dans la situation d'homme de lettres à tout faire, qui avait même tâté du For-l'Évêque, en 1741, devint directeur de l'Opéra-Comique. Il appela Favart à son aide, et pour l'ouverture de la foire de Saint-Laurent de 1743, présenta au public un spectacle entièrement renouvelé. Boucher, avec qui Favart demeura en excellents termes d'amitié, reçut la commande des décors et des costumes; un excellent orchestre, sous la direction de Rameau, fut réuni; un corps de ballet tel que, dans la suite, l'Opéra y recruta ses sujets, fut engagé, et Monnet ramena de Rouen Préville, qui depuis brilla à la Comédie-Française et qui alors se contentait d'être le protagoniste d'une troupe d'élite. Le spectacle rouvrit avec le *Coq du village*, de Favart, le 8 juin 1743, et le succès couronna les efforts de Monnet.

L'année suivante, le directeur reconnaissant fit à Favart une situation exceptionnelle. Par traité du 2 avril 1744, la convention suivante fut conclue entre eux. Favart s'engageait :

A accommoder à l'usage du nouvel Opéra-Comique, les pièces du théâtre de la Foire qu'il plaira au sieur Monnet de lui faire remettre, et aussi de faire et de conduire toutes les répétitions, dresser et façonner les acteurs et les actrices et de faire, généralement, tout ce qui dépendra de lui pour la bonne exécution du spectacle pendant le cours des foires de Saint-Laurent et de Saint-Germain, prochaines.

Le tout, moyennant un traitement annuel de 2,000 livres, sans compter ses droits d'auteur.

L'entreprise de Monnet marchait à merveille; trop bien, car elle éveilla la jalousie des Comédiens Français, qui obtinrent, avant la fin de la foire de 1744, la suppression de l'Opéra-Comique, ce qui démontre, une fois de plus, la beauté des privilèges.

Favart prit sa plume et rédigea au roi la supplique suivante :

« Sire,

« Ce jour où l'on n'entend que des chants de victoire,
Ce jour de triomphe et de gloire,
Si nous n'obtenons ton secours,
Sera le dernier de nos jours.
Chez nous, malgré l'ancien usage,
Même à l'instant de ton passage
Du commerce et des jeux on va borner le cours;
Et tandis que la joie annonce ta présence,
On va fermer cet asile où les ris
Négligés depuis ton absence (1),
Sur ton retour fondant leur espérance,
S'attendaient à servir les transports de Paris.
Parmi tant de brillantes fêtes,
Serions-nous donc seuls malheureux !
Permets-nous de jouir du fruit de tes conquêtes,
Grand roi ! daigne accorder quelques jours à nos vœux.
Si tes ennemis même éprouvent ta clémence,
Refuserais-tu tes sujets?
Non; nous allons crier : « Peuple, Louis s'avance;
Ses premiers pas ont été des bienfaits.

« Les supplians, prosternés aux pieds de S. M. osent lui représenter, très humblement, que par les engagements qu'ils ont contractés, avant qu'ils fussent informés de la réduction de la Foire, et par les pluies continuelles qui en ont écarté le public, ils seront plongés dans la dernière misère si la Foire n'est prolongée, au moins pour cette année, jusqu'à la fin du présent mois, comme elle l'a toujours été depuis plus de vingt ans.

« Que votre bonté nous seconde;
Par pitié, Sire, exaucez-nous !
Et vous ferez du bien à tous;
Car nous devons à tout le monde. »

Cette supplique, où, très habilement, Favart, mettant au second plan la question de l'Opéra-Comique, plaidait surtout au nom

(1) Le roi était à l'armée, en Flandre.

du commerce et des marchands, eut pour résultat de faire proroger d'un mois le terme fatal. Mais il fallut céder à l'arrêt du Conseil, et, le 1er juin, fermer le théâtre. Le dernier spectacle que l'on donna avec une pièce de Favart, *Acajou*, amena une telle affluence de public, bien que les places fussent à six livres, que, dit le *Mercure de France*, « le théâtre était si rempli qu'il n'y pouvait paraître qu'un acteur à la fois. Il n'y eut point de symphonie, point de ballets; on n'entendit rien, pas même le compliment. » Les barrières se rompirent sous la pression des spectateurs... Mais Monnet n'en était pas moins obligé de quitter la place.

Berger, le directeur de l'Opéra, recueillit Favart et l'autorisa à faire, pour le compte de l'Académie royale de musique, en même temps que pour les futures foires, des engagements d'artistes.

C'est ainsi que Favart fit la connaissance de celle qui allait être sa femme.

***

La jeune fille dont Favart devait s'éprendre était une enfant de la balle. Elle était née probablement au cours d'une tournée de ses parents, à Avignon, sur la paroisse Saint-Agricol, en juin 1727, et baptisée le 15, sous les prénoms de Marie-Justine-Benoite, comme « fille d'André-René Duronceray, musicien, et de Pierrette-Claudine Bied, son épouse ». Le vrai nom de son père était Cabaret; il avait ajouté Duronceray, sans doute, comme le suppose Jal, avec raison, parce qu'il était né, soit au Ronceray, près de Rouen, soit à Ronceray, près de Duclerc (Seine-Inférieure).

Quelques années après, on trouve les Duronceray en Lorraine; le mari et la femme font partie de la musique du roi Stanislas à Lunéville; on les y suit jusqu'en 1744.

Jean Monnet.
Portrait peint par Cochin, gravé par Aug. de Saint-Aubin.

C'est à Lunéville que la jeune Cabaret-Duronceray fit ses débuts; elle s'y fit applaudir comme chanteuse, comédienne et danseuse; elle s'y fit estimer comme jeune fille jolie et sage. Les parents rêvaient pour l'enfant un avenir brillant. Le 21 janvier 1745, Mme Duronceray écrivit à Favart pour lui offrir ses services et ceux de sa fille. Favart engagea la fille, car il embauchait pour l'Opéra-Comique de la foire Saint-Germain, aussi bien que pour l'Opéra; l'histoire étant muette sur la mère, on peut supposer qu'il la négligea.

La jeune Duronceray débuta dans le rôle de Laurence des *Fêtes publiques* (pièce de circonstance, composée pour le premier mariage du Dauphin), par Favart, Laujon et Parvi, sous le nom de Mlle Chantilly, nom que lui avait choisi sa mère « par respect pour sa famille qui habite Paris », et sous le titre de danseuse du roi de Pologne.

Sous le triple aspect de chanteuse, de comédienne et de danseuse, elle fut particulièrement goûtée du public et plus particulièrement appréciée de l'auteur.

Ses succès, dit son petit-fils, enivrèrent Favart... Il était un amant trop délicat et trop aimable pour n'être point payé de retour; il fut aimé; mais la probité qui guida tous les instans de sa vie, lui fit entendre sa voix au milieu de l'orage de la plus violente et de la plus douce des passions. Loin d'abuser de l'abandon et de la dépendance de son aimable actrice, il oublia l'ambition que ses nombreux succès pouvaient autoriser, pour obéir à son cœur et devenir l'époux de Mlle Duronceray.

C'était donc pour le bon motif qu'il la courtisait. Pendant leurs fiançailles, il lui écrivait des lettres comme celle-ci, où percent, sous les conseils d'un homme sage, une sorte de crainte de voir la jeune actrice s'écarter du droit chemin :

« Ayez soin de votre santé, ma chère Justine, lui disait-il, « songez qu'elle intéresse tout le public; songez que la mienne « y est attachée. Vous vous ménagerez davantage si vous avez « quelques égards pour moi qui vous aime plus que ma vie : ne

« vous en offensez pas, mes sentiments font votre éloge. Les « talents me séduisent, mais la vertu m'attache. Si vous pensiez « autrement que vous ne faites, vous ne seriez digne ni de mon « estime, ni de mon amour. Continuez de justifier celui que « j'ai pour vous, en conservant toujours cette sagesse qui vous « est si naturelle, et qui est si rare dans les personnes de votre « talent. La vertu n'éclate que quand elle est exposée; et les « périls qui vous environnent, donnent un nouveau lustre « à la vôtre. Je vous parle contre les intérêts de mon cœur; mais « je vous prouve en même temps que je suis le plus sincère et « le meilleur de vos amis.

« FAVART. »

Mlle Chantilly continua d'être sage; elle évita les pièges qu'on lui tendait et elle demeura, néanmoins, l'idole du public.

Hélas ! il était dit que les succès de Favart comme auteur, de même que les succès de ses pensionnaires, devaient lui nuire. On courait à la foire Saint-Germain applaudir Mlle Chantilly, et cela inquiéta si fort ces Messieurs de la Comédie-Française qu'ils firent, à nouveau, plainte au Conseil et, qu'à nouveau, l'Opéra-Comique fut interdit au boulevard. On ne permit à Favart que de jouer la pantomime, et encore l'obligea-t-on à prendre un prête-nom pour jouir de cette autorisation qu'on délivra au nom du danseur anglais Matthews.

On joua donc la pantomime et une pantomime de Favart, *Les Vendanges de Tempé*; Mlle Chantilly y fut si gracieuse que Boucher s'inspira de ses attitudes pour en peindre des panneaux, où *Le Petit Berger*, que représentait la jeune fille, faisait le centre de la composition.

Favart oublia ses déconvenues directoriales en épousant sa pensionnaire le 12 décembre 1745, à l'église Saint-Pierre-aux-Bœufs (1).

(1) Voici, d'après JAL, *Dict. de Biog. et d'Hist.*, s. v. Favart, le texte de l'acte de mariage :

« Après la publication d'un premier et dernier ban, fait le 28 Septembre

Le jeune couple se mettait en ménage avec bien des soucis en perspective ; sans doute Favart n'avait pas à songer à sa mère qui, avec ses autres frères l'aidant dans son commerce de la pâtisserie de la rue de la Verrerie, pouvait se suffire à elle-même. Sans doute, sur ses gains passés, il avait dû faire quelques économies, car il avait gagné pas mal d'argent. Sans doute aussi, sa femme apportait à la bourse commune le produit de ses engagements. Cela assurait le présent, mais il fallait songer à l'avenir et l'avenir était gros d'inquiétude ; le privilège de l'Opéra-Comique était supprimé, par conséquent plus de représentations pour la femme, plus de pièces à faire jouer pour le mari.

C'est alors qu'apparaît le maréchal de Saxe.

Favart avait fait la connaissance de l'original fils d'Auguste II et d'Aurore de Kœnigsmarck, chez le fermier-général Bouret. Et il se souvint de lui à l'heure du besoin.

---

dernier, en l'église de Lunéville, en Lorraine, en raison du domicile de droit... et pour le domicile de fait, en l'église Saint-Jean-en-Grève, et en celle de Saint-Sulpice, le 21 du mois de Novembre, signé de Georgy, curé de Saint-Sulpice, lequel nous a permis de célébrer les fiançailles et mariage... de Charles-Simon Favart, bourgeois de Paris, fils majeur de défunt Paul Favart, bourgeois de Paris et d'Hélène Boisseau, de la paroisse de Saint-Jean-en-Grève, rue de la Verrerie, et Marie-Justine-Benoîte Cabaret Du Ronceray, fille mineure de André-René Cabaret Du Ronceray, ci-devant musicien de la chapelle du Roy et de celle du duc de Lorraine, roy de Pologne, et de Pierre-Claudine Bied, musicienne en la cour du Roy de Pologne, son épouse, demeurant rue de Bussy... »

L'acte est signé : « C. S. Favart, M.-J.-B. Cabaret du Ronceray »; on y constate l'absence des paraphes du père et de la mère, absents donc de la cérémonie. Cependant, comme le remarque fort justement Jal, Mme Duronceray avait donné son consentement par-devant Galland, notaire à Lunéville, le 27 novembre ; et M. Duronceray, le 3 décembre, par-devant Rubineau, notaire au Châtelet. On ignore les causes de cette abstention qui révèle une certaine tension entre les parents et la fille, dont on verra plus tard les conséquences.

II

FAVART, DIRECTEUR DE SPECTACLE A L'ARMÉE

DEPUIS 1744, Maurice de Saxe, maréchal des armées françaises, menait en Flandre la campagne dans la guerre de la Succession d'Autriche. Il entrait dans ses vues, ainsi qu'il l'écrit, d'avoir une troupe de comédiens à son quartier général, soit qu'il voulût éviter que ses officiers et ses soldats ne se dispersassent dans les estaminets, soit qu'il attribuât à la comédie une vertu récréative et fortifiante.

Le comte de Saxe, dit Favart, qui connaissait le caractère de notre nation, savait qu'un couplet de chanson, une plaisanterie, faisaient plus d'effet sur l'âme ardente des Français, que les plus belles harangues.

Le maréchal, d'ailleurs, aimait le théâtre, tout au moins les actrices; ses amours avec Adrienne Lecouvreur étaient célèbres. En 1744, à son arrivée à Gand, il avait déjà une troupe à ses ordres et le directeur du théâtre de cette ville, d'Hannetaire, ayant cherché à débaucher quelques-uns des acteurs du maréchal, celui-ci le fit emprisonner; il ne fut tiré de prison, remarque un auteur contemporain, que parce que « sa femme était aimable et jolie ». En 1745, le directeur de la troupe militaire était Parmentier, vraisemblablement ce même Parmentier qui, nous l'avons vu, à propos de l'opéra-comique des *Epoux*, après avoir

été contrôleur de la bourse et de l'argenterie de la duchesse de Choiseul, s'était fait courtier de pièces de théâtre. Il s'était ruiné pour une actrice de la Comédie-française, Mlle Legrand ; mais sa liaison l'avait mis à même de connaître beaucoup d'acteurs et d'auteurs. Ayant perdu sa place, il mit à profit ses connaissances, offrant ses services aux auteurs qui voulaient garder l'anonyme ou qui ne se souciaient pas de traiter directement avec les comédiens, achetant même des scénarios ou des pièces toutes faites qu'il faisait représenter sous son nom. De là, à se faire directeur de théâtre, il n'y avait qu'un pas.

Ayant donc sollicité le maréchal de Saxe, Favart reçut de lui cette réponse officielle :

« Sur le rapport avantageux que l'on m'a fait de vous, Mon-
« sieur, je vous ai choisi de préférence pour vous donner le
« privilège exclusif de ma comédie. Je suis persuadé que vous
« ferez tous vos efforts pour la rendre florissante; mais ne
« croyez pas que je la regarde comme un simple objet d'amu-
« sement; elle entre dans mes vues politiques et dans le plan
« de mes opérations militaires. Je vous instruirai de ce que
« vous aurez à faire à cet égard, lorsqu'il en sera besoin. Je
« compte sur votre discrétion et votre exactitude. Dès à présent,
« vous pouvez faire toutes vos dispositions pour ouvrir votre
« théâtre à Bruxelles, au mois d'août prochain. »

Au reçu de cette lettre, il s'en fut à Bruxelles, en janvier 1746. Il était en pleine lune de miel; aussi, de chaque poste, partaient des billets pour Mlle Chantilly, remplis des marques du plus tendre amour, mais aussi des plus minutieuses règles de conduite à tenir à l'égard d'un avocat du Conseil, M. de Maisondalle, qui paraît avoir joué un rôle prépondérant dans leur mariage (ce qu'on n'a généralement pas indiqué). Il s'y montre aussi, après un mois de mariage, comme tenant à diriger les actes de la jeune femme et à prendre sur elle une influence décisive. Voici le premier de ces billets qui

sont, comme il le dit, d'un amant, mais, aussi et surtout d'un mari :

« 1746, Pont-Saint-Maxence, 1re couchée, 29 janvier.

« Que M. de Maisondalle est heureux, ma chère petite femme ! « Il a le plaisir de te voir, de t'entendre; il peut jouir à toute « heure du bonheur d'être auprès de toi, et j'en suis éloigné « de plus de vingt-cinq lieues au moment où je t'écris. Quoique « j'envie le sort de notre bon ami, je crois qu'il ne m'en voudra « pas de mal. Il est trop généreux. Respecte-le, profite de ses « sages conseils, songe qu'il est beaucoup au-dessus de nous pour « la sagesse, ne le contrarie point; ce n'est pas l'arrogance qui « nous distingue, c'est la noblesse des sentiments, et c'est ce « qui peut mettre au niveau des plus grands hommes; le reste « n'est que chimère. Sois humble, songe que l'opinion particu- « lière ne fait rien à l'opinion générale; mais souviens-toi pour « ta consolation, que les préjugés disparaissent et s'anéantissent « dès qu'une bonne conduite nous élève au-dessus d'eux. Ne te « pique point de vaines formalités; c'est le cœur seul de tes amis « qu'il faut consulter, et non la marque, pour bien juger d'eux. « Embrasse M. Maisondalle, je te le permets. Répète-lui sans « cesse que je lui dois tout mon bonheur, puisque c'est à lui que « je te dois. Dis-lui que ma reconnaissance ne finira jamais; « et que si elle n'a produit, jusqu'à présent, que des vœux sté- « riles, peut-être un jour trouverai-je l'occasion de lui prouver « la parfaite estime que j'ai pour lui.

« Je me porte bien; je voyage agréablement; il ne me manque « que toi pour ne rien désirer.

« Adieu, ma vie; adieu, mon âme; n'oublie pas d'un moment « ton mari, ton amant, ton mentor et ton ami

« FAVART. »

Cette lettre est extrêmement importante et curieuse pour marquer quels furent, dès le début, les rapports de Favart avec

sa femme et de quelle nature était son union avec elle : une association.

Il joint le maréchal aux environs de Gand et s'occupe de rédiger le traité qui le liera ; mais alors intervient Parmentier, Parmentier qu'il avait connu à Paris, Parmentier qui vient le supplier de ne pas le ruiner. On négocie et on arrive à cette transaction : Favart et Parmentier sont nommés co-directeurs des troupes théâtrales de l'armée; Favart reste le directeur de celle du maréchal de Saxe et Parmentier le directeur de celle du comte de Lowendal. Il l'annonce à sa femme dans une lettre où il y a un peu plus d'amour que dans la précédente.

« 1746, Gand, 8 février.

« Ma chère petite femme, je n'ai pu terminer nos affaires qu'au-
« jourd'hui mardi, 8 de février. J'arrive de l'armée, où j'ai
« obtenu de M. le maréchal la direction de la troupe, conjointe-
« ment avec M. Parmentier, malgré une foule d'envieux. Je
« suis fort fêté dans ce pays-ci; il ne me manque que la présence
« de Justine et la société de nos amis pour n'y rien désirer.
« Ton absence empoisonne les plaisirs que l'on s'empresse de
« m'y faire goûter. On dit que les Flamandes sont aimables:
« mes yeux auraient pu le remarquer si mon cœur l'avait senti.
« Dans tous les objets qui ont droit de plaire, je ne verrai
« jamais que Mlle de Chantilly; et tout le sentiment dont je suis
« capable, vient d'elle, pour n'être jamais réfléchi que vers
« elle. »

Son traité en poche, il revient à Paris pour faire ses engagements, réunir une troupe « nombreuse et assez bien composée », et le 23 février 1746, il est à Bruxelles avec sa femme qui faisait partie de cette troupe.

Il était à Bruxelles trois jours après la capitulation de cette ville et deux jours avant que le maréchal n'y fît son entrée. Il s'y signala par une gentillesse qui lui valut tout de suite les

Madame Favart (1753).
Portrait dessiné par Cochin, gravé par Flipart.

bonnes grâces du maréchal. Favart était à l'Hôtel de Ville, « où tout ce qu'il y avait de dames les plus qualifiées s'étaient rendues pour voir l'entrée du général ». Au moment où il parut, on entendit un violent coup de tonnerre ; avec un esprit de flatterie que son contact avec le public parisien avait développé, saisis-

sant l'à-propos, Favart fit cet impromptu sur l'air *Nous jouissons, dans nos hameaux* :

— Est-ce là notre général
Que ramène Bellone?
— Eh! oui, c'est ce grand maréchal;
C'est lui-même en personne.
— Non; je le vois à ses regards,
C'est le dieu de la guerre,
Et Jupiter annonce Mars
Par un coup de tonnerre.

On applaudit, on s'exclame, on copie le huitain et on le porte au maréchal qui était à table; on envoya chercher l'auteur; il fut félicité et trouva, là encore, l'occasion de placer une heureuse repartie.

Un officier lui demanda ce qu'un poète comme lui venait faire à l'armée.

— Je viens chanter les exploits de nos guerriers et chansonner les ennemis, répondit-il.

La « comédie » de Favart qui « réunissait tous les genres de spectacle » fut vite très suivie. Louis XV fit son entrée triomphale à Bruxelles le 4 mai 1746; on donna une représentation de gala, pour laquelle Favart composa plusieurs couplets de circonstance; le séjour du roi, qui dura jusqu'au 9 juin, mit dans la ville une animation dont profita le théâtre Favart.

« J'espère rentrer à Paris avec 50.000 livres de bénéfice. « J'attends le roi. Il viendra à la comédie; M. le maréchal me l'a « promis. Tant mieux pour moi. »

« Le début fut heureux, avoue-t-il, et je n'eus pas lieu de me « plaindre de cette première campagne. »

Mais, après le départ du roi, il faut suivre l'armée et cela ne va pas tout seul.

« Depuis que j'ai commencé cette lettre, écrit-il à sa mère, « de Liège, le 15 juillet 1746, voilà trois villes où nous séjour-

« nons, et d'où nous décampons brusquement au moment de « jouer. Nous avons quitté Anvers en six heures, Liège en quatre, « et nous sommes partis de Louvain au milieu de la nuit ; c'est « apprendre à déménager promptement. »

La peine n'est rien ; mais il y a les frais : « J'avais fait cons- « truire à Louvain un théâtre qui m'avait coûté beaucoup « d'argent. » Il a fallu brusquement en emporter jusqu'à la dernière planche.

Ses impressions de campagne, il les confie assez naïvement, mais non sans quelque fierté, à sa mère dans des lettres fort curieuses.

« La fatigue que je me donne », écrit-il un jour, « semble « procurer de la force à mon tempérament. J'ai couché trois « nuits sur des planches, dans une bélandre hollandaise où « nous nous sommes embarqués avec tout l'équipage, et j'en « suis sorti plus robuste. » — « J'ai été à l'armée », dit-il un autre jour, « et j'ai béni le sort des plus misérables bourgeois « de Paris. J'ai passé là trois jours et trois nuits sans dormir, « si ce n'est debout, appuyé contre un arbre, et les pieds dans « l'eau. Le pain m'a coûté quinze sous la livre, bienheureux « d'en avoir trouvé ! Il n'y a que les vivandiers qui s'enrichissent « quoiqu'ils soient pillés de temps en temps par les hussards. « J'ai rencontré de ces messieurs sur la route et je m'en suis « sauvé, je crois, par une faveur particulière de Dieu... Je pré- « fère », ajoute bonnement notre poète troublé par tant de vicissitudes, « un gain médiocre au sein du repos à une fortune achetée « par des craintes et des périls continuels. »

Çà et là, dans sa correspondance, des tableaux de mœurs pleins d'horribles détails.

« Nous venons de voir », déclare-t-il à sa mère et à sa sœur, « cinq grenadiers se battre, pour une coureuse de camp ; quatre « sont restés sur le carreau ; le dernier, confus du triomphe « qu'il venait de remporter, a dit, après un instant de réflexion : « Bougresse, tu es cause que j'ai tué quatre de mes camarades.

« Braves gens, je vous regrette ! Tu ne nuiras pas à d'autres ». « En même temps, il lui fit voler la tête d'un coup de sabre. »

L'escorte qui l'accompagnait escarmouche avec les hussards ennemis pendant que Favart gagne le camp. Ils le rejoignent bientôt. « Le moins blessé avait quatre coups de sabre. » « Jamais », écrit Favart émerveillé, « je n'ai vu un homme avoir si bon « courage; il était tout couvert de sang qu'il perdait en abon- « dance, et il ne voulait pas qu'on le pansât avant qu'il eût « achevé le détail du combat; encore était-il obligé, pour parler, « de relever son nez et une partie de sa joue séparée de son vi- « sage par un coup de sabre et qui lui tombait sur la bouche. »

« Apprenez seulement », dit-il ailleurs, « que nous avons pris « hier le fort Saint-Philippe; on y a fait une exécution qui fait « horreur à l'humanité; on y a pendu cinq cents hommes. »

C'est au cours de ces équipées qu'il arriva une fâcheuse aventure à une danseuse de la troupe, Mlle Grimaldi. Favart la raconte ainsi :

« Surprise aux environs de Louvain avec plusieurs acteurs « par un parti de hussards ennemis qui les avaient dépouillés « plus qu'à demi et se préparaient à faire pis, cette bonne « camarade, pour s'épargner la vue du sang qui commençait « à couler, se couvrit précipitamment la tête du court jupon « qui lui était resté, et de tout ce qui y était adhérent. Dans « cette posture assez neuve, Mlle Grimaldy, emportée par son « humanité, conjurait le chef des hussards et sa troupe de ne « prendre qu'elle pour victime. A cet aspect, le chef et les « soldats ennemis dirent comme Francalen : *J'ai ri et me voilà « désarmé*. Par ce dévouement héroï-comique, une danseuse « apprivoisa des hussards allemands et sauva la vie à plusieurs « Français. »

En ce temps-là, sauf sur le champ de bataille, la guerre était aimable; la preuve en est que les « ennemis », portant envie aux Français des plaisirs que leur procuraient les spectacles de Favart, demandaient à en jouir. Permission fut accordée à

Waldemar de Lowendal.
Portrait gravé par Petit.

l'impresario qui alla divertir les Impériaux. On possède, à la date du 9 août 1746, un laissez-passer « accordé à la troupe des comédiens de Favart » signé par Charles-Alexandre, duc de Lorraine.

Cependant l'association Favart-Parmentier n'était point fort heureuse. Toutes les faveurs du maréchal — et Mme Favart devait en être la cause — étaient pour le premier. Dans

les fréquentes lettres qu'il adresse à sa mère, « marchande pâtissière, rue de la Verrerie au coin de la rue des Billottes », il les énumère avec complaisance. Un jour, « ce sont deux très beaux chevaux pour mettre « à mon carrosse » ; un autre jour, c'est « un lit de camp de satin « rayé, de la couleur de celui qui tapisse ma chambre à Paris : c'est la plus jolie chose du monde ». A Liège, il lui envoie « vingt-cinq bouteilles de bon vin, marchandise fort rare en ce pays à cause du séjour des troupes ».

D'ailleurs, Favart savait tirer parti de tout. Il fait faire des copies de la musique des *Vendanges de Tempé* « pour en faire présent à deux seigneurs » qui la lui demandaient. Cela lui valut « une pièce de toile de Hollande et quatre paires de manchettes en dentelle d'une grande beauté ».

Dans cette succession d'événements heureux, Parmentier seul était une gêne. « Vos prédictions », finit-il par avouer à sa mère, « ont été vraies à l'égard de la bonne foi de mon associé; « il m'a trompé cruellement; c'est peut-être un bien pour moi « d'avoir été sa dupe. » La conséquence fut la rupture d'une association dont Favart était la victime. L'acte d'association est du 1er avril; l'acte par lequel le maréchal de Saxe révoqua le privilège qu'il avait accordé à André Parmentier pour le théâtre attaché à son armée et en investit Favart est du 11 novembre 1746.

« Je suis, maintenant, maître absolu de toute la direction », s'écrie-t-il avec satisfaction; « je suis débarrassé de tous les « monstres qui m'environnaient; ils devaient me faire beaucoup « de chicanes et de procès; je n'en entends point parler et je « les en défie; tous mes intérêts sont arrangés, il ne me reste « plus qu'à calculer pour mon profit; et, moyennant quatre « mille livres que je dois payer à la fin du mois pour solde de « compte, je les envoie tous faire f... »

Sa troupe, à demeure à Bruxelles, augmentée de celle de d'Hannetaire, était fort honorable; sa femme y jouant toujours sous le nom de Mlle de Chantilly en était le principal ornement.

Il y comptait des parents, comme ce cousin Cholot, dont il parle dans une de ses lettres.

Tout lui sourit : « Je me suis acquitté de la moitié de mes « dettes. Je fais six cents livres par jour, l'un portant l'autre. « Si cela continue encore un mois, comme il y a beaucoup d'appa- « rence, je n'aurai plus rien à désirer, que de partager », écrit-il à sa mère, « avec vous ma petite fortune. »

« Si chaque mois de l'année », écrit-il encore, « me produit « autant que le dernier et le commencement de celui-ci, je « retournerai à Paris avec cinquante mille francs de bénéfice. « J'ai encore pour dernière ressource la bourse de M. le maré- « chal, qui m'a engagé d'y puiser toutes les fois que mes besoins « me le commanderaient, mais je ne veux pas en abuser. Le « Turc qui a paru à la foire Saint-Germain (il s'appelait Ali) « a débuté hier sur mon théâtre. M. le maréchal le paye et « j'en profite. Il m'a produit hier huit cents livres, et aujour- « d'hui mille cinquante. C'est un homme extraordinaire; et si « je voulais croire aux sorciers, il ne tiendrait qu'à moi de me « persuader qu'il en est un des plus noirs. »

Le pauvre homme ne paraissait pas se douter de la raison des amabilités du maréchal ! L'avenir devait le lui apprendre.

Il devait connaître un dernier triomphe, que nous le laissons raconter lui-même :

En septembre 1747, j'avais fait construire une salle de spectacles dans la grande place de Tongres. On était alors dans l'attente d'une action décisive. Une partie des officiers généraux était rassemblée dans la ville; les autres, cantonnés dans les environs, venaient tous régulièrement à la Comédie, rendez-vous ordinaire. Le 9 octobre, sur les deux heures de l'après-midi, je fus mandé par le maréchal. A mon arrivée, il fit retirer toutes les personnes qui étaient avec lui et me dit : « Demain, je livrerai bataille; on n'en est pas encore instruit; faites-le annoncer ce soir, à la fin du spectacle, par des couplets que vous ferez à cette occasion. Que rien ne transpire, jusqu'à ce moment. » Je ne manquai point de le satisfaire.

Le soir, le rideau à peine baissé sur le dernier acte de la

pièce se relève; un acteur, Favart lui-même, paraît et chante, à l'étonnement général, les couplets suivants :

Nous avons rempli notre tâche,
Demain nous donnerons relâche :
Guerriers, Mars va guider vos pas;
Que votre ardeur se renouvelle :
A des intrépides soldats
La victoire est toujours fidelle.

Demain, bataille, jour de gloire !
Que dans les fastes de l'histoire
Triomphe encor le nom Français,
Digne d'éternelle mémoire !
Revenez après vos succès,
Jouir des fruits de la victoire.

Mes couplets, ajoute Favart, causèrent une surprise universelle. On court en foule à la loge du général; on croit que c'est une témérité de ma part : je leur confirme ce qui venait d'être annoncé. La salle retentit d'applaudissements redoublés; on n'entend plus que ces mots : « Demain, bataille ! Demain, bataille ! » L'ivresse de la joie passe, en un moment, des officiers aux soldats et devient le présage de la victoire.

La bataille annoncée devait être la victoire de Raucoux (11 octobre 1746) et le théâtre ne fit relâche que trois jours.

Pour célébrer le succès nouveau, « le lendemain de la bataille », Favart n'eut pas de peine à trouver les éléments d'une pièce nouvelle.

Je fis, dit-il, le matin, deux ou trois scènes, qui furent jouées le soir même. L'éloge que je faisais de nos guerriers n'avait rien de fade; j'exaltais la valeur des ennemis dans un couplet où je parlais des Anglais et je finissais par ces vers :

Anglais chéris de la victoire,
Vous ne cédez qu'aux seuls Français;
Vous n'en avez pas moins de gloire.

Cette tournure parut ingénieuse et fut applaudie.

En même temps, on donnait le *Coq du village* et les *Amours grivois*.

Madame Favart.
Portrait peint par Allais, gravé par Beaumont.

Le maréchal de Saxe, s'il aimait, pour toutes les raisons que nous en avons données, le théâtre, au point d'avoir une marque théâtrale qui se mettait sur les pièces qu'on imprimait pour lui, et sans doute sur les programmes, marque représentant, gravés par Chedet sur les dessins de Boucher, des amours qui entourent l'écusson du héros, avec cette devise *Ludunt in armis*, aimait aussi beaucoup les actrices. On connaît, en Flandre, son histoire avec la femme d'Hannetaire ; à Bruxelles, en 1746, il avait pour maîtresse une demoiselle Beauménard, dite *Gogo*, qui faisait partie de la troupe de Favart.

Mme Favart n'était point ce qu'on appelle une beauté. Un inspecteur de police la dépeint ainsi : « Petite, mal faite, sèche, les cheveux bruns, le nez écrasé, les yeux vifs, la peau assez blanche. » De fait, si on regarde le profil qu'en a gravé Flipart, d'après le dessin de Cochin, sauf le nez, qui pouvait être très large de face et plus effilé de profil, la description du policier est exacte. Mais il est de ces personnes chez qui, suivant le mot de La Fontaine,

... La grâce plus belle encore que la beauté

fait passer sur bien des défauts. Mme Favart était éminemment gracieuse et séduisante. Le travesti de la scène ajoutait encore à ses charmes. Bref, quoi qu'il en soit, le maréchal de Saxe en tomba amoureux, dès cette même année 1746, et il lui adressa l'épître suivante :

« Mademoiselle de Chantilly, je prends congé de vous ; vous « êtes une enchanteresse plus dangereuse que feu Mme Armide. « Tantôt en Pierrot, tantôt travestie en Amour, et puis en « simple bergère, vous faites si bien que vous nous enchantez « tous. Je me suis vu au moment de succomber aussi, moi dont « l'art funeste effraie l'univers. Quel triomphe pour vous, « si vous aviez pu me soumettre à vos lois. Je vous rends grâces « de n'avoir pas usé de tous vos avantages, vous ne l'entendez « pas mal pour une jeune sorcière, avec votre houlette, qui

« n'est autre que la baguette dont fut frappé ce pauvre prince « des Français, que Renaud l'on nommait, je pense. Déjà je « me suis vu entouré de fleurs et de fleurettes, équipage funeste « pour tous les favoris de Mars. J'en frémis; et qu'aurait dit le « roi de France et de Navarre, si au lieu du flambeau de sa « vengeance, il m'avait trouvé une guirlande à la main? Malgré « le danger auquel vous m'avez exposé, je ne puis vous savoir « mauvais gré de mon erreur, elle est charmante, Mais ce n'est « qu'en fuyant que l'on peut éviter un péril si grand :

« Adieu, divinité du parterre adorée;
« Faites le bien d'un seul et les désirs de tous;
« Et puissent vos amours égaler la durée
« De la tendre amitié que mon cœur a pour vous !

« Pardonnez, mademoiselle, à un reste d'ivresse cette prose « rimée que vos talents m'inspirent; la liqueur dont je suis « abreuvé dure souvent, dit-on, plus longtemps qu'on ne « pense.

« M. DE SAXE. »

Bien qu'on en ait dit, cette lettre très volontairement alambiquée n'est point la preuve que le maréchal ait été repoussé; c'est, au contraire, à mon sens, une déclaration qui engageait les hostilités; et la fuite, dont il se vante, n'est qu'une ruse de guerre. D'autant plus une ruse que le maréchal, sans se donner beaucoup de peine, s'était borné à recopier une lettre que Voltaire lui avait composée pour Adrienne Lecouvreur.

L'année 1747 se poursuit assez tranquille. Favart, toujours charmé, annonce, le 3 juillet, de Bruxelles, à sa mère la victoire de Lawfeld en des termes qui sentent son militaire.

« Ma chère mère, je me porte bien. La bataille est gagnée; « je vous l'avais bien prédit. L'action s'est passée entre Maes- « tricht, Tongres et Saint-Tron. La gauche de l'armée ennemie, « composée des Anglais, Hanovriens, Hessois, a été attaquée

« le matin ; ils se sont soutenus toute la journée et se sont battus « en désespérés ; mais il n'en est plus question. La droite ennemie « n'a pas attendu notre feu, ils cherchent encore leur salut dans « la fuite ; les Hollandais et les Autrichiens sont dispersés sans « avoir tiré un coup de fusil ; le reste des Anglais, au nombre de « six mille, qui se sont défendus pendant trois heures dans un « village où ils ont été forcés, croyant se sauver à travers le « marais, ont rencontré l'armée de Clermont qu'ils n'attendaient « pas et ont été achevés.

« Un simple carabinier a arrêté le général Ligonier, Anglais ; « c'est comme qui dirait le maréchal de Saxe, si la comparaison « pouvait se faire ; ce soldat l'a conduit au roi avec un guidon ; « un instant plus tard, le duc de Camberland était pris lui-« même. Je vous détaille tout cela fort mal, parce que je vous « écris en poste ; c'est la chaleur du sang français qui conduit « ma plume. Victoire ! grande victoire ! tout est renfermé dans « ces derniers mots. Je suis un des premiers qui écrive. L'action « continue encore à notre avantage ; nous achevons de vaincre, « je dis plus, nous achevons de détruire. Pardonnez-moi, je dis « *nous* ; à force de fréquenter les héros, j'en prends le langage. « Montrez ma lettre à tous nos amis ; ils ont le cœur français, ce « succès les intéresse.

« FAVART.

« P. S. — M. Rebours vous prie d'envoyer un garçon chez « son frère pour l'informer de notre victoire, et lui faire mes « compliments ; le reste pour une autre fois. »

Au ton de cette lettre, à la façon dont il y parle du maréchal de Saxe, on ne sent chez Favart aucune irritation. Il paraît toujours être au mieux avec lui, et c'est à sa recommandation que Mme Favart put obtenir, en cette même année 1747, pour des raisons encore inexpliquées, un ordre du roi, grâce auquel elle put faire enfermer son père, Cabaret-Duronceray, le musicien du roi de Lorraine, dans une maison de force. Cet acte aura, nous le verrons, d'étranges conséquences.

Le petit-fils de Favart écrit, à cette date, dans ses Mémoires :

Mme Favart, alarmée des tentatives du général et de l'éclat d'une conquête que personne ne pouvait ignorer, prit le parti de fuir, et, prétextant une indisposition, se rendit à Bruxelles, auprès de Mme la duchesse de Chevreuse.

Que Mme Favart, malgré l'ordre du 31 octobre 1747, faisant défense à tous les acteurs ou danseuses engagés par les directeurs de comédie dans les Pays-Bas, de quitter leurs troupes sans permission, ait été à Bruxelles, alors que l'armée marchait sur Maestricht, cela est certain. Qu'elle y soit allée pour les motifs qu'on lui prête, c'est plus douteux. Il y a bien dans la lettre de Favart, qu'on lira plus loin, et sur laquelle on s'appuie pour valider les raisons données, le mot « de jalousie », mais il y est tellement noyé au milieu de raisons administratives et de raisons de santé, qu'il perd beaucoup de sa valeur. Cette lettre est d'un mari qui ne veut pas exposer sa femme souffrante aux fatigues d'une campagne, et d'un directeur qui ne tient pas à compromettre son étoile dans des représentations de hasard, beaucoup plus que d'un jaloux.

« Je suis arrivé en bonne santé, mon cher petit bouffe », lui écrit-il, « la tienne m'inquiète beaucoup. Envoie-moi le certi-
« ficat du chirurgien pour le faire voir à M. le maréchal. L'esprit
« comédien a fait courir ici le bruit que ta maladie n'était qu'une
« fourberie mal concertée pour cacher tes craintes et ma jalou-
« sie. J'ai répondu que je n'étais point dans le cas d'être jaloux,
« et que le soupçon te ferait injure. On doit écrire à M. de la
« Grolet pour savoir si tu es en état de partir pour l'armée;
« on m'a même menacé de te faire venir de force par des grena-
« diers, et de me punir si j'en imposais par ta maladie. Je crains
« peu pour moi les menaces; mais je ne me pardonnerais pas de
« t'avoir amenée dans un pays pour t'exposer à la tyrannie.
« Nous sommes ici fort mal, je ne suis pas encore logé, et j'ai
« couché sur la paille, à la belle étoile, depuis que je t'ai quittée.

« Si l'on te pressait de partir, implore le secours de Mme la du-
« chesse de Chevreuse; elle pense trop juste pour te refuser sa
« protection dans un point aussi essentiel, et les bontés dont elle
« nous a honorés en sont une preuve certaine. Elle peut dire
« à M. de la Grolet que ta santé ne te permet pas de faire un
« voyage si pénible. Rien ne résistera à un pareil témoignage.
« Enfin, ma chère amie, quoique ta présence soit ici nécessaire
« pour le bien du spectacle, quoique je brûle d'impatience de te
« revoir, ta santé, plus précieuse que tous mes intérêts, plus
« chère que ma vie même, doit être préférée à tout. Donne au
« plus tôt de tes nouvelles à ton cher mari.

« FAVART. »

L'éditeur des Mémoires écrit ensuite :

Il paraît que Mme Favart ne retourna pas à l'armée, mais qu'au contraire, elle vint à Paris, où elle vécut retirée et donna naissance à un fils. M. Favart resta donc seul à la suite de l'armée; depuis lors, le maréchal, blessé dans son amour-propre et dans son amour, leur retira sa protection, pour ne pas dire plus.

Il y a là plusieurs erreurs, dont il ne faut pas trop vouloir à l'auteur. Mme Favart n'accoucha d'un fils, Charles-Nicolas-Justin, qu'en 1749, et elle ne quitta Bruxelles qu'à la fin de 1748; son laissez-passer, signé du vicomte du Chayla, gouverneur pour le roi de France pendant les négociations de paix, est du 28 septembre 1748.

L'année 1748 est l'année de la chute de Mme Favart, qui céda enfin aux vœux du maréchal. On n'en peut plus douter aujourd'hui. Marmontel, qui connut beaucoup les Favart, écrit dans ses Mémoires :

Deux actrices du théâtre de Bruxelles, Chantilli et Beaumenard, étaient ses maîtresses favorites, et leur rivalité, leur jalousie, leurs caprices lui donnaient, disait-il, « plus de tourments que les hussards de la reine de Hongrie ». J'ai lu ces mots dans une de ses lettres.

Et Favart? Favart était directeur du théâtre de la Monnaie à Bruxelles, et, en cette qualité, céda, à la fin de 1747, à son compétiteur Parmentier l'autorisation de faire représenter « son spectacle » à Anvers, pendant l'année 1748, moyennant la somme de 2,400 livres. On négocie la paix d'Aix-la-Chapelle et tout le monde est à la joie de la fin d'une campagne si glorieuse. Favart fait auprès de Boucher (lettres des 11 mars, 4 juillet, 17 août 1748) les commissions du maréchal de Saxe qui désire des dessins du peintre, et le « chevalier Boucher » (c'est ainsi qu'il signe) écrit à Favart le 2 juillet : « Je suis charmé que vous soyez content des Nimphes de Diane, et Mgr le maréchal aussi. »

Cependant cette année 1748 finit fort mal pour le couple; l'entreprise théâtrale du mari tomba dans une déconfiture qui engloutit toute sa fortune, et sa femme, au pouvoir du maréchal de Saxe, subit les pires misères, pour avoir voulu secouer un joug qui lui pesait.

III

L'ÈRE DES MALHEURS ET DES PERSÉCUTIONS

GRIMM, dans sa *Correspondance*, raconte sur le départ de Mme Favart, de Bruxelles, une scène pleine de romanesque, mais cependant invraisemblable. D'après l'ami des philosophes, Favart et sa femme, par une nuit d'orage, au milieu des éclairs et des coups de tonnerre, auraient quitté la Belgique, en passant sur des ponts que l'ouragan emportait aussitôt. Le lendemain, au logis du maréchal, quiproquo des plus amusants entre Maurice de Saxe qui se lamente de la fuite de sa maîtresse et un officier qui croit qu'il parle des ponts. Tout s'explique enfin, les ponts seront réparés et Mme Favart sera retrouvée.

Cette historiette n'a qu'un tort, c'est de ne pas tenir compte du sauf-conduit du 28 septembre 1748. N'importe.

La salle du théâtre de la Monnaie appartenait aux demoiselles Meeus (Favart écrit Myesses); le prix de la location en avait été fixé par le maréchal lui-même à 150 ducats par an.

Favart, dit son biographe familial, avait exactement acquitté cette somme, tant que dura l'occupation du Brabant par l'armée française; mais à l'époque de la remise des pays conquis aux troupes et aux magistrats de la reine Marie-Thérèse, les demoiselles Myesses, sans avoir fait signifier aucune demande à M. Favart, obtinrent de leurs tribunaux un décret de prise de corps contre lui et une saisie des effets de son magasin pour une somme équivalente à 26.000 francs,

Le Maréchal de Saxe.
Portrait peint par Liotard, gravé par De Marcenoy.

à laquelle il leur avait plu de fixer les loyers de leur théâtre. M. Favart n'a que le temps de fuir et, moins sensible à la perte immense de tous ses effets qu'aux intérêts de ses acteurs, laisse à son régisseur l'ordre écrit de les payer tous jusqu'au dernier sou.

Il y a deux faits acquis par cette explication : le premier, que Favart s'enfuit au premier changement d'attitude des propriétaires rentrant sous une loi différente de la loi française, et le brusque changement des demoiselles Meeus sur le prix de leur loyer.

C'est ce que confirme cette lettre de Favart à ce même régisseur, datée de Paris, le 5 décembre 1748, dans laquelle, après l'avoir remercié de s'être mis à la tête de sa pauvre troupe délabrée, il dit : « Je suis persuadé que vos soins et votre expérience « sauveront quelques débris du naufrage imprévu que j'ai fait. « Eh ! qui n'aurait pas donné comme moi contre l'écueil que la « mauvaise foi me cachait ? » Il ajoute qu'inquiet de l'opinion que les pensionnaires peuvent avoir sur son compte, il ne négligera rien pour se tirer avec honneur de cette malheureuse entreprise.

Donc, en quittant Bruxelles, il n'a pas payé sa troupe.

Le maréchal de Saxe est-il, comme on l'avance couramment, pour quelque chose dans sa déconfiture ? S'il en était ainsi, ses familiers, composant sa biographie, n'écriraient pas :

Il vint à Paris invoquer les témoignages et la protection du maréchal contre l'injustice qu'il éprouvait ; et bientôt muni d'un certificat de ce général, d'une consultation d'avocats, et d'un sauf-conduit de M. de Séchelles, intendant de l'armée française dans les Pays-Bas, il retourna pour essayer de recouvrer son magasin. Après des démarches inutiles, il se vit forcé de renoncer à ses effets... et revint en France, après avoir achevé de se dépouiller pour acquitter toutes les dettes de sa direction.

Que se passa-t-il à Bruxelles ? Ne tint-il pas, comme il affirme l'avoir fait, tous ses engagements ? On ne sait. En tout cas, les demoiselles Meeus obtinrent contre lui un décret de prise de

corps et, chose plus grave, obtinrent que ce décret fût exécutoire en France. Le 7 juin, le maréchal de Saxe, par l'intermédiaire de Bercaville, son secrétaire, l'en avisa et, de plus, écrivit à Mme Favart la lettre suivante :

« 1749, Paris, 7 juin.

« Je suis informé, Mademoiselle, que les demoiselles Myesses « veulent poursuivre Favart, en vertu du décret qu'elles ont « obtenu contre lui à Bruxelles. Je pense que vous prendrez le « parti de vous éloigner ; et comme votre situation n'est pas « heureuse, je vous offre un secours de 500 livres qui vous seront « payées tous les mois, jusqu'à ce que votre situation ait pris une « autre tournure.

« Ayez la bonté de m'informer du parti que vous prendrez « là-dessus, et du lieu que vous ou Favart avez choisi pour votre « retraite.

« Vous connaissez, Mademoiselle, mes sentiments pour vous.

« M. DE SAXE. »

Cette lettre — et l'offre qu'elle contenait — ne pouvait être blessante que si Favart, conscient des rapports entre sa femme et le maréchal, eût rompu publiquement avec lui. Si, comme on le prétend, d'autre part, le maréchal de Saxe eût été l'instigateur des persécutions Meeus, comment se fait-il qu'il avertisse Favart qu'on va le poursuivre et l'engage à se cacher ?

Favart, le lendemain, écrit dans ses notes :

J'ai pris la liberté d'écrire à monseigneur, en remerciant très humblement S. A. de l'offre qu'elle a la bonté de me faire ; ses bienfaits doivent honorer ; mais ce serait une honte pour moi d'en recevoir, je ne les ai pas mérités ; sa protection est plus que suffisante pour me tirer d'embarras ; d'ailleurs, les demoiselles Myesses sont nanties de tous mes effets et n'ont point de titres contre moi.

C'est à Mme Favart que le maréchal offre vingt-cinq louis par mois et c'est Favart qui les refuse ; mais il ne refuse pas sa

protection. Le 9 juin, il va le trouver. « Je viens de chez M. le maréchal — c'est lui qui parle — qui m'a donné l'ordre de m'éloigner. » Il emprunte cinquante louis à une artiste de la Comédie-Française, Mlle Lamotte, et avisé qu'une lettre de cachet est lancée à la date du 10 juin, il part pour Strasbourg où un ami, un avocat, M. de Conigliano, le cache pendant quelques mois.

A peine est-il parti, que sa mère, la pâtissière, sollicite le maréchal en faveur de son fils.

J'avoue que ce mélange de refus et de sollicitations, de dignité pleine d'emphase et de démarches ou d'épîtres suppliantes ne laisse pas que d'étonner. La lettre de Mme Favart, la mère, parvint au maréchal, alors qu'il était en Saxe. Il lui répondit :

« 1749, Dresden, 22 juin.

« J'ai reçu, madame, la lettre que vous m'avez écrite le 11 de « ce mois. Je serai fort aise de rendre service à Monsieur votre « fils, il trouvera ici un asile assuré pour autant de temps « qu'il le désirera. Il y trouvera plusieurs Français, qui sont « pensionnaires du roi. S'il s'y plaît, je pourrai lui procurer un « emploi honnête; plusieurs d'entre eux y ont fait fortune, qui « n'ont pas ses talents; enfin, vous pouvez compter que je lui « rendrai tous les services qui dépendront de moi.

« Votre affectionné,

« M. DE SAXE. »

Ce n'est pas là le langage d'un persécuteur. « M. Favart, disent ses biographes, ne voulut point accepter cette proposition qui ressemblait un peu à l'ambassade offerte à Figaro et continua de se tenir caché à Strasbourg où il trouva chez M. de Conigliano les soins de la plus noble et de la plus généreuse hospitalité. » Pourquoi donc, est-on en droit de se demander, solliciter le maréchal, pour refuser ce qu'il offrait? Qu'attendait-on de lui?

Pendant ce temps, Mme Favart, installée par les soins du maréchal, vivait dans une petite maison de la rue de Vaugirard qu'il avait louée de Mme de Lesseville et qu'il avait fait meubler

par Ossere, tapissier sur le pont Notre-Dame; mais tout en l'installant luxueusement, il la faisait garder par ses dragons. En même temps, ce que ni Favart, ni elle ne refusèrent, il la fit entrer à la Comédie-Italienne, où elle débuta, avec un succès prodigieux, le 5 août 1740, dans le *Ballet des Savoyards*. « Elle y attira toute la France », écrit Voisenon.

Ce même abbé de Voisenon, qui fut un intime du ménage, laisse, en parlant de l'aventure Saxe-Favart, tomber un aveu qui est bien étrange. « Ce fut alors, dit-il, que, par contrariété, elle redoubla d'amour pour son mari et prit le maréchal dans la plus grande aversion. » Et, bravement, elle trompa Maurice de Saxe... avec son mari et avec un autre aussi, au même moment, le musicien Hippolyte de Langellerie. Favart ne resta pas toujours caché à Strasbourg, il vint à Paris, se terra dans une cave, voisine de la maison de la rue de Vaugirard. Le soir, tantôt par une échelle de corde, tantôt par le petit escalier, il s'introduisait chez sa femme. Au moindre bruit, une armoire propice s'ouvrait et Favart s'y précipitait.

Le soir, Mme Favart trompait le maréchal, légitimement, si l'on peut dire; le jour, elle trompait et le maréchal et Favart avec Hippolyte de Langellerie, répétiteur et accompagnateur des Italiens qui lui faisait apprendre les vaudevilles et l'air des couplets qu'elle devait chanter à la représentation. On trouva, par la suite, chez lui, plusieurs lettres de Mme Favart qui ne laissaient aucun doute sur leurs relations.

Enfin, un beau soir, malgré les soldats, Mme Favart ne rentra point rue de Vaugirard et se réfugia chez sa belle-mère, rue de la Verrerie. Favart reprit le chemin de l'exil et écrivit à sa sœur la première lettre où il fasse allusion à ses malheurs qu'il attribue, on va le voir, à une cause assez obscure.

« Vous voulez donc absolument », lui disait-il, « que je vous « écrive : je n'ai rien de nouveau à vous apprendre; je suis « toujours le même; ma façon de penser, qui est la seule chose « dont je puisse maintenant me glorifier, a causé tous mes « malheurs. »

Façon de « penser » ou façon d'agir?

Outre la garde dont il avait entouré sa maîtresse, le maréchal avait à ses ordres un inspecteur de police, Meusnier, qui, l'actrice une fois partie, soudoya les domestiques et apprit toute la cruelle vérité.

« A ce trait d'ingratitude, dit l'inspecteur Meusnier, la colère du maréchal de Saxe ne connut plus de bornes. »

Le redoublement de la tendresse des deux époux, pour parler comme l'abbé de Voisenon, se marque, non sans une pointe de mélancolie de la part du mari, dans cette lettre que Favart écrit à sa femme pour sa fête :

« Je te souhaite une bonne fête, ma chère Justine. Sois heureuse « autant que je me trouve malheureux d'être séparé de toi, et « rien n'égalera ma félicité. Jouis de mon cœur, jouis de mon « âme, je te les ai donnés : il ne me reste que la vie que je suis « prêt à te sacrifier de même. Si je pouvais disposer de l'univers, « l'univers serait à toi ! Reçois cette fleur fanée, arrachée de sa « tige, c'est le symbole d'un cœur flétri par une absence rigou- « reuse. Adieu, vis contente; que tous tes jours soient des jours « de fêtes; mais, au milieu des plaisirs, songe que si tu es for- « mée pour exciter l'amour, tu es née pour mériter l'estime; ces « deux effets réunis m'ont rendu le plus tendre, dès les premiers « instants que je t'ai connue, et des amants et des maris. »

Il y a bien des choses dans cette lettre : d'abord la marque du profond amour que Favart avait conçu pour sa femme; et puis s'y manifeste on ne sait quel détachement résigné. Cette allusion à sa vie de plaisirs, cette remarque qu'elle est faite pour exciter l'amour, et cet appel à mériter l'estime, prouvent, quand on la lit bien, que Favart commençait à savoir plus qu'il n'en voulait dire.

Réfugiée rue de la Verrerie, elle remplit ses devoirs d'actrice sous la double sauvegarde de sa belle-mère et de sa belle-sœur. Dans la lettre que nous avons conservé d'elle à cette époque — août, septembre 1749 — elle fait part à son mari de ses

succès : « J'ai débuté dans l'*Epreuve* ; j'ai fait courir tout Paris »... « J'ai fait quelques progrès dans la danse », mande-t-elle ailleurs, et, pour le calmer, elle l'avise, à la fin d'une épître : « J'ai écrit une lettre toute prête pour envoyer à l'arrivée de notre ennemi, où je lui dis mes sentiments. »

Le 1er septembre, les choses se gâtent et le combat paraît s'engager entre Mme Favart et le maréchal.

« Le maréchal est toujours furieux contre moi », conte-t-elle à son mari ; « mais cela m'est égal. Il vient d'écrire à Bercaville « une lettre, où il le charge de dire à notre maman, que si tu « es arrivé à Paris et que si elle a de l'amitié pour toi, comme il « n'en doute pas, elle te fasse repartir sur-le-champ ; que c'était « une dernière marque de ses bontés qu'il voulait lui donner. « Que quant à Mademoiselle Chantilly, elle ne mérite aucun « égard, ce qui ne doit point te chagriner. »

Et plus loin : « Le maréchal m'a fait dire qu'il m'aimait plus « que jamais ; aussi depuis ce moment, il ne me convient plus « de lui aller faire ma cour.

« On me menace qu'on va me faire beaucoup de mal, mais je « m'en moque ; j'irai de grand cœur demander l'aumône avec « toi... S'il ne nous est pas possible de rester ici, nous nous en « irons finir nos jours tranquillement dans l'étranger, mais unis « par l'amour et l'amitié. »

Favart, qui n'avait eu garde de revenir à Paris, après la fuite de sa femme de la rue de Vaugirard, en automne, se préparait à rejoindre Mme Favart. Le 3 octobre, il écrit à sa mère, de Commercy, qu'une fièvre l'empêche de revenir plus tôt. « Cette in- « commodité », dit-il, « n'est nullement dangereuse ; elle ne m'est « funeste qu'autant qu'elle retarde mon bonheur, car je n'en « connais point d'autre que celui d'être avec vous, ma chère « Justine et ma chère sœur. » Il la supplie, en terminant, de ne point abandonner d'un moment sa Justine et de l'accompagner à Fontainebleau, si elle est obligée d'y suivre les Italiens.

Qu'était-il allé faire à Commercy ? Était-il allé y voir sa belle-

mère, Catherine Bied, pour parer le coup que son beau-père allait lui porter? Nous l'ignorons.

Mais, à Paris, se préparaient de graves événements. On allait « faire beaucoup de mal » à Mme Favart.

Meusnier, l'inspecteur de police qui a rédigé sur toute cette affaire un rapport circonstancié, raconte que Boulet, créature du maréchal, fit arriver à Paris, « comme tombant des nues » Cabaret-Duronceray, le père de Mme Favart. On l'avait été chercher « à Senlis, chez les frères de la Charité », où il était détenu depuis deux ans comme fou. On le mit en pension rue des Quatre-Vents, puis près des barrières de Vincennes, aux Ormeaux, chez un cabaretier nommé Noël, en attendant que, par son intervention, on pût mettre à exécution une lettre de cachet contre l'actrice, qui, au dire de Meusnier, avait été signée par le roi, le 3 septembre. Pourquoi? Un bruit courait alors dans Paris, bruit dont Collé, dans son *Journal*, se fait l'écho, à savoir que « Favart ne l'avait point épousée, mais que, de concert, ils l'avaient fait accroire au maréchal, afin d'avoir la liberté de se voir en bonne fortune... »

L'Église n'était pas tendre pour les comédiens; il suffisait qu'on lui dénonçât pareille irrégularité, pour que ses foudres se déchaînassent, surtout si le père était le dénonciateur. C'est ce qu'il advint.

Le 6 septembre, dit Meusnier, sur les 7 heures du soir, j'amenai le père de Chantilly à Paris; il entra dans le café de la Comédie-Italienne, où il dit contre sa fille, qui jouait alors, tout ce qu'on peut imaginer de plus fort, jusque-là, même, qu'il voulait l'aller souffleter sur le théâtre; il en fut empêché.

L'inspecteur fit son rapport et la lettre de cachet fut lancée. Mme Favart était partie pour rejoindre son mari à Lunéville, ayant été dispensée de suivre la Cour à Fontainebleau. Sa belle-sœur Hélène-Marguerite Favart l'accompagnait. Le lendemain de son arrivée à Lunéville, Mme Favart fut arrêtée au saut du lit par Meusnier, escorté d'exempts de la maréchaussée. L'inspec-

teur de police lui dit qu'il a l'ordre, de la part de son père, de la conduire dans un couvent. Elle suivit Meusnier; en route, à Meaux, elle avise les siens par ce billet.

« Ne vous chagrinez pas, il faut que j'obéisse aux ordres du « roi. Je ne sais où l'on me mène; mais les plus grands supplices « ne me feront jamais manquer à la vertu. »

De Longueville, par contre, elle envoie une lettre désolée au maréchal de Saxe.

Meusnier la menait au couvent des Andelys. Elle y arriva le 20 octobre et, mise enfin au courant des motifs de son arrestation, elle écrit :

« On m'a amenée au couvent des Grands-Andelys, aux « Ursulines; c'est à vingt-deux lieues de Paris. J'ai vu la lettre « de cachet; c'est mon père qui me fait mettre ici. Ne perdez pas « un instant, envoyez tous mes papiers chez le ministre, M. Dar- « genson, et surtout le consentement de mon père, signé de sa « main : c'est le curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs qui l'a. Réunis « nos témoins, et mène-les avec toi chez le ministre. Si c'est mon « père qui nous persécute ainsi, la vérité éclatera et l'on nous « rendra bientôt justice. Si ce sont quelques ennemis qui veulent « nous faire de la peine, ils auront beau faire; ils pourront « peut-être, par leur crédit, nous séparer pour la vie, mais ils ne « pourront jamais nous empêcher de nous aimer et rompre le « lien sacré et respectable qui lie nos cœurs.

« Je viens d'écrire à M. le maréchal de Saxe ce qui vient de « nous arriver : il a toujours eu beaucoup d'amitié pour nous. « Je suis sûre qu'il voudra bien s'intéresser à ce qui nous « regarde et nous rendre service dans cette occasion.

« P. S. Ne fais pas la folie de venir me retrouver ici. »

Huit jours après, nouvelle lettre, saccadée, nerveuse comme la première.

« Je suis dans un bon couvent, où l'on a toutes les attentions « imaginables pour moi.

« N'épargne rien pour justifier notre mariage auprès du « ministre. Il faut écrire à M. de Paumi; il pourra nous rendre « service auprès de mon père. Il ne faut pas manquer d'écrire « à M. le maréchal de Saxe pour lui demander sa protection; « il nous a rendu trop de services pour qu'il nous refuse de nous « en rendre dans cette occasion.

« Quand on verra nos papiers, j'espère que l'on ne doutera « plus que mon père ne soit fou. Il ne tenait qu'à moi d'éviter « ce qui m'arrive; je n'avais qu'à accepter la retraite que m'avait « offerte une personne en m'avertissant de la lettre de cachet « obtenue contre moi, mais je n'ai pas voulu. Je ne m'en prends « sur tout ce qui m'arrive qu'à mon père et à moi. »

Le mariage supposé était donc bien la raison officiellement invoquée; nous en avons comme preuve, outre les lettres de Mme Favart, une lettre de Gex, curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs, certifiant à Mme Duronceray qu'il a célébré le mariage de sa fille avec Favart. Ce qu'il y a, en outre, à retenir de ces lettres, c'est le degré de confiance que Mme Favart montre toujours pour le maréchal, et le fait, qui sera prouvé en plus par la lettre de Maurice de Saxe, qu'il lui avait offert un asile à Chambord.

A la supplique de Mme Favart, il répondit le 12 octobre par cette lettre :

« J'ai reçu, au moment où j'allais partir pour Chambord, la « lettre que vous m'avez écrite de Longueville, ma chère « Témire (1). J'ai été dans une grande inquiétude sur votre « compte, car les dévots ne lâchent pas aisément leur proie : « peut-être n'ont-ils voulu que votre éloignement. Je n'ai point « entendu parler de Favart; vous vous pressez toujours trop. « Il doit être bien flatté que vous lui sacrifiiez fortune, agrément, « gloire, enfin tout ce qui eût fait le bonheur de votre vie, pour « le suivre dans un genre de vie que la seule nécessité fait em- « brasser. Je souhaite qu'il vous en dédommage et vous ne sen-

(1) Nom du personnage d'un rôle de Mme Favart.

« tiez jamais le sacrifice que vous lui faites. J'ai vu hier soir M. le « maréchal de Richelieu qui était furieux contre vous, parce que « M. Berryer lui avait échauffé les oreilles. Il lui a dit qu'il y « avait eu des soldats aux gardes déguisés au parterre, qui « y avaient été amenés par un officier que vous aviez mis dans « votre parti; que vous aviez fait toute la cabale. J'ai dit que « Coraline pouvait bien y avoir part elle-même, et que, je suis « sûr que Rochard avait été mêlé dans cette affaire, comme il est « vrai que vous n'y aviez nulle part, et que vous aviez tenu « un fort bon propos dans l'amphithéâtre en disant à ceux qui « s'empressaient de vous prouver leur zèle : « Messieurs, je vous « suis bien obligée; mais vous me faites plus de mal que de bien. »

« M. le maréchal de Richelieu m'a dit qu'il ferait mettre « Rochard en prison dès qu'il serait de retour de Fontainebleau.

« L'on a renouvelé toutes les défenses dans les spectacles et « l'on se propose de faire sentir l'autorité à ceux qui les trou- « bleront.

« M. Berryer et M. le duc de Gesvres doivent avoir dit qu'ils « ne permettraient jamais que le public maîtrisât la Cour, ceci « devient une affaire d'État. Je rabats cependant tous les coups « qui portent sur vous. Plus ne vous en dirai sur ce qui me re- « garde, vous n'avez point voulu faire mon bonheur et le vôtre; « peut-être ferez-vous votre malheur et celui de Favart; je ne « le souhaite point, mais je le crains.

« Adieu (1). »

Mme Favart disait : « Je ne m'en prends sur tout ce qui m'arrive qu'à moi »; c'est à peu près ce que disait Maurice de Saxe.

(1) Voici, d'après l'original, un échantillon de l'orthographe du maréchal de Saxe. Je prends deux phrases de sa lettre :

« J'ay esté dans des grandes zinquiétudes sur vostre conte, car les devoz « ne l'ache pas aysément leur proy, petaitre n'ont-il voullus que vostre élo- « gnement, je n'ay point entendus parler de F..., vous vous presses toujours « trop. Il doit aitre bienflaté que vous luy sacrifier fortune, agrément, « gloire en fein tout ce quy fait le bonheur de vostre vye, pour le suyvre dans « un autre jenre de vye que la seulle nécessités fait embrasser... »

Le fait auquel le maréchal fait allusion est l'incident qui se produisit au moment où Mme Favart, dont les histoires et l'algarade du père étaient connues, fut remplacée dans ses rôles par Mlle Coraline. Le dialogue des opéras-comiques souffrait beaucoup de licences et les acteurs ajoutaient souvent des répliques de leur crû. Rochard, qui avait de la sympathie pour Mme Favart, ne manquait pas, par des quolibets que le parterre saisissait à la volée et applaudissait à tout rompre, de faire payer à Coraline les déboires de son habituelle partenaire. Ce fut une effervescence qui dura peu.

Presque en même temps, sur cette même affaire, le maréchal de Saxe écrivait à une actrice, Mlle Fleury, une lettre qu'il faut citer en entier, malgré sa longueur, car elle est d'une extrême importance. Il lui disait :

« J'ai reçu, ma bonne amie, la lettre que vous m'avez écrite « le 18, et c'est avec une sensible douleur que je vois ce qui est « arrivé à la petite fée. Hélas ! je la croyais hors de danger. Elle « m'avait écrit une lettre et je lui avais répondu ; mais elle ne « l'aura pas reçue ; et, quand elle l'aurait reçue, elle n'aurait « servi de rien, car je la croyais en sûreté. Elle n'a jamais voulu « suivre mes avis, et lorsque je lui ai refusé retraite à Chambord, « je l'ai fait d'une manière si faible, qu'elle aurait bien pu se « douter que je ne la livrerais pas, et qu'elle pouvait y aller. « On ne serait pas venu la prendre chez moi sans m'en instruire « auparavant, et je lui aurais déconseillé d'aller à Fontainebleau, « avant que je n'aie débrouillée tous ces dessous de cartes ; mais « tous ces regrets sont inutiles à présent ; il faut aller aux re- « mèdes, et cela n'est pas aisé, car je ne suis pas à la Cour, et « je ne sais de quelle bande de dévots le coup part. J'ai bien « su que c'était un grand chapeau des prêtres de Saint-Sulpice « qui avait été avec le père aux Italiens ; et je vous ai dit que « j'avais été pour parler au curé, qui est homme d'esprit et « mon ami, pour découvrir ce prêtre, mais que je ne l'avais « pas trouvé. Je ne sais si c'est M. le duc d'Orléans qui s'est

« irrité de cela, l'évêque de Mirepoix ou d'autres; il faut que ce « soit quelqu'un de considérable, et, dans ces occasions, les « dévots n'épargnent ni leur argent, ni leur crédit, nous en « avons des exemples : mademoiselle Lemaure, mademoiselle « Gaussin et tant d'autres dont la jeunesse et les talents n'é- « taient pas si dangereux que ceux de la petite fée; enfin, je « vais me mettre après et j'écrirai à deux personnes; mais si « c'est cet évêque de Mirepoix, je ne réussirai pas. Le roi le « regarde comme un saint et le croit vrai sur tout ce qu'il dit.

« Il n'arrivera probablement rien au petit Favart, car son « talent n'est pas à craindre pour les péchés mortels; et il est « sujet à correction, parce que ses pièces passent à la police; « d'ailleurs, il n'est pas à craindre pour la société sans la petite « fée; si elle n'avait pas été prise, peut-être l'aurait-on exilé; « mais il ne lui serait rien arrivé de plus, et cette situation « peut se rendre douce et agréable; mais celle de la petite fée « est terrible ! Que je plains cette pauvre mère, qui est une « brave femme et qui a de la raison ! Je l'ai prise en amitié « depuis que je lui ai parlé. Dites-lui que je ferai de mon mieux; « et comme elle et Favart n'ont pas un sou, priez-la d'accepter « cinquante louis dont vous trouverez le billet ci-joint, cela leur « servira dans le moment présent et je leur promets assistance « de toutes les façons pour l'avenir.

« Meusnier, dont vous me parlez, ne pourrait-il pas se gagner « et nous dire où est ce père? Ce serait un grand point; et si « nous avions une fois celui-là, je ferais bien tourner la chose « à bien; un père est toujours père et porte avec soi un carac- « tère que je n'ai pas; cela ferme la bouche aux dévots. Enfin, « tentez cette voie, ou faites-la tenter par la mère de la petite « fée; du moins pourra-t-elle, par son moyen, trouver à écrire à « sa fille. Adieu, ma bonne amie, écrivez-moi souvent. »

Qui ment, de l'inspecteur de police Meusnier qui prétend que tout a été machiné par le maréchal, ou de Maurice de Saxe qui déclare ne pas connaître Meusnier? Nous avons par cette lettre

quelques explications de plus que par la précédente sur le parti dévot à la Cour ; il est vrai que si nous avons plus de détails, nous n'avons pas grand éclaircissement. Nous apprenons que la mère de Mme Favart, Mme Duronceray, s'était mise en rapport avec le maréchal et que la mère et la fille avaient accepté les mille livres qu'il leur avait offertes.

En novembre 1749, Mme Favart est transportée des Andelys, où elle jouissait d'une certaine liberté, au couvent d'Angers, qui était un « couvent de force », dans la crainte, dit-elle, « que je ne reçoive ou ne vous donne de vos nouvelles ».

Dans cette lettre, où elle supplie ses parents de ne pas s'étonner si elle ne donne pas signe de vie, car « je n'ai permission d'écrire qu'à l'exempt qui m'a amenée ici », elle ajoute ces deux phrases ambiguës. Dans l'une elle dit : « Je crois que l'on craint « que je ne dise que ce sont *d'autres que mon père* qui m'ont fait « mettre ici, et on me changerait peut-être encore de couvent, « pour me mettre je ne sais où. » Ceci peut s'entendre du parti dévot, comme du maréchal. Dans l'autre, elle déclare : « Nous « ne souffrons pas seuls, car je suis sûre que les auteurs de nos « persécutions souffrent autant que nous. » Là, il semble qu'il ne puisse être question que du maréchal ; mais pourquoi le pluriel ?

D'Angers cependant, elle écrivait à Maurice de Saxe ; et ses lettres ne sont point nettes.

Le 5 décembre 1749, elle lui dit :

« J'ai cru qu'il était plus décent de vivre avec mon mari et « mes parents que de me livrer à contenter, si j'en avais été « capable, les caprices qui me seraient peut-être venus, ce qui « aurait déshonoré ma conduite passée ; vous savez qu'elle est « irréprochable de ce côté-là, et vous devez me rendre assez de « justice pour le croire. Si j'ai usé de vos bienfaits et de vos « secours, j'y ai été forcée, n'étant pas la maîtresse de gagner « ma vie, et vous savez que mes parents ni moi n'ont aucune « fortune que mes talents et les leurs. Il valait mieux faire ce que « je vous ai dit tant de fois, me reprendre vos bienfaits et me

« laisser tranquille, que de me les laisser et qu'ils me servent « si peu et de me faire autant de mal que vous nous en faites. « Vous dites que ce n'est pas vous; mais c'est toujours vous qui « en êtes la cause. Je ne connais point les gens de Cour; je ne « leur ai jamais rien fait et ils ne sont pas assez injustes pour me « faire du mal à propos de rien. Je ne puis que me plaindre amè- « rement du sort cruel qui m'arrive, il n'y a que votre bonté, « votre générosité et votre pitié qui me tireront d'ici : voilà le « seul espoir qui me reste. Adieu. »

De son mari, pas un mot; des phrases ambiguës, comme celle où elle ne parle que de contenter les caprices qui lui seraient venus; la certitude qu'elle a accepté les bienfaits du maréchal, et l'aveu que c'est de lui, de lui seul, de sa générosité et de sa pitié, qu'elle attend sa délivrance.

Le maréchal la lui promet, mais elle tarde à venir; Mme Favart s'impatiente; le 20 décembre elle lui écrit à nouveau.

« Au nom de Dieu, dit-elle, ne me trompez point; si j'ai le « bonheur d'avoir ma liberté, que ce soit au plus tôt. Je souffre « plus dans l'incertitude que de savoir tout de suite si je suis « sacrifiée tout à fait. J'attends de jour en jour avec la plus « grande impatience, depuis que vous m'avez donné espérance « que j'allais sortir de cette vilaine maison. Toutes les fois qu'on « tire la cloche, j'ai des battements de cœur affreux. Je crois « que c'est moi que l'on vient chercher; je me mets à courir de « tous les côtés comme une brebis égarée, sans répondre aux « personnes qui me parlent. Je les fuis pour aller rêver dans un « petit coin. On sonne, je saute de nouveau auprès de la porte. « Quand je vois que ce n'est pas moi qu'on demande, je m'en « reviens toute consternée dans ma petite cellule, me renfermer « pour pleurer comme une enfant. Voilà la vie que je mène. « Quand je serai sortie d'ici, je croirai voir le jour pour la pre- « mière fois. Je ne vous remercie point de toutes vos bontés ni « de toutes les obligations que je vous ai; elles sont sans nombre « et je ne finirais jamais. Je sais que vous n'aimez point les

« compliments et je vous dirai tout simplement que je ferai « toute ma vie ce que je pourrai pour vous prouver ma recon- « naissance. »

La lettre est touchante : la fin en est caractéristique.

A la fin de décembre 1749, Mme Favart quitta le couvent d'Angers pour aller vivre pendant quelques mois à Issoudun où elle était « reléguée par ordre du roi » et où elle vécut avec sa mère. Cette mère, cependant, avait signé la requête de transfert, dont l'original, qui existait aux archives de la préfecture de police, portait la date du 11 décembre 1749. Elle s'en absenta deux fois, par permission signée de Berryer, le 11 février et le 17 juin. Le 27 juin la lettre de cachet qui la visait fut révoquée.

Que faisait Favart pendant ce temps? Après avoir erré de ville en ville, sous le coup d'une lettre de cachet qui l'exilait, « comme coupable de débauche », dans la petite ville de Rue, dans la généralité d'Amiens, il se cachait. Il se blottit, dit-on, pendant quelque temps dans une cave où, pour vivre, il peignait des éventails, ce qui lui causa des maux d'yeux dont il faillit plus tard perdre la vue. Il écrivait aussi ; il écrivait à son ami Conigliano, et ce qu'il lui disait ressemble terriblement à un aveu :

« Vous, mon bon ami, avouait-il, qui êtes sensible, car tous « les honnêtes gens le sont, fuyez l'amour comme le plus grand « de tous les maux. Que mon exemple vous serve; c'est une « passion violente et aveugle qui m'a plongé dans l'abîme « affreux dont je ne sortirai jamais. La plupart de mes amis « m'ont abandonné. Il n'y a que l'infamie qui s'offre à me tirer « du précipice; j'y resterai, je n'ai garde de me sauver par son « secours, ce serait me perdre encore plus. »

Lorsque la lettre de cachet lancée contre lui est abolie, il semble pouvoir respirer, le 30 août 1750. Cependant il écrit encore cette phrase : « Mon exil est expiré, mais je n'en suis « pas plus heureux, mes chagrins sont d'une nature à ne finir

VUE DE LA NOUVELLE DECORATION
DE LA FOIRE S.T GERMAIN

« qu'avec ma vie. » Si l'on rapproche ces paroles de la lettre qui suit, on comprendra qu'en réalité Favart, qui avait renvoyé avec ces mots : « Ma respectable mère, vous pensez comme « nous, un bienfait qui déshonore est un outrage de plus » un billet de 1,200 livres que le maréchal avait fait tenir à la pâtissière, souffrait d'un mal cruel : la jalousie, aggravée encore par l'amour qu'il ressentait pour une femme qui lui était infidèle.

A peine libre, à Issoudun, Mme Favart avait écrit à sa belle-sœur. Celle-ci lui répondit, en faisant un tableau très sombre des maux qu'a soufferts son mari ; puis brusquement elle ajoute :

« Il croira tout réparé (la perte de sa santé, celle de ses livres, « celle de ses amis) lorsqu'il retrouvera en vous des sentiments « dignes de lui. Il ne demande point d'en être l'objet ; que ce « soit l'honneur seul qui vous y détermine. Content de vous « aimer, il n'exige point de retour ; il sait, par une triste expé- « rience, que l'on ne commande point à son cœur. »

C'était clair ; d'autant plus qu'elle débutait par ces mots :

« Si vous pensez comme vous nous le témoignez, ma chère « sœur, je ne vois pas que vous puissiez balancer sur le parti « que vous avez à prendre, puisqu'il est en votre pouvoir « d'exécuter votre volonté. Il n'était pas nécessaire de demander « l'avis de mon frère, vous devez assez le connaître pour être « sûre qu'il ne vous donnera point un conseil différent de ceux « qu'il vous a toujours donnés. Il ne connaît point les arran- « gements que l'on peut prendre avec l'infamie. »

Mlle Favart terminait en déclarant : « Tels sont les sentiments « de mon frère et les nôtres. Je vous les écris par l'ordre de « ma mère. »

Pendant que Favart, redevenu libre, vivait à Paris « d'un emploi modique à la vérité, mais suffisant » pour le faire subsister, Mme Favart, ayant pris son parti de vivre avec le maréchal de Saxe, s'installait au château des Piples, près de Boissy-

Saint-Léger, ayant auprès d'elle la femme Mouret, concierge de Chambord.

Le 30 novembre 1750, Maurice de Saxe mourait subitement à Chambord; les contemporains voulaient qu'il fût mort entre les bras de Mme Favart; témoin ce quatrain :

O toi qui d'Albion défias le courage,
Et qui fus du Français l'unique boulevart,
Toi qui portas partout la mort et le carnage
Devais-tu donc mourir sur le sein de Favart?

« Le maréchal de Saxe, affirme Collé, ne pouvait s'en passer : « elle lui ferma les yeux. »

Consulté, plus tard, sur l'accident qui fit passer le maréchal de vie à trépas, Favart, toujours aussi énigmatique, répondait :

— Je crois qu'il m'est permis de dire, sur la mort de cet illustre homme de guerre, ce que le père de notre théâtre disait sur le cardinal de Richelieu :

Qu'on parle bien ou mal du fameux *maréchal*,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien :
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal;
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

De fait, par la suite, Favart parut oublier et Maurice de Saxe et Langellerie et Vaugirard et « les prisons » de sa femme.

IV

DU THÉATRE DE LA FOIRE A LA COMÉDIE-ITALIENNE

Avec 1751 s'ouvre pour le ménage réconcilié et associé en vue de la fortune, une ère de prospérité, de succès, de bonheur, qui ne finira qu'avec la vie. Mais avant d'arriver à cette halte de gloire, il restait au ménage un degré à franchir. Pour lui, il s'agissait de se classer parmi les auteurs qu'on considère, les hommes de lettres importants ; pour elle, il fallait conquérir au théâtre et dans le monde une autre place que celle qu'elle devait à ses talents naturels et à ses aventures. Les Favart mirent dix ans à cette conquête qu'ils achevèrent en faisant supprimer le théâtre de la Foire et en réunissant l'Opéra-Comique à la Comédie-Italienne.

Après la mort du maréchal, on fut quelque temps à se remettre ; Mme Favart, soit qu'elle ait obéi aux injonctions de sa belle-mère et qu'elle soit venue prendre, rue de la Verrerie, une place un peu humiliée, soit qu'avec sa propre mère, elle soit allée dans une autre ville que Paris, ne fait plus parler d'elle pendant quelque temps. Favart, lui, dirige le théâtre de Rouen.

En octobre 1751, Monnet, l'ancien directeur de l'Opéra-Comique de 1743, Monnet qui avait connu Favart, revenait à Paris, retour de Londres, la tête pleine de projets grandioses. Il inté-

Madame Favart dans " La Chercheuse d'esprit ".
Dessiné par Eisen, gravé par Alianet.

ressa la marquise de Pompadour à ses plans; fit agir Mlle Le Maure, de l'Opéra; à la fin de l'année, le roi autorisa la réouverture de l'Opéra-Comique. D'Argenson en écrivit au prévôt des marchands, et le 25 décembre, Monnet passait avec la ville un bail de six années, moyennant une redevance de 12,000 livres pour chacune des trois premières années et de 15,000 pour chacune des trois dernières. Il avait promis d'ouvrir le 3 février 1752 et il était, suivant sa propre expression, « sans argent, sans auteurs, sans acteurs, sans théâtre ».

L'argent, on lui en prêta; les acteurs, il en fit venir de province et particulièrement ceux qui avaient fait partie de l'ancien Opéra-Comique; le théâtre, il y avait l'ancienne salle du faubourg Saint-Germain, mais elle était sous scellés depuis dix-huit ans et aux mains des créanciers de feu Pontau; il la tira des mains de la justice; les auteurs, il découvrit Vadé, l'auteur de la *Pipe cassée*. Moyennant « des offres honnêtes » Vadé consentit « à consacrer ses talents à Monnet », et cela lui suffit pour commencer.

Cela pouvait aller pour la foire Saint-Germain; mais pour la foire Saint-Laurent, il n'y avait pas de salle. Monnet s'ingénia et fit des merveilles. Je lui laisse la parole.

Six personnes qui me voulaient du bien, me prêtèrent généreusement, et sans aucun intérêt, mille louis d'or, pour m'aider dans la construction de la salle que je voulais faire bâtir. Je m'adressai, pour cet effet, à M. Arnoult, machiniste-ingénieur du roi. Je lui fis part de mes idées... il se chargea de l'exécution et ses talens, ses soins, furent bien secondés par l'intelligence de M. de Leuze, qu'il avait choisi pour travailler sous ses ordres. Feu M. Boucher, premier peintre du roi, se fit un plaisir de composer les dessins du plafond, des décorations, des ornements même et de présider à toutes les parties de la peinture... Le théâtre, pour lequel il n'y eut ni dessin, ni plan d'arrêté, fut construit en trente-sept jours.

Ce théâtre, remarquable par son acoustique, servit, déclare Monnet, « en partie de modèle à ceux qu'on a bâtis depuis à Paris et dans les provinces », il fut acheté, plus tard, « par le roi,

démoli et placé à l'Hôtel des Menus, pour les répétitions particulières des spectacles de la Cour ».

La première campagne de Monnet à la foire Saint-Laurent lui rapporta 133,000 livres.

Favart doubla vite Vadé. Le 3 février, à l'ouverture, on joue de lui *la Servante justifiée*; le 3 mars, on reprend son chef-d'œuvre, *la Chercheuse d'esprit*, avec Mlle Rosalie dans le rôle de Nicette. « La naïveté de cet agréable ouvrage n'avait jamais été aussi bien rendue, note le *Mercure*, qu'elle l'a été par Mlle Rosalie. » En juillet, c'est le *Coq du Village*; en août, c'est *Pygmalion*, que joue Magdeleine Morphy, la sœur de la plus belle des pensionnaires du Parc-aux-Cerfs. Voilà pour la première année.

En même temps, en janvier 1752, Mme Favart rentre à la Comédie-Italienne, avec l'expectative d'une part entière — car on avait fait remonter ses droits au mois d'août 1749 — part dont elle entra en jouissance, à Pâques de la même année, par la retraite de Flaminia Riccoboni. Elle ne tarda pas à y prendre une des premières places.

Les Italiens, qui avaient reparu à l'Hôtel de Bourgogne, avaient été obligés de transformer leur genre et d'abandonner leur jeu en italien. Jusqu'à 1740, ils avaient dû à Marivaux le succès de leur scène. Mais Marivaux avait cessé d'écrire, il fallait trouver autre chose. En 1752, une compagnie de bouffons italiens, sous la direction de Banbini, vint donner la *Serva Padrona* de Pergolèse. Ce fut, dans Paris, un tel engouement, que l' « opéra-bouffe » était la seule forme de théâtre et que la musique italienne était la seule musique capables d'animer et de soutenir une action. C'est là ce qu'on appelle « la querelle des Bouffons » que Monnet prétendit trancher en suggérant à Vadé de s'inspirer de La Fontaine. Il écrivit *les Trocqueurs* que Monnet fit mettre en musique secrètement par Dauvergne, celui-là même qui devint surintendant de la musique du roi et qui était alors à ses débuts, annonçant partout que le nouvel opéra-comique était d'un musicien italien habitant Vienne. La ruse eut du succès et lorsque triomphant, Monnet révéla Dauvergne et sa véritable

personnalité, le public ne lui en voulut pas et les *Trocqueurs* furent goûtés comme ils méritaient de l'être.

Les Italiens prirent leur revanche, en donnant une traduction, faite par Baurans, de l'opéra-comique de Pergolèse : *la Servante maîtresse*. Les deux partis se trouvaient d'accord : les paroles étaient d'un Français et la musique d'un Italien. Dans le rôle de Zerbine, Mme Favart qui créa l'œuvre de Baurans eut beaucoup de succès : elle reparaissait triomphante après une éclipse de trois années et quelles aventures !

Monnet avait Vadé, comme auteur ; bientôt il aura Sedaine ; les Italiens s'adressèrent à Favart. Il était naturel que celui-ci (bien qu'il n'abandonnât point complètement Monnet) alimentât le théâtre où jouait sa femme. La traduction de la *Servante maîtresse* lui avait indiqué une voie : il la suivit.

Favart — c'était le goût du jour, et la facilité du genre plaisait à son talent primesautier — eut toujours une certaine tendance à la parodie. En mars 1751, il avait écrit, pour les Italiens, une parodie de *Thétis et Pélée* sous le titre d'*Amants inquiets*. « Le public, dit Collé dans son journal, y a couru avec fureur, quoiqu'elle n'en valût pas la peine. » Et, aussitôt, il nous explique les raisons d'être de cet engouement : c'est qu'on avait un désir extrême de voir rendre aux Italiens « la liberté de donner des parodies ».

Elle leur avait été ôtée, ajoute-t-il, depuis plusieurs années ; Voltaire, par son crédit auprès des gentilshommes de la Chambre, leur avait fait défendre d'en jouer, ainsi que toutes sortes de critiques de pièces de théâtre. Ce galant homme ne peut souffrir ce badinage, surtout lorsqu'il tombe sur ses ouvrages.

C'est pourquoi on applaudit à la renaissance d'une moquerie à laquelle nous sommes toujours sensibles. « Fontenelle (l'auteur de *Thétis et Pélée)* y a été, dit notre auteur, et il dit qu'il a ri, c'est sans doute du plaisir qu'il a eu de se voir si mal parodié. » En 1755, il donna, toujours aux Italiens, *Ninette à la Cour*, parodie d'une pièce italienne, *Bertholde à la Cour*, « pleine, disent

Madame Favart dans " Les Nymphes de Diane ".
Dessiné par Cochin, gravé par Chedel.

les auteurs de l'*Opéra bouffon*, de traits spirituels et ingénieux » et une « musique légère, douce, délicate, ajoute encore à ses attraits ». Mme Favart qui joua Ninette « reçut dans son rôle les plus vifs applaudissements ». On lui avait donné, quelques jours auparavant, une marque particulière de sympathie : le 9 octobre 1754, raconte Barbier, le jour de la Saint-Denis, on

organisa à la Comédie-Italienne une représentation à son bénéfice et à celui du chanteur Rochard et du maître de ballets Deshaye.

Comme ces acteurs sont fort aimés, écrit Barbier, il y a eu une assemblée des plus complètes. On dit même des loges louées par des seigneurs, au delà du prix ordinaire, par gratification pour eux.

Les succès multipliés de la *Servante maîtresse* et de *Ninette* engagèrent Favart à traduire un intermède italien, *la Zingara*. Favart en fit *la Bohémienne* qui fut rendue « supérieurement » par Mme Favart. C'est à l'apparition de cette pièce qu'une innovation se produisit : « La pièce parut imprimée dès le premier jour, comme les paroles d'opéra pour l'intelligence des airs : ce qui depuis a passé en usage. »

Favart n'était pas le seul à opérer ce genre de transformation théâtrale. A l'Opéra-Comique, chez Monnet, Naigeon parodiait, sous le même titre, *les Chinois*, et, en 1756, Sedaine signait *le Diable à quatre*, parodie de la pièce anglaise *Devil to pry*. Dès lors, les Italiens et l'Opéra-Comique remplissaient le même but. Monnet était trop fin pour ne pas l'avoir vu, et Favart, trop subtil pour ne l'avoir pas senti. En 1755, dit d'Argenson, une cabale s'organisa entre eux. Il écrivait :

On parle de renvoyer en Italie notre troupe de comédiens italiens; l'Opéra-Comique la remplacerait, pendant les deux foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent, avec d'autant plus de raison que les Italiens ne jouent quasi plus de pièces italiennes ou n'y ont personne... Brigue, cabale, pour cela... La demoiselle Favart et son mari se sont ligués avec Monnet pour cette opération.

C'était très simple; aussi Favart, voyant le but à atteindre, faisait pencher la balance du côté où il penchait lui-même.

J'ai dit ce que, durant cette période, Favart avait fait jouer aux Italiens. Voici ce qu'il donna à Monnet : en février 1753, *Acajou*, d'après un conte de Marmontel; en septembre, *les Nymphes de Diane* qui avaient été composées en Belgique, pour

le théâtre du maréchal de Saxe; en août 1754, *Cythère assiégée*; en 1755, *les Jeunes Mariés*; à la Saint-Laurent de 1756, *l'Amour impromptu*; en septembre *le Mariage par escalade*, composé d'abord pour la marquise de Mauconseil, chez qui elle fut représentée, à l'occasion de la prise de Port-Mahon; le 14 mars 1757, la répétition générale du *Petit-Maître malgré lui*.

Sa femme, actrice des Italiens, parait aux objections que la collaboration de son mari à un théâtre rival pouvaient faire naître, en faisant jouer par la troupe qui l'avait engagée, le 1er septembre 1757, *Les Ensorcelés* ou *La Nouvelle Surprise de l'Amour* qu'elle avait composée avec Guérin et Harny, rajeunissement de « Daphnis et Chloé », où Mme Favart jouait le rôle de Jeannette.

Le répertoire des deux entreprises prouvait que leur genre se doublait et que l'une des deux était inutile. Mais qui serait supprimé? Les Italiens ou l'Opéra-Comique? La question qui se posait ainsi ne reçut pas une solution immédiate, d'autant qu'en 1758 Favart devint un des directeurs de l'Opéra-Comique.

La mort de M. Vadé, écrit Monnet, fut pour moi une perte irréparable, qui, jointe à ma mauvaise santé, m'obligea à quitter la direction.

Il céda son privilège à une société composée de Corby, de Moëtte, de Dehesse, de Champeron et de Favart.

Jules Corby, qui avait à ce moment 32 ans, était un homme de lettres, mari de la femme de chambre favorite de la duchesse de Choiseul; par elle, il obtint les fonds nécessaires à son entreprise. Joseph-Benoist Coste de Champeron, lui, était un magistrat, conseiller à la troisième chambre des enquêtes du Parlement de Paris; son amour pour le théâtre l'avait poussé dans cette société. Moëtte était le fils du grand libraire parisien, Charles Moëtte, éditeur de l'*Histoire des antiquités de Paris*, de Sauval; quant à Dehesse, c'était un comédien de la troupe italienne.

La cession fut faite moyennant 83,000 livres. Monnet laissa

dans l'entreprise 14,000 livres et les autres parts furent réparties inégalement entre les associés. Favart se contenta d'apporter 7,000 livres, sur lesquelles on lui fit 4,000 livres d'appointements. C'était un bon placement.

Corby, le grand meneur de l'association, put, grâce à ses protections, favoriser le nouvel Opéra-Comique et obtenir pour lui l'autorisation de faire représenter, sur son théâtre, telles pièces de musique du genre qu'il le jugerait à propos. Les Italiens étaient directement menacés.

Cette période de 1759 à 1761 est pour Favart et pour sa femme une époque de grande activité. En 1759, il devient le correspondant du comte de Durazzo et joue les informateurs littéraires; il s'occupe activement de la fusion des deux théâtres, et produit, tant à l'Opéra-Comique qu'aux Italiens.

A l'Opéra-Comique, on voit de lui, en 1759, *le Départ de l'Opéra-Comique* et *le Retour de l'Opéra-Comique*, deux pièces de circonstance, plusieurs prologues et compliments, *la Parodie du Parnasse*. En même temps, toujours par application de son système, il nourrit les Italiens de ses productions. Favart prenait son bien où il le trouvait, généralement tout près de lui; mais cela n'allait pas sans lui susciter quelques difficultés. En mars 1759, il donna à la Comédie-Italienne *la Soirée des Boulevards*, dans laquelle il avait emprunté à Collé le personnage d'un important qui ne dit jamais rien, mais qui paraît toujours vouloir dire quelque chose.

Cette petite infidélité, écrit Collé vexé, sera cause que de mes jours, je ne lui lirai rien de ce que je ferai, ni à tous ces auteurs qui travaillent pour de l'argent; c'est une leçon pour moi que ce criant plagiat.

Mme Favart, de son côté, non contente de jouer, produisait au aussi pour les Italiens. En 1753, elle avait parodié *le Devin du village*, l'opéra de J.-J. Rousseau qui venait de paraître, et, en compagnie de Harny, en avait fait une pièce, *Bastien et Bastienne* où elle opéra la fameuse révolution dans le costume, que la Clai-

Cythère assiégée.
Frontispice dessiné par Boucher, gravé par Cochin fils.

ron appliqua plus tard à la tragédie et qu'elle poursuivit jusqu'à la fin de sa carrière. En octobre 1760, on représenta *la Fortune au village*, parodie d'*Eglé*, dont elle avait écrit les paroles et dont Gibert avait fait la musique.

En 1761, le 9 avril, fut jouée une des meilleures pièces de Favart, et celle, par surcroît, qui contient un des meilleurs rôles de Mme Favart; c'était *les Trois Sultanes*. Il en avait pris le sujet dans un des contes moraux de Marmontel; lui-même le reconnaît, en ces termes, dans une note qui a été conservée :

Un des plus ingénieux contes moraux de Marmontel m'en a fourni le sujet et les caractères; j'ai même profité des pensées de cet illustre académicien, et j'ai tâché, autant qu'il m'a été possible, de faire passer dans mes vers les expressions heureuses qui répandent tant de chaleur et d'intérêt dans ce conte agréable et philosophique, où la connaissance du cœur humain est développée par gradations. Malgré tous mes efforts, je suis bien loin de mon modèle : aussi dirai-je avec franchise :

Marmontel, cet ouvrage est plus à toi qu'à moi;
C'est ton goût que j'ai pris pour règle;
Et quand je m'élève avec toi,
Je suis le Roitelet sur les ailes de l'Aigle.

Marmontel prit en bonne grâce cette accommodation de son œuvre. « Il m'est tombé un diamant sous la main », lui écrivit-il le 20 avril 1761 ; « je l'ai taillé à ma manière, mais c'est vous qui « l'avez mis en œuvre, et les brillants dont vous l'avez entouré « en ont rehaussé le prix. C'est donc à moi de vous remercier et « de vous applaudir avec le public. Je l'ai fait de bon cœur, je « vous jure, et je compte avoir aujourd'hui ce plaisir. Peut-être « votre exemple et votre succès encourageront-ils les gens de « lettres à faire usage de quelques-uns des traits que j'ai répan- « dus dans mes contes. C'est pour eux que je les ai recueillis.... « Je baise bien respectueusement, non pas la poussière des pieds, « mais la babouche de Roxelane. »

Les Trois Sultanes, qui avaient pour autre titre *Soliman II*,

furent dédiées par Favart au maréchal de Richelieu, en des termes d'une flatterie qui nous paraîtraient aujourd'hui téméraires.

Madame Favart dans " Soliman II ".
Dessiné par Gravelot, gravé par Le Mire.

Sa conclusion disait :

C'est donc au grand homme, au héros, à l'homme aimable, qui a le plus souvent ressenti le pouvoir d'un sexe enchanteur dont il a toujours fait les délices; au protecteur des lettres, en même temps que

le protecteur des arts, un des principaux ornements de l'Académie, que mon zèle paie aujourd'hui un tribut si justement mérité.

Cet opéra-comique eut beaucoup de succès. L'intendant des Menus, l'homme de qui dépendaient tous les acteurs, Papillon de la Ferté, écrivait à Favart, le 12 août 1761, pour le féliciter et lui indiquer certaines défectuosités de jeu, dont Mme Favart profita. Le succès fut durable; jusqu'en 1802 on le joua sur le Théâtre Italien, le considérant bien comme un ancien vaudeville, à cause de la chanson qui y était chantée et du divertissement que l'on dansait, sous le titre « le couronnement de Roxelane »; plus tard, on reconnut que cette pièce était une véritable comédie et, à partir de 1803, elle fut au répertoire du Théâtre-Français.

Mais d'autres soins que ceux du théâtre sollicitaient les deux époux. Dès 1755, nous l'avons vu, on songeait — et eux tout particulièrement — à la réunion des deux troupes de l'Opéra-Comique et des Italiens. A partir de 1759, on fit mémoire sur mémoire, et les premiers gentilshommes de la Chambre, qui avaient les spectacles dans leur juridiction, furent assaillis de papier imprimé et manuscrit. On se passionnait à Paris, alors comme aujourd'hui, pour de petites choses. La bataille était dans son plein et la question était envisagée sous toutes ses formes. Ce furent les arguments matériels qui eurent le plus de poids.

Le tort que l'Opéra-Comique fait aussi bien à l'Académie royale de musique qu'aux spectacles français et italiens, disait un de ces mémoires, s'est accru au point qu'au premier soupçon de la réunion que l'on propose, ils ont été tous trois presque déserts. On peut dire, sans crainte d'être démenti, qu'en donnant leurs plus belles pièces par les meilleurs acteurs, ils ne retiraient pas tous leurs frais, tandis que, à cet autre spectacle, on étouffait dans la foule des spectateurs trois heures avant le commencement des pièces et que ce délire, ce goût des frivolités et des équivoques a gagné jusqu'aux auteurs. Qu'on compulse les registres de caisse des trois spectacles qui souffrent et tirent à leur fin, on en trouvera la recette diminuée considérable-

Le Théâtre-Italien.
Dessin de Lallemand, gravé par Née.

ment depuis le rétablissement de l'Opéra-Comique, malgré les dépenses immenses que les acteurs ont faites pour en empêcher la chute.

Et le mémoire ajoutait :

C'est pourquoi on croit pouvoir se flatter que les directeurs de l'Académie royale de musique ne s'opposeront pas, pour l'appât d'une indemnité qu'ils ont perdue au centuple, aux dispositions des personnes en place, qui n'ont en vue que le bien des anciens spectacles et de la nation, en proposant la réunion de l'Opéra-Comique à la Comédie-Italienne, où les pièces seraient jouées avec la décence convenable dont ses acteurs ne se sont jamais écartés. Cette réunion est généralement désirée par tous les bons patriotes.

L'Opéra comprit, et les premiers gentishommes de la Chambre prirent une décision conforme aux désirs de beaucoup. Puis la question fut portée plus haut, au Conseil des dépêches. Là, on ne vit point sans étonnement l'archevêque de Paris se présenter ainsi que le dit Favart, « avec toute la pompe de la prélature » comme partie intervenante en faveur du spectacle forain. Louis XV s'en étonna et Richelieu dit à l'archevêque : « Ne trouvez-vous pas mauvais que les comédiens italiens et l'Opéra-Comique vous fassent assigner pour déduire vos raisons ? » Le prélat fut un peu décontenancé, mais il tint bon et il fallut deux séances du Conseil des dépêches pour vider la question. L'archevêque se faisait le protecteur des théâtres de la foire pour un motif fort noble ; c'est qu'un spectacle de plus dans Paris produisait un avantage de plus pour les pauvres, à cause du quart de la recette qu'on prélevait en leur faveur. Le grand bureau des pauvres fut saisi de l'affaire et penchait pour le *statu quo*. Enfin, Choiseul, partisan de l'union, l'emporta, en s'écriant : « J'ai fait mon incorporation militaire ; que l'on fasse, si l'on veut, l'incorporation comique. » Le roi n'avait manifesté aucune volonté ; le ministre s'était déclaré pour ; ainsi fut fait.

Le 29 janvier 1762 paraissait la décision opérant la fusion de l'Opéra-Comique avec la Comédie-Italienne, à dater du 1er février. Comme l'écrivait Favart au comte de Durazzo :

« Plus d'opéra-comique aux foires, mais sur le Théâtre-Italien « pendant toute l'année, à l'exception cependant de la semaine « de la Passion, dans le cours de laquelle on représentera, « comme à l'ordinaire, sur le théâtre de l'Opéra-Comique à la « foire Saint-Germain, nos petits opéras bouffons pour l'intérêt « des personnes et l'édification des badauds. »

Des débris de l'Opéra-Comique, le sieur Bernant forma une troupe pour Rouen; on fit une réforme dans la Comédie-Italienne, en renvoyant Balletti, Lejeune, Mmes Bagnioli, Carlin, Piccinelli; à leur place, Laruette, Audinot, Clerval, Mlles Deschamps et Neissel quittaient le boulevard pour devenir « Comédiens ordinaires du roi ». On arrêta l'état de remboursement de l'ancienne société de la façon suivante: Champaron, 14,000 livres; Corby, 10,000 ; Moette, 9,000; Favart, 7,000; Dehesse, 14,000. Le surplus appartenant à Monnet fut placé par lui sur la Comédie-Italienne et l'heureux intermédiaire de cette grosse opération, Corby, recevait des Italiens une gratification de 40,000 livres et une pension viagère de 8,000 livres, dont 4,000 réversibles, à sa mort, sur la tête de sa femme.

L'Opéra-Comique devenait un théâtre classé, et un genre national. Il quittait la foire et les tréteaux pour se changer en un spectacle régulier.

Favart, qui avait préparé l'évolution, devait en bénéficier : lui aussi, cessait d'être un auteur irrégulier, « un vaudevilliste », pour entrer dans la phalange des écrivains presque officiels. Mme Favart avait part à cette métamorphose; elle bénéficiait de la notoriété de son mari et se classait à la fois parmi les grandes actrices et parmi les auteurs à succès; elle acquérait enfin une autorité grâce à laquelle elle put faire triompher la révolution dans le costume de scène, qui fut un de ses titres de gloire.

V

LES SUCCÈS DE FAVART ET DE SA FEMME

VOICI, de 1762 à 1772, les dix années glorieuses des époux Favart; années de paix dans un ménage vieillissant, où la femme, ainsi qu'il convient, prend de plus en plus d'influence; années de travail fécond et fructueux; années où Mme Favart, qui a atteint le point culminant de son art, règne et charme sans conteste; où Favart, de plus en plus fêté, de plus en plus goûté, gagne en réputation à la Cour comme à la ville et s'honore d'illustres amitiés littéraires. Après, ce sera la mort de Mme Favart, la demi-cécité, l'isolement et enfin, en une année de troubles publics, la disparition d'un homme qui avait été le créateur de tant de choses légères, momentanées et fines, régal d'une société qui s'amusait. En 1792, on en était au tragique, et trois mois après le décès de Favart, ce même peuple parisien qui l'applaudissait à la Foire et aux Italiens et qui fredonnait ses ariettes et ses vaudevilles, faisait le roi de France prisonnier...

La réouverture de la Comédie-Italienne transformée se fit le 2 février 1762, avec *On ne s'avise jamais de tout* et *Blaise le Savetier;* le spectacle était précédé d'un à-propos : *la Nouvelle Troupe* et d'un compliment que Clairval débita.

L'affluence, écrit Favart, était extraordinaire : dès midi, il n'y avait plus un billet à distribuer. Plusieurs personnes ont été estro-

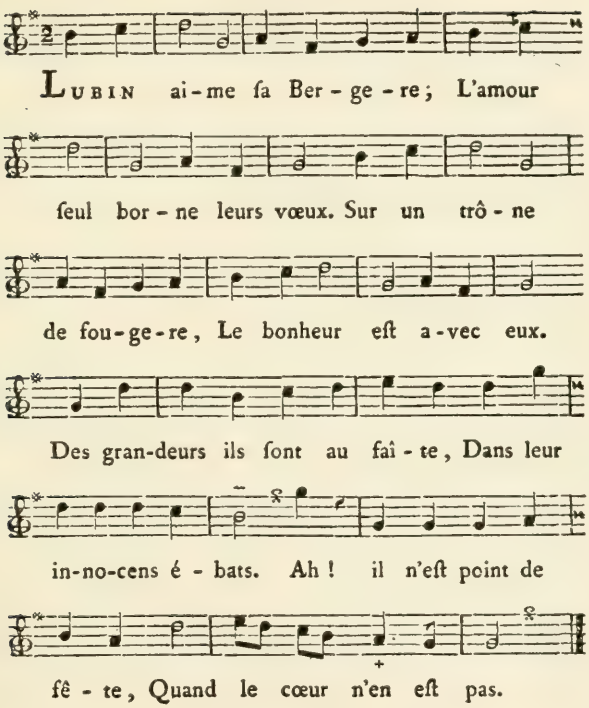

Air d'*Annette et Lubin* (Ronde).

piéces; un homme a rendu l'âme dans la presse. Les acteurs de l'Opéra-Comique, ajoute-t-il, avec malice, seront dans le cas de dire, comme Montfleuri et Pradon : « Les Molière et les Racine se glorifieront de leurs succès, quand ils verront, comme à nos pièces, des portiers tués, des gardes forcés, des spectateurs étouffés; c'est alors que nous pourrons leur céder l'avantage. »

L'expérience qui avait si bien réussi à Favart, pour *les Trois Sultanes*, Mme Favart voulut la renouveler en tirant, elle aussi, aidée « de son teinturier », ainsi que son mari l'appelait, Lourdet de Santerre, une pièce d'*Annette et Lubin*. C'était une pas-

torale en un acte, en vers, mêlée de vaudeville et d'ariettes. On l'essaya d'abord à une fête donnée pour la noce de M. de Mailly et de Mlle de Périgord, et, le 15 février 1762, elle était représentée à l'Opéra-Comique.

« Un de mes étonnements, écrit aussitôt Favart à Durazzo, « est le grand succès d'*Annette et Lubin*. Je croyais que d'après « le joli conte de Marmontel, il était aisé de faire un petit rien « agréable pour peu qu'on eût l'adresse de le rendre théâtral; « mais je ne m'attendais pas que cette bagatelle eût pu réus- « sir, au point de faire déserter les autres théâtres. C'est une « espèce d'enthousiasme, ou plutôt une preuve de notre frivo- « lité, que de la bonté de l'ouvrage : les chefs-d'œuvre du « théâtre de la nation n'ont jamais attiré une plus grande « affluence. Toutes les loges sont toujours louées d'avance; et « dès trois heures, il n'y a plus de billets. Le chant simple et « naturel des vaudevilles, soutenu des grâces de l'accompa- « gnement, semble ramener le public à l'ancien goût de l'opéra- « comique; les ariettes ne paraissent presque rien en compa- « raison. »

Sous une modestie obligée, on sent percer le légitime orgueil de Favart. Ce que nous en disent les contemporains ne fait que confirmer le témoignage du correspondant de Durazzo.

Cette pièce, écrivent les auteurs de l'*Histoire de l'Opéra-Bouffon*, enleva sans contradiction les suffrages de l'assemblée la plus nombreuse et la mieux composée. On respire lorsqu'on a à parler d'ouvrages aussi intéressants que ce dernier. Il est si facile, il est si satisfaisant de louer ce qui est bon. Sous quelque classe que l'on range *Annette et Lubin*, ce sera toujours une production ingénieuse, décente, pleine d'intérêt et de conduite, digne de la plume qui l'a écrite et du génie qui en a imaginé le sujet. Je dirai plus : le public, en l'applaudissant avec transport, a moins rendu justice à l'auteur, qu'il n'a honoré son propre goût.

Marmontel, à qui Favart et sa femme s'étaient confiés, fit « mystère qu'il avait dessein de travailler lui-même son propre fonds ». Un peu de jalousie se mêlant à son cas, il tira de son

conte une pastorale qu'il fit mettre en musique par de la Borde et représenter sur un théâtre de société, mais sans grand succès. Mme Favart et son mari avaient interprété le sujet en gens de théâtre; Marmontel, trop scrupuleux de son propre texte, laissa dans sa pièce des choses qui choquaient, comme la grossesse d'Annette.

La pièce de M. et de Mme Favart fut représentée, en octobre, pendant un voyage de la Cour à Fontainebleau, et Papillon de la Ferté écrivait le 31 octobre à l'un des auteurs : « Recevez, « monsieur, mes compliments sur le plein succès de votre pièce « d'*Annette et Lubin*. A la Cour, tout le monde en a été « enchanté et M. le duc d'Aumont particulièrement, qui me « prie de vous en marquer toute sa satisfaction. Enfin, mon- « sieur, elle a fait autant de plaisir ici qu'à Paris. »

Les pièces se suivent et ne se ressemblent pas : le 29 mai de la même année, Favart et Duni, pour la musique, donnent *le Procès* ou *la Plaideuse;* l'accueil fut tel, qu'après trois représentations, les auteurs retirèrent leur pièce. Favart, à ce qu'il raconte, « avait offert vingt-cinq louis à Duni » pour ne pas la risquer : il avait refusé.

Favart se releva par un triomphe. Au début de 1763, il reçut de sa protectrice, la marquise de Mauconseil, la lettre suivante :

« Écoutez, monsieur, j'ai une chose essentielle à vous dire, « intéressante pour vous et conséquemment pour moi: c'est « que la ville de Bordeaux veut donner une fête magnifique « pour la paix et qu'on a consulté M. de Moncrif, qui, sur-le- « champ, a pensé à vous, non seulement parce qu'elle ne « saurait être remplie par quelqu'un qui ait autant de talent « que vous, mais aussi parce que le magistrat de Bordeaux « qui est ici, lui a dit que la ville se proposait de donner une « récompense très honnête à celui qui en serait chargé, soit « par une somme, soit par une pension, ce qui a redoublé son « ardeur pour vous en charger. Il est venu m'en instruire avec

« beaucoup de zèle, de sorte que si vous l'acceptez, comme « je n'en doute pas, il faut, s'il vous plaît, que demain jeudi « à une heure, vous alliez aux Tuileries, chez M. de Moncrif, « dans la cour des princes, par le grand escalier, au second.

« Il vous attendra, pour vous présenter tout de suite au « magistrat de Bordeaux, avec qui vous travaillerez aux di- « vers arrangements que vous prendrez; quoi qu'il en soit, vous « ne sauriez trop remercier M. de Moncrif de la joie qu'il res- « sentait de pouvoir faire quelque chose qui vous soit agréable. « Bonsoir, monsieur, j'embrasse votre jolie femme, même quand « elle serait mal peignée.

« Je suis », etc...

Favart n'eut garde de manquer son rendez-vous. Il vit Moncrif, lecteur de la reine; il vit le jurat de Bordeaux; il vit le ministre d'Argenson, et apprenant qu'on ne lui demandait qu'un de ces à-propos, comme il en avait tant faits, mais sur un très noble sujet, il accepta la proposition. Il s'agissait de commémorer par une pièce de circonstance la paix rétablie avec l'Angleterre et consacrée par le traité de Paris. Il fit l'*Anglais à Bordeaux* (1763) où il eut Mlle Dangeville comme principale interprète, et cela lui valut succès, honneurs et profits.

« Cette pièce, comédie en vers libres, en un acte, suivie « d'un divertissement, a eu le bonheur de réussir », écrit-il sur-le-champ à Durazzo; « elle m'a procuré l'honneur d'être « présenté au roi, à Mesdames de France et à Mme la mar- « quise (de Pompadour). » Cela lui valut encore une pension de 1,000 livres sur le trésor royal.

Il ne s'en tint pas là. On lit dans l'*Histoire de l'Opéra-Bouffon* :

La joie publique a toujours fait naître celle de M. Favart et personne n'a chanté le bonheur de la nation avec plus de talents et plus de vérité. Tout retentissait encore des applaudissements mérités que venait de recevoir sur le Théâtre Français la jolie pièce de l'*Anglais à*

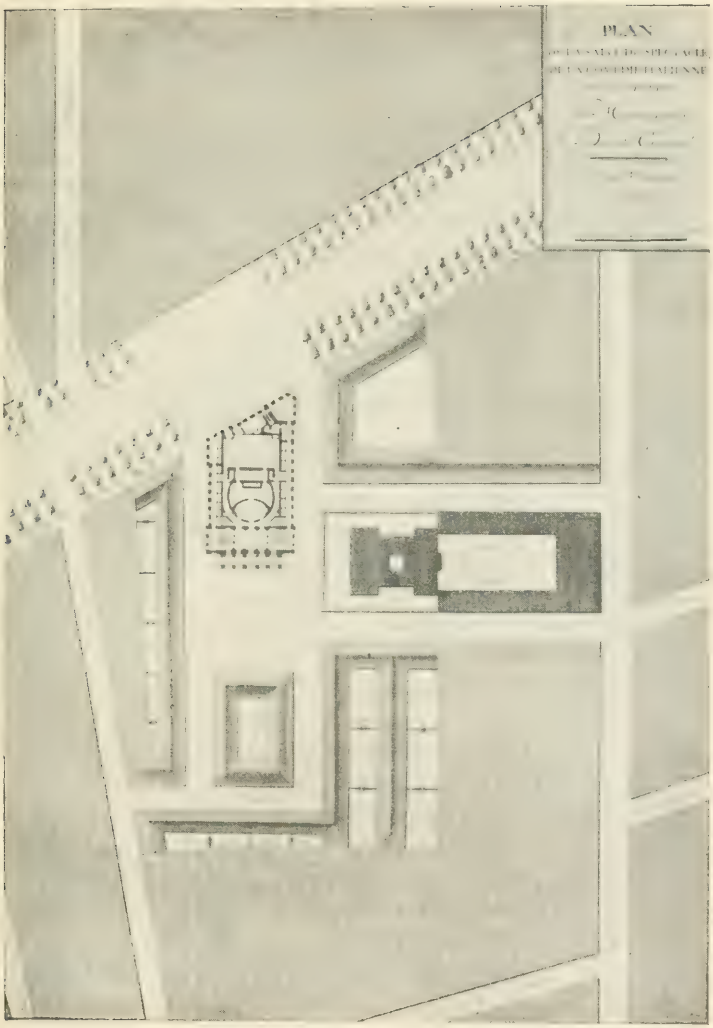
PLAN

Bordeaux, lorsque, le 4 juillet (1763), il donna aux Italiens les *Fêtes de la Paix*, divertissement en 1 acte, à l'occasion de l'inauguration de la statue du roi et de la publication de la paix.

Ce «divertissement», dans lequel jouait et dansait Mme Favart, était une pièce à tiroirs où les épisodes naissaient sur la moindre réplique et dont il ne faut retenir que ce couplet du montreur d'images, applicable au Paris embarrassé d'antan, comme il l'est encore au Paris encombré d'aujourd'hui :

Voyez dans ce cabriolet
Ce petit fringant à plumet,
Qui roule sans dire gare, gare,
En faisant, clic, clac, claquer son fouet
Au milieu d'une bagarre.
Il perce,
Il traverse,
Renverse
La foule;
Il roule,
Il passe,
Casse,
Fracasse
La glace
D'un vis-à-vis;
Arrête Monsieur le Marquis,
Marchand du quartier Saint-Denis.
V'là l'zaventures
Lure, lure, lure, lure,
V'là l'zaventures
De Paris.

Ce n'était point très bon; on s'en rend compte par la facilité avec laquelle l'*Histoire de l'Opéra-Bouffon* esquive la critique et la remplace par ce couplet :

Une pièce inspirée par le cœur est à l'abri de la critique. On n'y doit chercher ni conduite, ni liaisons de scènes, ni caractères décidés; l'ivresse du sentiment, la joie naïve, le tumulte doivent faire de ces sortes de drames un tableau mouvant, d'autant plus expressif, qu'il représente au vrai l'agitation bruyante d'un peuple qui adore son roi, et qui commence à goûter les prémices de la paix qu'il lui donne.

L'originalité dans l'inspiration n'était pas la qualité dominante de Favart. Marmontel, Rousseau, beaucoup d'autres contemporains lui avaient fourni les thèmes de ses opéras-comiques; en 1765, il prit chez Voltaire.

Le conte l'*Education des filles* donna naissance à *Isabelle et Gertrude ou les Sylphes supposés*, musique de Blaise, jouée le 14 août, avec Mme Favart dans le rôle de Mme Gertrude. Ce fut encore un grand succès :

Depuis quarante ans que je fréquente le théâtre, avoue Collé, je n'ai point encore vu ni entendu de scène qui m'ait fait plus de plaisir que celle entre Isabelle et Gertrude. C'est une naïveté, des grâces et un intérêt délicieux; le dénouement en est excellent... J'oserai dire encore que jamais M. Favart n'a plus montré de talent que dans cette pièce-ci. Il n'y a que les gens de l'art qui puissent concevoir l'excessive difficulté qui se trouvait à mettre ce conte au théâtre; c'est l'effort de l'art tant pour le fond que pour les détails.

Un autre conte de Voltaire engendra la *Fée Urgèle*, musique de Duni, dont le théâtre de la Cour à Fontainebleau eut la primeur le 26 octobre 1765. Papillon de la Ferté, en bon intendant des Menus qu'il était, se plaint de la dépense qu'elle occasionnait :

Il y a des chœurs et un ballet, qui doivent être dans le costume du temps du roi Dagobert. Nous n'avons aucun habit de ce genre, et il en faudra environ 200. M. le maréchal (de Richelieu) et M. le duc d'Aumont ont néanmoins donné l'ordre de les faire, ce qui occasionnera une grande augmentation de dépense... Cette pièce exige autant de choses qu'un grand opéra.

Quelques jours après la Ferté ne se plaignait plus des frais : la pièce avait réussi au delà de toute espérance. Elle réussit de même à Paris, où on la donna le 4 décembre.

Saurin décocha à Favart une épître où on lit :

Votre Urgèle est, mon cher Favart,
Un chef-d'œuvre d'esprit, de naturel et d'art;
Tout s'y trouve : délicatesse,
Mots joyeux, sentiment, naïveté, finesse.

Et Voltaire d'écrire aussitôt deux billets, comme il savait les tourner : l'un pour Favart, l'autre pour Mme Favart.

A Favart, il disait : « Non seulement vous avez flatté mon « amour-propre en parlant de la bonne Gertrude, mais j'en « ai encore bien davantage en lisant votre *Fée Urgelle*, car « je crois avoir deviné tous les endroits qui sont de vous... « Vous êtes inventeur d'un genre infiniment agréable; l'Opéra « aura en vous son Molière, comme il a eu son Racine dans « Quinaul. »

A Mme Favart, il écrivait : « Ma foi, il n'y a plus que l'Opéra-« Comique qui soutienne la réputation de la France. J'en suis « fâché pour la vieille Melpomène; mais la jeune Thalie de « l'hôtel de Bourgogne éclipse bien par ses agréments la vieille « majesté de la reine du théâtre. »

Les succès donnèrent de la hardiesse à Favart ou plutôt à ses amis; il avait collaboré jusqu'alors avec des musiciens de valeur, mais qui n'avaient pas cette vogue qui ouvre, toutes grandes, les oreilles du public. Un musicien, qui interprétait les scénarios de Sedaine, au point qu'il disait « que c'était sa femme et qu'il ne voulait pas lui faire d'infidélités », Monsigny, jouissait de cette vogue. On fit (et l'abbé Voisenon en fut la tête) une conjuration pour associer Favart et Monsigny (1764). Elle échoua; mais des relations étaient nées, dont on se souvint, et, plus tard, Monsigny fit la musique de la *Belle Arsène*.

Février 1768 vit une nouvelle production de Favart : *les*

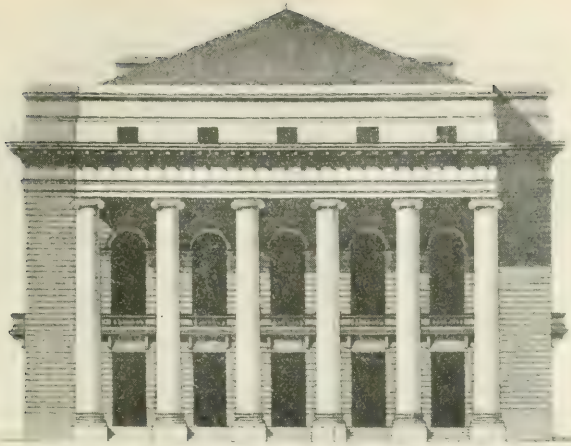

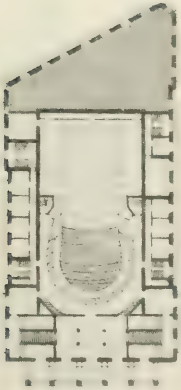

Plan et élévation du Théâtre des Italiens.

Moissonneurs, trois actes, en vers, musique de Duni. Le peuple lui fit bon accueil; le public lettré fut plus froid.

Le paysan, le dernier paysan, dit Collé, fait des épigrammes et débite des sentences. Tous les acteurs y ont de l'esprit à en impatienter; c'est toujours l'auteur qui écrit et jamais l'interlocuteur qui parle... On aurait de la peine à me justifier, à ce que je crois, le fond romanesque de la fable de cette pièce, ainsi que le style antithétique, moral et sermonnaire de tous les personnages de ce drame.

Une marquise en sortant des *Moissonneurs* s'écriait : « Je croyais aller à la Comédie et je me suis trouvée à un sermon du Père Élizée. On ne s'attend pas à cela aux Italiens; c'est un guet-apens. »

De cette période encore est la *Rosière de Salency* où nous retrouvons les ressorts d'émotion que Favart avait déjà fait jouer dans *Annette et Lubin*; c'est la jeune fille vertueuse, prête à gagner la rose qui doit proclamer son mérite et faciliter son mariage avec son amoureux, que le bailli aime, qu'il veut séduire et qui ne se sauve que par l'intervention du seigneur. Par lui l'innocence triomphe et le vice est puni. Diderot, qui avait pris la peine de refaire le scénario pour son compte, conclut : « Ce sujet est charmant, et il ne fallait pas une grande invention pour en tirer un meilleur parti. » Telle que Favart l'avait faite, la pièce plut infiniment : elle se développait suivant le goût du jour et les âmes sensibles y pouvaient s'attendrir et pleurer.

La dernière pièce de Favart, avant la mort de sa femme, est *l'Amitié à l'épreuve* et date de 1771. Marmontel, une fois de plus, en avait été l'inspirateur. Au lendemain de la représentation, il écrivait à Mme Favart : « Monsieur Favart, « Madame, est dans l'usage d'embellir tout ce qu'il touche; « il a répandu sur le sujet de l'*Amitié à l'épreuve* les grâces « de son esprit et de son style. Je ne suis pas surpris du « succès qu'il a eu. J'y prends autant de part que si j'y avais « contribué. »

***

Favart était arrivé au plus haut point de réputation et de considération que le fils du pâtissier pouvait espérer jamais atteindre. Non seulement il était l'auteur officiel, patenté en quelque sorte, des Italiens, mais encore les gens de Cour se plaisaient à lui demander sa collaboration ou à emprunter son talent, toutes les fois que les circonstances l'exigeaient. Il avait avec eux des relations suivies : la marquise de Mauconseil était sa protectrice, il lisait ses pièces chez la duchesse de Mazarin et les essayait sur les théâtres de châteaux.

Lorsqu'en novembre 1751, on donna, pour ses relevailles, une fête à la Dauphine, ce furent des vers de Favart, chantés par Jéliotte, qui célébrèrent son rétablissement et la naissance d'un prince. Maintes fois — les exemples abondent — dès qu'il s'agit d'une de ces fêtes, que les sentiments tendres du siècle se plaisaient à multiplier, c'est à Favart qu'on s'adresse. A la fin de 1760, la duchesse de Choiseul veut donner à Mme de Pompadour des tablettes pour ses étrennes; sur la première page, elle désire huit vers, sous le titre *Souvenir*. Voisenon aussitôt d'écrire à Favart : « Elle me demande deux couplets « très courts, afin qu'ils puissent être écrits sur la première « page; il ne faut pas que cela soit fade, et songez que c'est « d'égale à égale; le refrain pourrait être : *Souvenez-vous-en...* « La chose est très pressée, ainsi, je vous en conjure, ne per- « dez pas un moment à me donner cette preuve d'amitié pour « la joindre à tant d'autres que vous m'avez déjà données. » Favart s'exécuta, mais ce qu'il fit n'eut pas le don de plaire à Mme de Choiseul. « Vos couplets étaient charmants, lui dit « Voisenon, il faut être duchesse pour ne pas s'en contenter; « voyez, je vous prie, d'ici à demain, à tourner deux couplets « sur l'air *Souvenez-vous-en.* » Cette fois Favart réussit à être aussi plat qu'il le fallait.

A la même époque, de la Cour, lui vint, datée de Trianon, le 26 janvier 1761, et signée de Mme de Beaussire, une demande infiniment plus flatteuse. « Faites quelque chose pour ces pré-« cieux enfants (les enfants de France), lui conseillait-elle. Vous « êtes capable de tout ce que vous voulez : instruisez-les en « les divertissant, nobles fonctions dont vous êtes bien digne... « Vous écrirez, Mme Favart et M. Carlin, diront et tout sera « enchanteur. » Et Favart composa, avec M. Delagarde, une petite comédie, intitulée *la Cour de marbre*, qui fut représentée à Trianon.

A se prodiguer ainsi avec une inaltérable complaisance à se faire jouer aux spectacles de la Cour, Favart gagna non seulement, comme nous l'avons vu, une pension, mais aussi un protecteur sérieux, le maréchal de Richelieu. La pension lui fut annoncée de la sorte par Papillon de la Ferté :

« Paris, 6 juillet 1763.

« M. le duc de Duras, monsieur, m'a chargé de vous annon-« cer que le roi vous a accordé une pension de mille livres sur « les menus, dans l'espérance que vous voudrez bien vous « consacrer aux différents travaux, qu'il peut y avoir à faire « pour l'amusement de la Cour. Je vous en fais mon très sin-« cère compliment. A mon voyage à Compiègne, je ferai « signer votre brevet. »

C'est en cette qualité, qu'en décembre 1771, il compose pour la duchesse de Valentinois, à Passy, un divertissement destiné à célébrer le retour de la santé de la comtesse de Provence; qu'en 1773, Préville lui écrit de la part de l'intendant de Paris, pour organiser, à Nemours, une fête en l'honneur de la comtesse d'Artois. Préville termine ainsi sa lettre : « Allons, mon « bon ami, un coup de collier. Il faut vous frotter le front, « ronger vos ongles et enfanter; vous êtes fertile et de plus « vous avez un magasin de bonnes choses faites; rassemblez

Madame de Pompadour (" La Belle Jardinière ").
Portrait peint par C. Vanloo, gravé par Anselin.

« cela; un mot de fraîcheur, rendre tout cela aussi bien que « neuf. » Favart enfanta; il enfanta aussi un divertissement pour Versailles en 1774 et, sur l'ordre de Louis XV, un à-propos pour la du Barry qui ne fut représenté qu'après la mort du roi, *la Fête de Lucienne.*

Favart est, dans cette période, dans une situation très aisée. Les droits d'auteur aux Italiens variaient, pour l'ensemble des libret-

tistes et des musiciens, entre 45,000 et 55,000 livres par an; il en touchait une bonne part; il passait de bons traités pour ses pièces avec la veuve Duchêne, son éditeur ordinaire, et lui vendait, par exemple, 200 livres *la Fortune au Village*; il avait, depuis 1763, 1,000 livres de pension comme auteur; 1,000 autres livres depuis 1766; comme « compositeur des spectacles de la Cour », il avait encore, depuis 1761, une pension d'auteur de 1,000 livres sur les Italiens. En 1762, les Italiens, « craignant que cet arrangement ne tire à conséquence », prennent une délibération pour réformer cette pension; mais leur délibération reste sans effet. Sur les registres du théâtre on voit Favart émarger, chaque mois, de 83 livres, 6 sous, 8 deniers. En 1769, on renouvelle ce traité aux mêmes conditions : deux pièces par an et les droits d'auteur en plus, mais 800 livres au lieu de 1,000. Favart refusa par cette lettre que les éditeurs de ses œuvres trouvent admirable de « fierté d'âme » :

« Messieurs, j'aurais accepté avec la plus vive reconnaissance « la pension que vous avez bien voulu m'accorder, si elle eût « été accompagnée d'un titre honorable; mais les conditions « que l'on y veut mettre dégraderaient le bienfait; ce ne serait « plus une récompense, ce serait un marché. L'honneur est plus « cher que l'argent et je ne sais point vendre ma liberté. Soyez « persuadés, Messieurs, que je parle sans humeur. Je continuerai de travailler pour vous avec le même zèle, et je me « contenterai de la satisfaction intérieure d'avoir mérité de « vous quelques égards. »

La lettre fut écrite, puisqu'on la retrouva dans les papiers de Favart; mais les registres font foi que Favart continua d'être inscrit au budget de la Comédie-Italienne.

La situation de Mme Favart était non moins florissante; sa part de sociétaire qui, en 1759, ressortissait à 2,529 livres, atteignait 15,000 livres en 1760 et 17,710 livres en 1761; elle touche

une part de droits d'auteur et signe avec son mari les traités de libraire. Malgré cela on la voit avec étonnement, le 23 juillet 1768, écrire à M. Parent pour lui emprunter 600 livres.

Mme Favart cependant vieillissait. Dans le projet de réorganisation de l'Opéra-Comique, elle figure comme double de la duègne qui est Mme Berrard; mais Richelieu lui donna un autre emploi. Dans « le registre des ordres des supérieurs », on lit : « Madame Favart. Les rolles un peu marqués et de caractère dans le chant et les rolles de seconde mère dans la comédie. Elle sera doublée dans le chant par Mlles Desglands et Deschamps, ainsy que dans les secondes mères. »

Elle n'en sentait pas moins son importance. Elle prit au théâtre une telle attitude de commandement que Richelieu fut obligé de lui écrire de Bordeaux :

« Je connais tous vos talents, Madame, et je les ai vus trop « souvent s'employer en ma faveur, pour ne pas me croire « obligé de les protéger encore plus particulièrement, s'il est « possible; mais le premier de tous dans une société, c'est d'être « sociable; et quand cette société a des supérieurs, ne pas « s'écarter des lois de la subordination, comme il m'est revenu « que vous avez fait vis-à-vis de M. de la Ferté, que cela n'em- « pêchera sûrement pas de réprimer vos camarades qui pour- « raient mettre de la jalousie ou de la partialité dans ce qui vous « regarde; je vais le lui recommander encore plus particulière- « ment et à M. le duc d'Aumont... Je vous exhorte à vous « prêter avec douceur à tout ce que l'on vous demandera, en « attendant que je vous y exhorte moi-même. »

C'était une sévère leçon. Mme Favart se sera crue dans son ménage, où, semble-t-il, elle faisait la loi. Cosson le lui rappelle, dans un billet où il lui dit : « Vous vous souvenez bien, Madame, « de vous être vantée devant moi d'avoir le plus de tête et le « plus de fermeté de la maison. » Madame Duny, la femme du compositeur, a-t-elle un règlement difficile avec Favart, c'est à Mme Favart qu'elle s'adresse.

« Les femmes ont bien du pouvoir sur l'esprit de leurs maris...
« Parlez, priez, enfin, faites tout pour que cela finisse. »

Vive, impétueuse dans son action, dans ses gestes, même dans ses caresses, elle causa un jour au pauvre mari une peur, dont le récit ne saurait être mieux fait que par lui-même.

« Ma femme, en badinant, écrit-il à Sedaine, me pressa un peu « trop fort le mamelon du sein droit. Au bout de quatre ou cinq « jours, je sentis de légers élancements; bientôt après, il se « fit des engorgements dans les glandes. On me conseilla des « topiques de ciguë qui ne firent qu'augmenter le mal. Dans « l'espace de six semaines, mon sein, enflé de la grosseur de « mes deux poings, fut couvert de varices, je sentais des dou- « leurs très aiguës qui me privaient du sommeil.

« J'étais dans ce cruel état... Je dînais un jour avec mon fils « chez Madame Duchesne... Un homme en noir, qui était à côté « de moi, me dit : — Monsieur, peut-on savoir ce que vous avez? « — Je crois, Monsieur, que c'est un cancer, — Permettez-moi de « le voir; je suis docteur en médecine, et vous pouvez avoir « toute confiance en moi. — Je lui découvris la partie affligée. — « Cela est sérieux, s'écria-t-il... Après avoir tâté près d'un quart « d'heure, il continue : — Monsieur, votre cancer n'est point « à son dernier période; il n'est point ouvert... il y a du remède... « Mais... — Achevez, Monsieur. — Pour prévenir un plus grand « mal il faut s'y prendre de bonne heure. Connaissez-vous « M. Louis, secrétaire de l'Académie de chirurgie? — Oui, « Monsieur, c'est mon ami. — Eh bien, vous n'avez que deux « partis à prendre : le premier, est d'engager M. Louis à vous « faire l'opération. Je vous avoue qu'elle est très douloureuse « et qu'elle ne réussit pas toujours... — Monsieur, passons, « s'il vous plaît, au second parti. — Le voici : il faut s'armer « de courage et vivre le plus longtemps possible avec son ennemi. « Vous avez peut-être un an et même deux ans à vivre. — « C'est fort bien, Monsieur, cela me laissera le loisir d'arranger « mes affaires, je vous remercie de vos bons avis.

La Comtesse du Barry.
Portrait peint par Drouais, gravé par Beauvarlet.

« Je le quitte et je m'en retourne chez moi; je fais part à ma « femme de ma conversation avec le docteur-médecin, elle « écrit aussitôt à mon insu au célèbre M. Tronchin pour lui faire « part de ce que je venais de lui dire, et lui demander une au- « dience pour le lendemain matin. Plus de cent cinquante per- « sonnes, qui attendaient leur tour pour le consulter, assié- « geaient la porte de son cabinet. On nous annonce, nous

« sommes introduits sur-le-champ... Il me fait asseoir devant « lui, considère mon sein. « Eh bien ! selon votre grand docteur, « me dit-il en riant, vous devez donc mourir dans deux ans au « plus tard ! Pour moi, je vous assure que, si ce malheur vous « arrive, ce ne sera point de votre cancer, dont vous serez « guéri radicalement avant deux mois, et voici ce qu'il faut « faire.» (Suit l'ordonnance de Tronchin qui consiste en un régime et en l'application de bouillie de « carottes de Hollande « rouges ».) Un mois n'était pas encore écoulé tout à fait, que je « fus parfaitement guéri, et qu'il ne me restait aucun vestige de « mon mal. »

Sous la domination d'une femme, qui, sachant ce qu'elle valait, aimait qu'on lui obéît, faisant la loi et cruellement badineuse, Favart vieillissait lui aussi. La fin de Mme Favart était proche; celle du vaudevilliste était plus lointaine. Mais, avant que d'en faire le récit, il reste à dire ce que Mme Favart fit pour l'art du théâtre; ce que Favart fit en dehors du théâtre et, pour connaître complètement le milieu dans lequel ils vivaient, quels furent leurs amis et leur cénacle littéraire.

VI

MADAME FAVART RÉFORMATRICE DU COSTUME. FAVART INFORMATEUR LITTÉRAIRE

Mme Favart passe pour avoir révolutionné le costume au théâtre dans le sens de la vérité et du réalisme; son mari, qui le proclame, lui en fait largement honneur. Je dois dire, sans vouloir en rien diminuer les mérites de l'actrice, que cette révolution ou cette réforme — comme on voudra — passa inaperçue et que les contemporains, si empressés à louer la même réforme faite à la Comédie-Française par la Clairon, négligèrent, en général, de mentionner l'entreprise de Mme Favart à l'Opéra-Comique. Cependant, il y eut quelque chose, voyons ce qu'en dit Favart.

Nous nous efforçons, écrit-il, de nous conformer au costume autant que notre délicatesse française nous le permet; les Anglais qui nous en ont donné l'exemple, l'observent plus régulièrement que nous... Les Anglais, ajoute-t-il en parlant de l'art que déployait Garrick pour se grimer, ne négligent rien pour cette illusion théâtrale. On ne verra point chez eux des paysannes grossières avec des girandoles de deux mille écus, des bas blancs à coins brodés, des souliers chargés de paillettes, attachés avec des boucles de diamant et bichonnées jusqu'au sommet de la tête.

J'ose dire que ma femme a été la première en France qui ait eu le courage de se mettre comme on doit être, lorsqu'on la vit avec des sabots dans *Bastien et Bastienne.*

Donc, il y eut les sabots de *Bastien et Bastienne*; y eut-il autre chose?

Dans la comédie des *Sultanes*, dit Favart dans l'éloge de sa femme, on vit pour la première fois les véritables habits des dames turques; ils avaient été fabriqués à Constantinople, avec des étoffes du pays. Cet habillement, tout à la fois décent et voluptueux, trouva encore des contradicteurs.

Lorsqu'on donna la parodie des *Indes Galantes à la Cour*, il fallut que Madame Favart y parût sous le costume ridicule et fantastique que l'usage avait établi. Cependant quelque temps après, on y représenta l'opéra de Scanderberg, et l'on emprunta l'habit de sultane de Madame Favart, pour en faire sur ce modèle. Mademoiselle Clairon, qui eut aussi le courage d'introduire le véritable costume à la Comédie-Française, fit faire un habit à peu près sur le même patron, dont elle se servit au théâtre. Dans l'intermède, intitulé *les Chinois*, représenté aux Italiens, elle parut, ainsi que les autres acteurs, vêtue exactement selon l'usage de la Chine, les habits qu'elle s'était procurés avaient été faits dans ce pays, de même que les accessoires et les décorations.

Ailleurs, il précise :

Lorsque je donnai les *Noces chinoises* au théâtre italien pour la première fois, je fis acheter du supercargue de la cour des Indes, des habits du pays qui ont fait un très grand effet; et la décoration, les meubles, jusques aux moindres accessoires, étaient peints et moulés sur les dessins.

Plus de vérité, plus de couleur locale : telle fut donc la réforme de Mme Favart. Lorsqu'elle parut dans *Bastienne*, « en habit de laine, telle que les villageoises en portent; une chevelure plate, une simple croix d'or, les bras nus et des sabots », cette nouveauté déplut à quelques critiques du parterre; mais Voisenon les fit taire en disant : « Messieurs, ces sabots-là donneront des souliers aux comédiens. » Il entendait par là, sans doute, que la nouveauté du spectacle attirerait plus de public et, partant, que les feux des acteurs seraient augmentés d'autant. N'eût-il pas mieux valu indiquer le sens artistique d'une réforme qui

Madame Favart dans " La Bohémienne ".
Frontispice du *Théâtre de Favart.*

était demandée de tout le monde? Un auteur obscur, Nougarède, dans son *Art du Théâtre,* disait en parlant de l'Opéra-Comique :

Les Colins sont habillés trop élégamment; leur frisure de petit-maître est surtout choquante; la coiffure des actrices, en général, mérite le même reproche; une simple paysanne a-t-elle les cheveux bouclés avec art et porte-t-elle des pompons et des aigrettes?

Aussi, c'est avec justice qu'on peut inscrire, au bas d'un portrait de Mme Favart dans *Bastienne*, ces vers :

L'Amour, sentant un jour l'impuissance de l'Art,
De Bastienne emprunta les traits et la Figure,
Toujours simple, suivant pas à pas la Nature,
Et semblant ne devoir ses talents qu'au hasard...

Il ne saurait être question de réalisme dans la réforme de Mme Favart; les sabots de Bastienne sont de mignons petits sabots bien légers, peu claquants et ne ressemblant en rien à ceux dont Antoine, aujourd'hui, chargerait les pieds de ses acteurs, s'il avait à représenter une pièce avec des paysans. Sans doute, dans *Ninette*, elle s'appuie sur un vrai râteau, et sa tête, où les cheveux lui font une couronne, est ombragée par un chapeau de paille; mais le chapeau a des rubans, la taille, emprisonnée dans un « corps » qui fait le buste allongé, est couverte d'un corsage de soie, avec des nœuds, des rubans, des ruches; le tablier, en fin linon, est garni de plissé. Nous sommes encore loin de la nature. Dans *Annette et Lubin*, un bonnet a remplacé le chapeau et le costume est plus simple; il est encore le costume classique de l'Opéra-Comique, celui des *Noces de Jeannette*. Dans *la Bohémienne*, enfin, Mme Favart est nu-tête; mais la jupe est chargée d'un énorme panier. Les gravures faites d'après ses rôles nous montrent que s'il y eut progrès, il n'y eut point encore la révolution que l'on a dit.

C'est dans *les Trois Sultanes*, ainsi que nous le voyons par la belle miniature de Liotard que possède M. Henry Pannier, que Mme Favart osa le plus. Elle revêtit une veste bleu foncé, une robe couleur de rouille soutachée d'or et d'argent, sur la tête un toquet de même étoffe que la veste et la robe — du velours — et du même ton que la veste. Les cheveux rejetés en arrière et tirés disparaissent sous le toquet, laissant le front bombé et haut entièrement à découvert; le poing sur la hanche, le sourire aux lèvres, l'œil plein de malice elle est bien la Pari-

sienne habillée en Turque, qui bouleversa, dans la pièce, le sérail et ses règlements et conquit le sultan.

Pour mettre au point la valeur de cette réforme, il ne faut point oublier que Boucher était l'ami de Mme Favart et le décorateur de l'Opéra-Comique. On sait de quel mépris pour la vérité, toute simple, témoigna toujours le grand peintre; il interprétait sans cesse, dans un sens, toujours le même. Il aida aussi Mme Favart à interpréter, ce qui permit à Diderot de dire que le jeu et, partant, les costumes de Mme Favart étaient aussi maniérés que les amours et les grâces de Boucher.

Favart eut sa part dans cette hardiesse qui se doubla d'une autre tâche, pour laquelle il s'entremit aussi puissamment.

On était choqué de la fausseté conventionnelle du costume; on ne l'était pas moins de l'absence de jeu et du peu de vérité dans l'interprétation des rôles, chez les chanteurs et chez les cantatrices. Favart écrivait :

> Il n'appartient qu'aux chanteurs italiens de se passer d'action. On n'est point choqué de les voir arranger leurs jabots en fredonnant une tempête, et leurs cantatrices ont seules le secret de s'éventer dans une ariette de fureur.

Cette critique lui montrait son devoir d'auteur et de metteur en scène. A quelque temps de là, il écrit, cette fois :

> Nous voulons que le silence même soit expressif, et nous ne permettons pas d'aller et de venir froidement en long et en large pendant la ritournelle.

Cette volonté, il la fit prédominer, et le 2 décembre 1760, il mandait au comte de Durazzo : « Jamais les comédiens n'ont « montré tant d'ardeur et fait voir plus d'attention pour tout « ce qui peut contribuer au succès d'un ouvrage dramatique : ils « font vingt répétitions pour la moindre situation; les plus « petits accessoires ne sont pas méprisés, et le costume, qui « était totalement ignoré ou, du moins, négligé dans le dernier

« siècle et au commencement de celui-ci, est observé aujourd'hui « aussi régulièrement qu'il est possible ; car toutes les différentes « façons de s'habiller ne conviennent pas au théâtre. »

Quelques années plus tard, Favart pouvait déclarer, visant la mise en scène, en même temps que le costume :

Il y a quelques années que nos comédiens et nos auteurs ont reconnu l'avantage du costume ; et, quoique nous soyons encore asservis à beaucoup de préjugés à cet égard, on travaille tous les jours à s'en affranchir. Rien n'est plus ridicule, en effet, que de voir des sérails meublés à la française, des sultanes en perruque, ou des bergers et des paysans chargés de clinquant et de paillettes ; ces sortes de superfluités ajoutent moins à la pompe du spectacle qu'elles ne nuisent à la vraisemblance, et à l'illusion théâtrale.

Favart et sa femme triomphaient. Toutefois, dans leur réforme, ils mettaient une certaine atténuation. Dans la même lettre, il note : « Il y a eu de tout temps des modes extravagantes, « dont la représentation trop exacte paraîtrait si ridicule au « théâtre, qu'elle serait à peine supportée dans une farce. Il faut « donc y remédier, et tâcher de faire en sorte, en conservant « ce qu'il y a de mieux dans le costume, de ne rien exposer qui « puisse exciter la risée, surtout dans la tragédie. » Du nombre des choses à écarter, Favart comprenait, entre autres, les souliers à la poulaine.

Favart et sa femme, gens de théâtre, savaient que par-dessus tout, le théâtre est un art de convention.

***

Il est un autre point de la vie littéraire de Favart qui mérite d'être mis en lumière ; c'est le rôle d'informateur littéraire qu'il joua auprès du comte de Durazzo.

Les étrangers ont toujours été curieux des choses de France ; les princes, les grands seigneurs de toutes les Cours d'Europe, pour satisfaire cette curiosité, se mettaient en quête de quelque

Madame Favart dans " Ninette ".

homme de lettres susceptible de leur donner des renseignements et des détails sur les points qu'ils désiraient connaître. Etre au courant, par là même, des événements de Paris, de la dernière pièce, comme du dernier scandale, c'était une des conditions du bel-air. Il n'y avait point, pour les fils de rois, d'éducation parfaite, sans ce complément d'un correspondant parisien. C'est ainsi que Laharpe correspondit avec le grand-duc Alexandre, et Grimm avec les princes des Cours d'Allemagne; Favart fut choisi pour être le correspondant littéraire et théâtral de la Cour d'Autriche. Pendant onze ans, de 1759 à 1770, il tint, pour Durazzo, le journal des événements notables.

« Le dessein du comte de Durazzo, lui écrivait celui-ci, le « 20 décembre 1759, pour entrer en pourparlers, était de trouver « un homme de goût qui pût l'informer au moins des pièces « nouvelles, du mérite et des qualités des acteurs, et de ce qui « concerne la littérature agréable, les beaux-arts et surtout « celui du théâtre, et qui pût, en même temps, répondre aux « différentes questions qu'on lui ferait, suivant le besoin. »

Le comte de Durazzo, intendant des théâtres de la Cour de Vienne, s'intéressait particulièrement à l'art dramatique, c'est sur ce point que Favart était appelé à porter tous ses efforts. Au début, il semble qu'il ait été une sorte de conseiller susceptible d'inspirer le théâtre autrichien.

La comédie française, est-il dit dans les premières instructions, est plutôt, dans les Cours étrangères, un amusement de la noblesse, qu'une école nationale. Il ne s'agirait pas de diriger les pièces françaises vers l'instruction morale des Allemands, mais seulement d'éviter, dans la représentation de ces pièces, tout ce qui peut blesser ou corrompre les mœurs simples et naturellement bonnes... La partie des ballets est généralement mieux traitée à Vienne qu'à Paris, du moins pour les décorations et la musique... Le sujet c'est, généralement, le comte de Durazzo qui le donne ou qui le suggère... Cependant... si M. Favart veut se charger du plan de quelques ballets, il doit être assuré qu'il sera toujours bien accueilli... Quand M. Favart aura fait un opéra-comique nouveau, quoiqu'il le destine pour Paris, cela n'empêchera pas qu'il l'envoie à Vienne... Le travail de M. Favart

se réduirait, pour cela, à faire pour le théâtre de Vienne quelques couplets ou quelques vers particuliers en place de ceux qui passent à Paris à la faveur de l'équivoque. Il ne faut pas chercher à faire allusion aux mœurs des Allemands, qui n'aiment point comme les Français à s'amuser de leurs ridicules mutuels... M. Favart commencera par informer le comte de Durazzo de tous les événements, grands ou petits, qui ont rapport aux quatre théâtres de Paris et même des provinces, s'il est possible... Il écrira à cet effet au moins tous les quinze jours, il enverra tous les ouvrages de théâtre qui paraissent depuis le commencement de la prochaine année 1760.

En somme, c'était, au début, le rôle d'un arrangeur et celui d'un correspondant théâtral qui était dévolu à Favart. Ses honoraires furent fixés à 1.300 livres par an. Peu à peu, le cercle de la correspondance s'élargit. On lui demande non point tant les livres sur le théâtre « dont les analyses se trouvent dans les journaux et les revues », que « des livres nouveaux ou feuilles qui se vendent sous le manteau ». Puis, cette note est envoyée qui en dit long : « Je dois vous avertir que des per-« sonnes très respectables prennent plaisir à voir vos lettres, « et qu'elles s'amusent beaucoup de vos nouvelles littéraires « et de théâtre. Il faut donc que vous me marquiez, sur une « feuille à part, tout ce qui ne peut pas paraître sous des yeux « les plus chastes et les plus réservés. » Et c'était ce qu'on voulait, puisque aussitôt, on le prie d'envoyer « l'histoire de mademoiselle Piccinelli et de ses quatre mères ».

Les aventures que Favart lui conte mettent en goût le grand seigneur viennois qui ne peut s'empêcher de le lui dire, en écrivant : « Je souhaiterais que la ville de Vienne fût aussi « fertile en événements que Paris, pour pouvoir vous rendre « le change; mais les mœurs de ce pays, toutes contraires à « celles du vôtre, ne me fournissent rien qui puisse être « mis en parallèle avec la variété des nouveautés dont Paris « fourmille ; c'est pourquoi je me bornerai à des remer-« ciements sans nombre, des soins et des peines que vous « prenez de me tirer de l'état léthargique où je serais peut-« être plongé à trois cents lieues des arts et des sciences,

« sans vos épîtres que je vous prie de me continuer avec la « même exactitude. »

En réalité, Favart « agent littéraire » fut un agent de théâtres et un conteur de petites histoires. La première de ses charges le mit en relations avec Dancourt, Goldoni et Gluck; grâce à la seconde, il est demeuré un de nos plus parfaits informateurs secrets des coulisses; ses lettres sont un perpétuel et exact commentaire du *Journal des Inspecteurs de M. de Sartines.*

En matière théâtrale, s'il fournit le sujet d'un ballet, *les Albanes*, c'est surtout comme intermédiaire d'engagements qu'il paraît. Et cela lui donne bien du mal.

En juillet 1760, il est en négociation avec une demoiselle Dubois. « J'ai vu ce matin, écrit-il, M. le comte de Serzale, son « plénipotentiaire; il m'a fait des objections qui pourront faire « manquer la chose, et j'en serais fâché, car on ne peut trouver « un plus joli sujet que cette actrice. Il demande que mademoi- « selle Dubois voyage avec un majordome, une espèce de « sigisbée qui ne puisse cependant passer : *ne per amante, ne « per mezzano.* Il faudrait donner une somme pour les soins « de cet homme, payer son voyage et celui de deux domes- « tiques, et loger *gratis* mademoiselle Dubois avec tout son « train, indépendamment des quatre mille livres proposées. »

C'était, en effet, impossible avec une Cour aussi regardante que l'était celle de Vienne. Quand ce ne sont point les conditions d'artistes exigeantes, ce sont d'autres choses qui arrêtent; témoin cette lettre du 24 janvier 1762 : « Monseigneur, je suis « désespéré de n'avoir rien encore à vous mander de certain; « les sujets dont V. E. a besoin sont presque introuvables; « une actrice formée, jeune, d'une jolie figure, bonne musi- « cienne, qui réunisse les talents de la voix à ceux de la comé- « die, nous paroît un phénomène, *rara avis in terris.* Le talent « nous manque à présent en France dans toutes ces parties; « la disette de la capitale annonce la pauvreté des provinces; « nous ne pouvons rien recueilllir des débris de l'Opéra-Comique, « tant pour le chant que pour la danse; mademoiselle Des-

Vue des Boulevards, prise du Théâtre-Italien.

« champs est incorporée à la Comédie-Italienne; mademoiselle « Nessel est engagée avec le prince de Conti; la petite Luzzi « s'est fourrée dans une direction de comédiens ambulants, où « elle a une part entière... Je vous ai dit, Monseigneur, que « l'on mitonnait mademoiselle Luzzi pour le Théâtre-Français; « rien n'est plus vrai, mais on lui permet de courir les pro- « vinces pour se perfectionner. Je lui ai fait écrire, point de « réponse : j'ai demandé à M. de Fronsac la permission de « l'engager pour Vienne, on m'a fait une pirouette sur le talon; « point de réponse... Au défaut de mademoiselle Luzzi, je reviens « à la charge sur mademoiselle Oger, et plus encore sur made- « moiselle Baptiste, dont je connais les talens; elle est actuel- « lement en Hollande, à ce qu'on m'assure; elle fait les beaux « jours de La Haye et d'Amsterdam, mais les Provinces-Unies « ont fait les siens. La fortune dont elle jouit la mettrait dans « le cas d'exiger des avantages considérables.

« S'il est difficile de trouver des actrices, il l'est encore plus « de trouver des danseuses et surtout dans le genre sérieux. « J'ai fait venir chez moi mademoiselle Guimard, supérieure à « mademoiselle Leclerc; je n'ai rien épargné pour l'avoir, elle « a tout refusé. Elle entre à l'Opéra avec des appointements « médiocres; mais le roi lui assure une pension viagère de huit « cents livres; il en est ainsi de Pouponne, danseuse charmante, « et de plusieurs autres à qui j'ai fait les mêmes propositions; « je n'ai point été écouté. Pour peu qu'une nymphe ambulante « sache faire un saut à l'italienne, un entrechat ouvert, une « gargouillade, la voilà dans un équipage, et 50.000 livres ne « l'indemniseront pas de son casuel. Les princes hongrois ne « sont pas plus curieux de beaux chevaux, que nos seigneurs « français de filles de théâtre; et le luxe pour les danseuses « est à un si haut degré, que l'on n'a plus de ressources que « dans les jeunes élèves. »

Le tableau est de verve; c'est de plus un document. Ses recherches n'en continuent pas moins, souvent difficiles, la plupart du temps infructueuses : « Je ne sais plus qui proposer... ».

avoue-t-il un jour. Un autre jour, s'étant mis en campagne, il donne, en termes vifs, précis, amusants, le résultat de ses recherches. « On ne doit point avoir de regret à mademoiselle « Nessel; il est vrai qu'elle chante avec tout le goût possible, « mais c'est une petite figure éreintée, qui n'a peut-être pas « encore deux ans de service, et qui, le plus souvent, est malade « au moment où l'on a besoin d'elle. Mademoiselle Baptiste « serait un sujet admirable, mais elle a fait une fortune si bril- « lante à La Haye, qu'on ne doit pas espérer de l'avoir. Je me « suis informé plus amplement de mademoiselle Oger; il y a « tant de pour et de contre, que je ne sais plus actuellement à « quoi m'en tenir. La demoiselle Collet s'est rengagée aux Ita- « liens, à raison de deux mille livres d'appointements. Made- « moiselle Deschamps est reçue à trois quarts de part, ainsi « que Clairval, et La Ruette-Bourette doit débuter aux Fran- « çais dans l'emploi de Dangeville. Il ne reste de sujets de « l'Opéra-Comique, à placer, que la petite Desi, jeune sujet « mais médiocre, et la demoiselle Arnould. »

Suit ce croquis de la chanteuse : « Cette dernière, âgée de « vingt-trois ou vingt-quatre ans environ, est grande, bien faite, « chante avec justesse, sans être musicienne, et sa voix est « passable; elle a de la mémoire, du feu, de la vivacité, et « pourrait devenir propre aux rôles de soubrette en travaillant; « elle ne fait point la renchérie comme les autres, et l'on en « pourrait tirer parti. »

Favart ne se contentait pas de recruter, il donnait des auditions et faisait travailler les sujets qu'il proposait pour Vienne. La phrase suivante en est la preuve : « J'essayerai ses talents « pour la comédie et si elle répond à mon attente, je pourrai « bien vous l'envoyer, si nous ne trouvons pas mieux. »

Mais voici qu'en 1763 il fait une trouvaille : la petite Beaupré et sa famille. Aussitôt de prendre sa plume et de faire ce joli crayon : « Elle n'a pas plus de seize ans. C'est une blonde à « longs cheveux, à beaux yeux noirs, peau blanche, visage rond, « physionomie agréable et piquante, telle qu'on peut se figurer

« celle de l'amour. Elle est d'une taille médiocre, mais bien « prise; quoique son jeu soit rempli de vivacité et d'espièglerries, son caractère me paraît fort doux; son maintien est « honnête; elle joue tous les premiers rôles dans les opéras « bouffons; le volume de sa voix n'est pas considérable, mais « suffisant; le ton en est gracieux. Elle chante avec justesse et « légèreté; elle est un peu musicienne ; il n'y a que cinq ans « qu'elle est à la Comédie... On sera dans la nécessité d'engager « sa famille, qui consiste en M. Beaupré, son frère, et la demoiselle Villeneuve, femme dudit frère. Le sieur Beaupré est un « jeune homme bien fait, qui partage les premiers rôles de nos « opéras-comiques avec le sieur Guignes, et joue les deuxièmes « et troisièmes amoureux; il danse bien, dit-on; il a fait les « ballets dans plusieurs troupes; il ne sera pas un sujet inutile; « sa femme est figurante à 60 francs par mois; on aura toute « cette famille, en bloc, pour 6,060 francs. »

Favart engage aussi des danseurs et signe leurs engagements; c'est ainsi qu'on a de lui le contrat qui lie Isidore Dupré, danseur de l'Académie royale, « pour danser sur le théâtre de la Cour de Vienne, entrée seule, pas de deux, pas de trois, et figurer dans les ballets historiés et en outre diriger l'école de danse et former des sujets moyennant la somme de 600 ducats par an ».

Les difficultés que rencontre Favart font naître chez lui l'idée, qu'il soumet à Durazzo, de créer à Vienne une sorte de Conservatoire où l'on recrutera des sujets pour les théâtres impériaux, sujets qu'on enverrait au besoin se perfectionner à Paris. Ce projet n'eut pas de suite.

A la fin de 1763, Favart annonce à son correspondant cette grande nouvelle : « Le roi vient de défendre expressément et « sous des peines très graves, à tous comédiens, chanteurs, danseurs et symphonistes, ses sujets, de sortir de la France, sans « une permission signée du premier gentilhomme de la chambre « en exercice; on a écrit aux directeurs des troupes de comédiens pour leur signifier les ordres de Sa Majesté... Ce n'est « pas tout : on donne à cette loi un effet rétroactif; et tous

Incendie de la Foire Saint-Germain, la nuit du 16 au 17 mars 1762.
Estampe populaire.

« ceux qui se sont engagés précédemment sont dans le cas « d'être retenus. »

Voilà qui mit fin aux préoccupations de Favart ou du moins les rendit moins aiguës, et dans le reste de la correspondance on s'occupa plus d'historiettes légères ou graves, de nouvelles littéraires ou théâtrales que d'engagements d'artistes.

Il y a, dans ces lettres de Favart, si on les lit avec soin, une infinité de choses bonnes à prendre, bonnes à lire; des jugements très fins, des renseignements précieux, des histoires lestes et lestement contées qui sont des chefs-d'œuvre dans leur genre, et tout cela est dit avec infiniment de bonhomie, presque sans avoir l'air d'y toucher.

Dans la catégorie des histoires, on doit mentionner (car on ne peut raconter, ce qui obligerait à des citations) celle de la Piccinelli et de ses quatre mères que réclamait Durazzo; de son baptême, de son mariage, au cours duquel se découvre l'étrangeté de la parenté de la cantatrice et de sa volonté de se mettre en puissance de mari, lasse d'être tyrannisée par tant de mères qui lui étaient étrangères. Il y a l'histoire d'Adrienne Le Couvreur, dans laquelle Favart est obligé de parler du maréchal de Saxe, ce qu'il fait sans aigreur; l'histoire des aventures de Sophie Arnoult et du duc de Lauraguais; celle de Lolotte Gaucher, à qui son amant, lord Albermale, disait, alors qu'elle regardait une étoile : « Je ne puis te la donner. » A quoi la gentille Lolotte répondait : « J'ai mon étoile auprès de moi; c'est mon étoile du matin, c'est mon étoile du jour. — Je veux encore être celle du soir », continua le galant lord en l'embrassant. Son second amant, le comte d'Hérouville, l'épousa et la fit comtesse.

Il y a des lettres dont je ne peux que mentionner le titre : la mort de la princesse Galitzine dont la Clairon se trouve « veuve »; la « femme et le mari accouchés le même jour »; « la Deschamps dupant un évêque »; la biographie de ce duc de Villars qui se conduisit si lâchement à la guerre où le maréchal, son père, l'avait fait venir, que celui-ci le renvoya à sa

femme avec ce mot : « Je vous avais prié de m'envoyer mon « fils; vous m'avez envoyé le vôtre. »

Dans le genre drôle, mais sain — ce pourrait être du Molière — il faut citer l'aventure du médecin Thierri qui, appelé chez un malade « travaillé d'une pituite violente », lui tâte le pouls, l'interroge :

Le patient ne peut répondre que par sa toux. Ses efforts lui font cracher une matière verdâtre, épaisse, et transparente. Le médecin la considère attentivement pendant une heure. — N'avez-vous pas, monsieur, demande-t-il au patient, une fièvre continuelle? — Oui, monsieur le docteur. — Avec des redoublemens. — Oui, monsieur le docteur. — Tant mieux; et un violent mal de tête? — Hélas! oui, monsieur le docteur. — A merveille! Et quand vous toussez, un spasme universel?... — Plaît-il? — C'est-à-dire un mouvement convulsif dans tous les membres qui... — Oui, monsieur le docteur. — Ah! que je suis content, s'écrie Thierri, que je suis content! L'heureuse découverte! C'est la pituite vitrée, maladie perdue depuis des siècles et que j'ai le bonheur de retrouver. Rien n'égale ma joie. — Ah! monsieur le docteur, votre air satisfait me console; vous trouvez donc que ma maladie est... — Mortelle, reprend brusquement le docteur. — Mortelle? Oh! Ciel, que dois-je donc faire? — Votre testament...

Mais il est d'autres choses dans la correspondance de Favart. Au point de vue de l'histoire des faits, on y lit le récit du feu chez Nicolet qui détruisit cette foire Saint-Germain où il avait débuté et que la réunion de l'Opéra-Comique à la Comédie-Italienne avait fort amoindrie; la narration de l'incendie de l'Opéra, le 16 avril 1763, dont Favart, partisan du nouveau et champion de la musique étrangère, se console assez facilement, disant : « Nous n'aurons plus de ces vieux habits que l'on « renouvelait tous les ans en les surchargeant d'oripeaux; de « ces antiques décorations que l'on rebarbouillait périodique- « ment, ni de ces vieilles machines qui montraient toujours la « corde. Ah! si cela pouvait s'étendre jusqu'aux actrices! Plût « à Dieu que l'incendie, parvenu jusqu'à l'entrepôt de l'Opéra, « eût encore consumé toute la bibliothèque de notre musique

« française ! » On peut y lire enfin un récit détaillé et vivant des fêtes données à Versailles et à Paris en l'honneur du mariage de la dauphine Marie-Antoinette qui, dans la capitale, se terminèrent par la plus épouvantable des catastrophes.

Des jugements et des critiques substantielles s'y rencontrent : sur Marmontel, sur Crébillon, sur Roy, sur Fréron et Clairon et, sur cette dernière, la plus complète, la plus intelligente et la plus minutieuse étude de son jeu que j'aie rencontrée.

Cette correspondance, dont le ton et la variété devaient, il me semble, fort divertir le comte de Durazzo, fut interrompue pendant près d'un an « par un petit voleur de domestique, conte-t-il, « qui, non content de m'avoir dérobé plusieurs effets assez con- « sidérables, grappillait encore sur les moindres choses. Toutes « les lettres qu'il fallait affranchir n'ont point été rendues, parce « qu'il mettait l'argent dans sa poche. » Elle cessa, en juin 1770, sans cause connue ; peut-être Favart était-il las d'une sujétion dont il se plaignait. Nous avons, en effet, de lui une lettre à Dancourt, qui est sur ce point significative : « J'ai reçu », dit-il, « de Son Excellence les lettres les plus obligeantes ; je puis me « glorifier de quelque chose, c'est d'être en commerce de lettres « avec monseigneur le comte de Durazzo, dont les talents sont « connus en tous genres, à Paris, comme à Vienne. J'ai été « payé des envois que j'ai faits. Il est vrai que je n'ai porté « en compte que les livres que j'ai achetés ; ceux dont on m'a « fait présent, j'en ai fait présent de même ; il est encore vrai « que je n'ai point fait un état de tous les frais, tant pour les « ports de lettres, les correspondances des provinces, les courses « journalières, les recherches, les frais de copistes, avances, « déboursés, qu'autres menus détails qui ne laissent pas que « de se monter à une somme assez considérable pour moi ; « mais je pense que monseigneur le comte de Durazzo est trop « équitable pour ne pas m'indemniser. Au reste, il fera ce qu'il « voudra... »

Dancourt, qui avait parfaitement saisi l'ironie de cette lettre et qui était alors à Vienne, lui répondit en l'assurant que l'im-

pératrice serait indignée de la manière dont on a agi envers lui. « Cette auguste princesse ignore absolument que vous ayez « fait quelque chose pour elle : elle a coutume de récompenser « très gracieusement jusqu'aux plus vains efforts, lorsqu'ils ont « pour but de lui témoigner du zèle. Jugez combien elle sera de « bonne humeur en apprenant que vous avez travaillé pour « elle, et que votre ouvrage est resté dans le portefeuille de « M. le comte... »

Il ajoutait : « M. Gontier (une sorte de directeur littéraire et « de censeur impérial) est piqué de ce que vous avez été géné- « reux vis-à-vis de quelqu'un qui l'est si peu et compte bien « que les choses tourneront à votre avantage. Il m'a demandé « *les Trois Sultanes*, pour les faire lire à l'impératrice. Laissez-le « faire, tout ira bien. »

En fin de compte, il lui proposait d'abandonner Durazzo pour servir de correspondant à Gontier; mais Favart n'entendit pas la proposition, laissa tomber l'offre, se réservant, dès qu'il le pourrait, de reprendre sa liberté.

Lorsque le comte de Modène lui demanda d'organiser pour lui un spectacle français à Hambourg, Favart ne s'en soucia point.

Il avait assez affaire avec son théâtre, le comte de Durazzo, dont, à la fin, il était devenu le véritable courtier de librairie, les exigences de la vie parisienne et la société de ses amis.

L'heure de la retraite allait, d'ailleurs, bientôt sonner pour lui.

VII

LES AMITIÉS LITTÉRAIRES DE MONSIEUR ET DE MADAME FAVART

Les Favart eurent de nombreuses relations et partant de nombreux amis : amis au sens parisien; au sens où les gens de lettres entendent les amitiés. Une collaboration, une rencontre, un service réciproque rapprochent des personnes qui s'écrivent un moment avec des termes très tendres ou très polis, pour s'oublier le moment d'après. De la sorte, on connaît beaucoup d'amis à M. et à Mme Favart, et encore ne les connaît-on pas tous, mais d'amitiés intimes, de celles qui remplacent souvent la parenté et ne finissent qu'avec la vie, on n'en rencontre pas beaucoup — et cela se comprend — dans la vie du ménage.

Si nous possédions toute la correspondance de Favart, les lettres qu'il écrivit, comme celles qu'il reçut, nous pourrions essayer de dénombrer ces amitiés; il nous suffit, nous contentant de celles que nous avons, d'en caractériser quelques-unes; ce qui nous permettra de marquer, par là, la place qu'occupaient M. et Mme Favart dans la société de leur temps.

Favart et sa femme, nous avons eu l'occasion de le signaler, étaient admis dans les cercles artistiques dont quelques grands seigneurs étaient le centre.

Le principal de ces cercles était celui de la marquise de Monconseil (Favart écrit généralement Mauconseil), dont il convient maintenant de dire ici quelques mots.

Cécile-Thérèse Rioult d'Ouilly de Cursay, marquise de Monconseil, était apparentée par sa famille maternelle aux Berthelot de Pléneuf, gens de finance, et à Mme de Prie, dont le nom dit tout. Jeune fille, ellle avait été dame d'honneur de la reine Opalinska et peut-être, étant née en 1707, avait-elle connu à Lunéville les parents de Mme Favart et Mme Favart elle-même; son mari, qu'elle avait épousé en 1725, maréchal de camp des armées du roi, qu'elle s'appliqua avec un soin touchant, et d'ailleurs couronné de succès, à toujours éloigner de Paris et à pourvoir de commandements lointains, avait fait la campagne de Flandre sous le maréchal de Saxe et avait été à Raucoux. Il connut là Favart et Mlle Chantilly. Le roi, par brevet du 28 mai 1747, avait donné à la marquise la jouissance, sa vie durant, du pavillon de Bagatelle, et là, aidée par Favart et par sa femme, elle donna au roi Stanislas de Pologne, au maréchal de Richelieu, des fêtes galantes dont le souvenir est demeuré vivant et enthousiaste chez les contemporains. La première eut lieu pour le mariage de sa fille Cécile avec M. de la Tour du Pin, en 1755; on y joua l'*Amant jardinier ou la Plaisanterie de campagne*, de Favart, accompagné d'un vaudeville de circonstance. Puis, ce fut le roi de Pologne qu'on y reçut quatre fois : le 29 septembre 1756, en 1757, en 1758 et en 1759.

Le divertissement de la première réception fut « imaginé et exécuté en vingt-quatre heures », dit un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal. Favart, sur le sujet d'un faux-pas fait par Mme de Monconseil et qui motivait la visite du roi, improvisa un vaudeville où des savoyards, des savoyardes, à peine le repas terminé, venaient louer de la façon la plus ingénieuse Stanislas, ses palais, ses châteaux, et les merveilles hydrauliques de ses parcs; Mme Favart, rappelant qu'elle avait été de la troupe du roi, chanta :

A sa Cour, on me vit former.
Ah ! quel plaisir d'l'aimer !
D'un regard, il sut m'animer;
Sa bonté donn' courage.
Ah ! quel plaisir d'l'aimer
Et de lui rendre hommage !

Et cela s'appelait *La Fête d'Amour.*

Pour la seconde visite qui eut lieu le 5 septembre 1757, Favart fut mis à contribution. « La fête, dit Fréron, fut exécutée et conduite par M. Favart d'après le plan et les idées que lui avait fournis Mme de Monconseil, créée pour inspirer et pour éclairer les Muses. » Il composa *Le Caffé* où des journalistes débitent les plus invraisemblables calembredaines, sauf en ce qui regarde les éloges du roi de Pologne et les amabilités pour « Bijou », la dernière fille de la marquise; puis on joua la dernière pièce de Mme Favart, *les Ensorcelés.*

Le 26 septembre 1758, le roi Stanislas fut si discret dans l'annonce de sa visite qu'il trouva la marquise de Monconseil seule avec sa famille; ce qui n'empêcha point qu'on n'eût quelques poésies à lui débiter; mais l'année suivante, en septembre 1759, la rusée marquise, qui n'entendait plus être prise sans vert, avait gardé plusieurs jours chez elle, Favart, sa femme, comédiens et musiciens, et lorsque Stanislas arriva, il fut reçu par une troupe de charlatans, costumés et grimés dès longtemps à l'avance, qui lui décochèrent à bout portant les plus hyperboliques compliments; puis le divertissement de l'arrivée des comédiens du Mans, où l'Étoile (Mme Favart) put, grâce à son nom, faire de faciles allusions à l'hôte royal; pour finir, autre vaudeville, *l'Assemblée des Comédiens du Mans,* dans lequel Mme Favart, en bohémienne, sut prédire au souverain tous les bonheurs possibles.

Après le roi de Pologne, c'est le maréchal de Richelieu, qui, Favart aidant, fut le plus fêté à Bagatelle.

Le 9 septembre 1756, pour le retour de Richelieu de Minor-

que, le *Mariage par escalade*, de Favart. Cette pièce, dans laquelle Favart prenait assez heureusement texte du succès du maréchal au siège de Minorque, lui causa au moment de l'écrire un grand embarras. Il ne savait rien du personnage qu'il s'agissait de louer. Aussitôt de mander à la marquise de Monconseil : « Vous « me demandez des « couplets pour une « personne de con- « sidération qui se « nomme Louis et « dont les talents « militaires se sont « distingués glorieu- « sement dans plus « d'une occasion ; « mais vous ne me « dites point quelle « est cette personne, « et ne me donnez aucun renseignement sur toutes les actions « d'éclat qu'elle a faites. Il faut que les couplets que l'on fait « pour quelqu'un soient relatifs, autrement ce ne serait que « des lieux communs, et pour ainsi dire une selle à tous che- « vaux... Je vous supplie donc, madame, d'avoir la bonté de

Le duc de Richelieu.
Portrait peint par Couder, gravé par Dien.

« m'apprendre ce que je dois dire pour célébrer votre héros,
« et d'entrer mieux dans les détails qui pourraient fournir ma-
« tière à son éloge. Je voudrais être aussi instruit des personnes
« qui composent sa société, et de leurs anecdotes, en y com-
« prenant le jardinier même. »

On saisit alors, pourquoi en lui dédiant le *Mariage par escalade*, Favart ait fait remonter jusqu'à elle l'inspiration de sa pièce :

Madame, lui dit-il, c'est par vos ordres que j'ai composé ce petit opéra-comique; vous avez eu la bonté de me guider, je vous en dois le succès. Daignez en agréer l'hommage. Prétendre vous offrir un ouvrage digne de vous serait une prétention ridicule, mais l'occasion de vous marquer mon zèle et ma reconnaissance est un avantage que je ne dois point laisser échapper.

Pour le retour de son gouvernement de Guyenne, le 16 février 1760, divertissement du même Favart en l'honneur du maréchal; le 18 août 1762, autre fête, le *Séjour de Mélisse*, de Favart et Santerre; on y applaudit cette flatterie sur les qualités impossibles à rencontrer, d'ordinaire, dans un seul homme :

Il faut que ce guerrier rassemble
D'incomparables qualités :
A son nom seul de tous côtés
Il faut qu'on s'attendrisse et tremble;
Qu'il soit volage, mais constant,
Superbe, altier, doux et galant;
Pourfendant Géants et Pucelles,
Qu'il serve l'amour en tout lieu,
Et qu'il lui dérobe ses ailes.

L'Amour, sortant d'un buisson, s'écrie :

Je l'ai trouvé, c'est Richelieu !

L'*Amour naïf*, parodie d'*Annette et Lubin*, suivait ensuite, et Mme Favart chantait à Richelieu :

Du succès, dès le début,
Richelieu s'assure;
Il sçait aller à son but
Toujours en droiture :
Aisément il réussit
Par le génie et l'esprit
Et par la nature, ô gué,
Et par la nature.

Non seulement le maréchal de Richelieu, mais sa fille aussi, la comtesse d'Egmont, dont on fêta la guérison à Bagatelle en 1762, étaient les héros de ces divertissements, et encore le duc d'Orléans, la nièce de Mme de Monconseil, Mme de Blot, sa sœur, Mme de Polignac, à qui Mme Favart, habillée en marchande de billets de loterie, fait tirer les couplets les plus galants.

La marquise de Monconseil avait fondé un ordre : *l'Ordre de Bagatelle*; il est probable que Favart en fut; car, si nous en jugeons par la location qu'elle fit à l'auteur de sa maison de Belleville, il devait exister entre eux une certaine intimité.

Favart connut d'autres agrégations à des sociétés littéraires. On le voit encore assidu du cénacle que la seconde Mme de Turpin de Crissé, née Marie-Élisabeth-Constance de Lowendal, présidait à l'hôtel de la rue de Bondy : réunion d'écrivains et d'artistes, bureau d'esprit dans le goût du temps. On y parlait, on y écrivait, on y discutait, on y soupait, on y lisait des nouveautés, on y jouait la comédie. Le cercle de la belle comtesse avait un nom : il s'appelait *la Société de la Table ronde*. Les membres de cette société, tous gens d'esprit, se rangeaient autour d'une table ronde, afin qu'il n'y eût pas de haut bout, par conséquent de préséance, table largement servie de mets délicats, mais dont le plat de résistance, placé au milieu du couvert, bien en évidence, était une écritoire. Le but de la *Société de la Table ronde* était de célébrer la beauté, de rétablir le culte de l'amour, de lui élever des autels, à la mode

du jour, en célébrant les Grâces, en situant de petites scènes galantes dans le milieu champêtre, qui seul semblait assez pur, assez vrai à ces âmes assoiffées de simplicité. Le cénacle ne publia qu'un seul livre : *La Journée de l'Amour ou Les Heures de l'Amour*, à Gnide (Paris) 1776, où, en 165 pages, toutes les galanteries possibles trouvent leur place. Favart y collabora avec l'archéologue Mariette, Fragonard, le graveur Pierre de Surugues, Boufflers, Gaillard, Sylvain Maréchal, Collé, Parny, d'autres encore, et surtout l'abbé de Voisenon qui fit Mme de Turpin sa légataire universelle et qui dut lui amener Favart.

Sans parler des gens illustres, Voltaire par exemple, avec qui il eut un commerce épistolaire assez restreint d'ailleurs, si nous en venons à étudier ses relations avec ses contemporains, nous trouvons d'abord Collé.

Collé, comme Favart de la *Société de la Table ronde*, ne le ménage pas trop dans son Journal; cependant il revint peu à peu de ses préventions de plagiat et un beau jour il écrivit à Favart pour l'inviter à dîner, « ayant, lui dit-il, la plus grande envie de faire avec vous une connaissance et une liaison plus intimes ». Ils se virent, Favart plut à Collé; dès lors on s'appela « mon cher ami » et Collé, en lui renvoyant l'*Anglais à Bordeaux*, lui donna, en le félicitant, des conseils qu'il terminait en l'assurant que « ce n'est qu'à un maître comme vous, et à un « galant homme comme vous êtes que l'on peut parler franc; « et c'est la plus grande marque d'estime que puisse vous don- « ner un serviteur et un ami comme moi ».

Il en alla de même avec Sedaine. Au début, Sedaine était un rival pour Favart; ils collaboraient tous deux aux Italiens; de là un certain froid. Mais les relations s'échauffèrent vite, à partir de 1762, date à laquelle Sedaine lui écrit : « Je n'évi- « terai aucune occasion de dissiper les nuages que votre déli- « catesse avait cru voir entre vous et moi » ce sont du « cher maître en Apollon », des demandes de conseils, des regrets de ne pas se voir; c'est enfin, en 1781, un appel à son amitié pour l'aider à conclure avec Mme Duchesne un traité avantageux.

« Je vends de mes ouvrages, calcule-t-il, depuis quelques années « pour cinq à six cents livres par an, donnant pour vingt sous « ce que la libraire vend trente, et donnant même à mon do- « mestique deux sous par chaque brochure qu'il vend chez « moi. » Ce petit commerce finit par le lasser et il préférerait liquider à un éditeur toutes ses œuvres, en disant, « que le libraire y « gagnerait plus que « moi et en vendrait « davantage » et espérant que grâce à Favart, Mme Duchesne se montrerait raisonnable. C'est à Sedaine, — preuve d'intimité, — que Favart raconte l'histoire du faux cancer provoqué par sa femme.

Collé.

Avec Marmontel, les relations restèrent toujours dans le ton de la politesse la plus cérémonieuse; Marmontel ne lui pardonnait pas de réussir là où il avait échoué.

Favart fut encore lié avec La Place, auteur de quantités de traductions de romans anglais et du théâtre anglais ; littérateur aimable, et, celui-là, ami dévoué ; avec Pesselier, financier et homme de théâtre; Pont-de-Veyle, auteur dramatique; Préville, qu'il avait fait venir de Rouen; Quetant, auteur d'opéras-comiques et ami de Sophie Arnoult; Rochon de Cha-

banne, qui donna, au Théâtre-Français et à l'Opéra, une foule d'œuvres alors appréciées; le chevalier de Mouhy qui écrivit en trois volumes in-folio le manuscrit d'un *Abrégé de l'Histoire du Théâtre Français*. On le trouve encore en relations avec Pierre Rousseau, journaliste et auteur comique; avec l'abbé Boudot, censeur royal; l'abbé de Schosnes, auteur de comédies et d'opéras-comiques; enfin avec Dancourt et Fréron.

Dancourt, auteur et acteur, était allé à Vienne tenter fortune; Favart l'avait obligé en lui prêtant 100 livres et l'avait recommandé au comte de Durazzo. Mais Dancourt qui était sur les lieux démêla vite le caractère du personnage et en avisa Favart; c'est à lui qu'en échange de ces avertissements, notre auteur fit ses doléances. Se mariant en 1763, le Viennois chargea Favart de ses intérêts et lui envoya ses pièces : celui-ci fut assez heureux pour faire jouer de lui, en 1766, une comédie en un acte mêlée d'ariettes : *Esope à Cythère*. « Elle a eu huit « fortes représentations, lui écrit Favart, la neuvième n'a pas été « si nombreuse, mais elle n'a pas été moins applaudie. On a « retiré *Esope* pour faire place à plusieurs débutantes; les co- « médiens sont dans l'intention de le reprendre, lorsqu'on y « aura ajouté des scènes nouvelles. Le libraire n'a offert que « trois cents livres pour l'impression. »

Quant à Fréron, ce sont les fêtes de Bagatelle qui les mirent en rapport. Fréron rédigeait une gazette, l'*Année littéraire* : avoir un compte rendu de la fête donnée au roi de Pologne lui tenait au cœur; il écrivit à Favart : « J'attends ce détail « et ces pièces avec impatience; j'en rendrai compte avec « d'autant plus de plaisir que je ferai par là ma cour au roi « Stanislas et à Madame de Monconseil, et que j'aurai le « plaisir de parler de vous et de vos talens. » Service pour service; un jour Fréron questionna Favart pour savoir s'il n'était pas l'auteur d'une pièce intitulée *Les Trois Nanettes*; Favart répondit affirmativement, déclarant qu'elle lui avait été commandée par M. de Boutigny pour un divertissement en l'honneur de Mme de Segrais. Fréron en savait assez pour démasquer

l'impudence d'un homme, dont il tut le nom, qui l'avait fait jouer, comme s'il en était l'auteur, au château de S..., chez Mme de V... La cause de Favart était bonne et Fréron n'eut pas de peine à la plaider et à la gagner. Il n'en fut pas de même lorsque Fréron voulut que Favart l'aidât à se tirer du mauvais pas où il s'était mis en attaquant la Clairon. Faire croire, comme il l'écrit, qu'il « ne l'a pas eue en vue », que « les traits vagues et généraux » dont il s'est servi « ne conviennent pas plus à la demoiselle Clairon qu'à cent mille autres », était une tâche au-dessus des forces de Favart. Mais la Clairon avait porté plainte à Richelieu, au duc de Duras, « qui ont demandé et obtenu un ordre du roi pour me conduire au For-l'Évêque » avoue-t-il, et il supplie Favart de faire cesser l'iniquité et d'obtenir, « par vous-même ou par vos amis, la révocation d'un « ordre surpris à la justice et à la bonté du ministre ».

Le Paris de la fin du XVIIIe siècle vit dans le monde du théâtre et de la musique des étrangers de marque : Goldoni, Gluck, Grétry; Favart les connut, et avec certains, collabora. Avant que d'en arriver à ces grands hommes, que la personnalité de Favart côtoya, il convient de signaler ses relations avec le grand acteur anglais Garrick.

Ils se virent d'abord; puis s'écrivirent. « Mon cher Garrick, « dit Favart, oui, mon cher Garrick, car l'amitié que vous « m'avez témoignée et celle que je vous ai vouée me donnent « des droits pour me servir de ce terme familier qui est l'expres- « sion de mon cœur. » Qui les mit en rapports? Monnet, celui qui deux fois fut le directeur de Favart et qui me paraît avoir eu une foule d'idées originales qu'on mit ensuite en pratique sous d'autres noms, Monnet avait beaucoup vécu en Angleterre et il en était revenu avec l'amour de ce pays et de ses mœurs. Garrick qu'il connaissait l'était venu voir en France; Favart lui avait été présenté; de là une liaison qu'il semble que Favart ait entretenue avec une certaine coquetterie.

Les lettres qu'il lui écrit sont en effet très soignées; il se met en frais pour lui donner des nouvelles, et c'est une narra-

tion très étudiée que celle qu'il lui fait du supplice du chevalier de la Barre.

« Je suis misérable, répond Garrick à Monnet, en un fran-
« çais qui sent l'insulaire, je suis misérable que je n'aie pas
« encore répondu à la lettre charmante que votre cher ami
« Favart m'avait écrite il y a longtemps. Je l'aime de tout
« mon cœur; mais j'ai honte de lui écrire en français. Sa répu-
« tation brillante vole jusqu'ici, et tous les honneurs qu'il reçoit
« me pénètrent tout jusqu'au fond de mon cœur. Je vous con-
« jure par notre amitié, de lui dire toutes les belles choses pour
« moi que l'estime la plus profonde peut dicter. Adieu, mon
« cher Monnet, plût à Dieu que vous et notre ami Favart vous
« entendissiez notre langue !... »

Favart l'entendait un peu, surtout grâce à La Place, puisqu'il put traduire une pièce de vers anglais que Garrick lui adressa; mais pas assez pour pouvoir soutenir une correspondance; néanmoins, nous avons une autre lettre de Favart à lui adressée, aussi soignée que la première et qui lui indique les traits essentiels du plus joli conte libertin qu'on puisse imaginer. Garrick lui répondit et lui indiqua un sujet de pièce anglaise dont Favart s'empressa de profiter et là s'arrêta l'échange de lettres. On peut cependant présumer, sans trop préjuger, que Garrick, le grand réformateur du théâtre anglais dans le sens du naturel, ne fut pas sans influence, — les déclarations mêmes de Favart le prouvent,— sur la plus modeste réforme de l'Opéra-Comique français par Mme et par M. Favart.

Goldoni était célèbre en Italie et à Venise lorsque les Italiens jouèrent, en 1761, une pièce de lui qui avait pour titre : *le Fils d'Arlequin perdu et retrouvé*. « Je n'ai point encore vu », écrit Favart à Durazzo, « de canevas italiens qui m'aient attaché
« davantage. Il y a des scènes d'un pathétique à briser le cœur,
« sans que l'intérêt nuise au plaisant. La *vis comica* règne d'un
« bout à l'autre dans cette pièce. » Naturellement, on voulut avoir à demeure un pareil auteur. « L'intendant des Menus-
« Plaisirs du roi, M. de la Ferté, mande Favart le 3 août 1761,

« fait venir cet auteur pour soutenir en France l'honneur du « Théâtre Italien. M. Goldoni aura pour ses honoraires sept

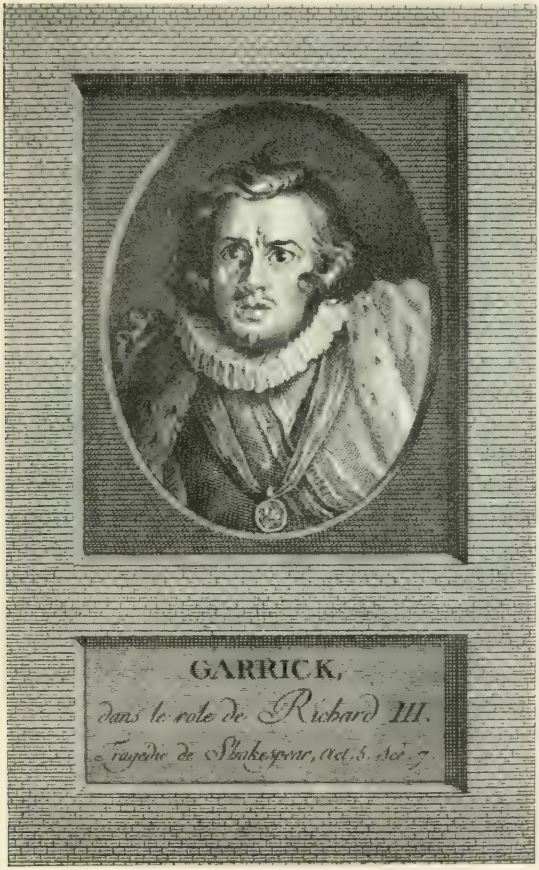

Portrait peint par Hogarth, gravé par Romanet.

« mille francs par an, voyage payé. Plusieurs amateurs de la « langue italienne ont promis de se cotiser pour aider à faire

« cette somme. M. le duc de Lauraguais a offert cent louis « pour sa part, et M. Bertin, receveur des parties casuelles, « homme de beaucoup d'esprit et protecteur des lettres, mais « qui n'entend pas un mot d'italien, a dit qu'il donnerait vingt-« cinq louis pour les gestes des acteurs. »

Ce n'est qu'en 1763 que l'accord se fit; à cette année, on le voit porté sur les états de la Comédie-Italienne pour 6,000 livres de traitement annuel et, à cette date, les Italiens sont inondés d'une foule d'Arlequins de lui : on en compte quinze, en 1763-1764, sans parler des autres pièces qu'il composa et qui sont au nombre de huit, pour ces deux années.

Son engagement avec les Italiens finissait en 1765; à cette date, il se « préparait, dit Favart, à retourner à Venise, quoi-« qu'il fût désiré en Angleterre et en Portugal; mais par une « heureuse circonstance qui fait autant d'honneur à notre nation « qu'à lui-même, on vient de le fixer en France. »

Ses amis l'avaient fait nommer maître de langue italienne de Madame Adélaïde.

La collaboration de Goldoni, à qui Favart prêtait d'autant plus d'attention qu'il était Vénitien comme Durazzo, amena une liaison entre les deux auteurs; il fut invité aux réunions dominicales qui se donnaient chez Favart et, plus tard, même après son succès du *Bourru bienfaisant* à la Comédie-Française, il lui écrivait : « Ne croyez pas que je vous aye oublié, ni vous, « ni l'aimable et respectable Mme Favart; je suis reconnais-« sant, je connais un peu le mérite, cela doit vous garantir cet « attachement et cette considération avec lesquels je serai, toute « ma vie, votre très humble et très obéissant serviteur. » Ce n'étaient point là des phrases banales; on trouve de nombreuses preuves de « l'attachement » qu'il leur avait voué dans ses *Mémoires*.

C'est par Durazzo aussi que Favart fut mis en relation avec Gluck, qui, à son retour de Londres, où il était resté attaché, pendant onze ans, au théâtre d'Haymarket et à la maîtrise de chapelle de la Cour, s'était établi à Vienne. Favart avait

été, à ce moment, fréquemment sollicité de lui fournir des matériaux sur lesquels il pût composer et c'est Favart qui était chargé de faire graver à Paris sa musique. Le 6 mai 1763, Durazzo écrit à son correspondant parisien : « Notre chevalier « Gluck parrita « sous peu de Bou- « logne... pour ve- « nir à Paris; je le « recommande à « votre amitié... « Le premier ordre « que je lui donne « est de vous ex- « pliquer à peu « près le goût d'ici, « et de s'en rapport- « ter à tout ce que « vous direz. Je « vous enverrai « aussi la lettre « que je voudrais « mettre à la tête « de l'impression « de l'*Orphée*, qu'il « faudra faire cor- « riger d'abord « que Gluck sera arrivé, à quoi je vous prie de le forcer, « parce qu'il est naturellement indolent et bien indifférent « sur ses propres ouvrages. » Aussitôt, Favart d'écrire à Gluck pour se mettre à son service : « Monseigneur le « comte de Durazzo, lui dit-il, me marque que vous devez « venir à Paris dans le courant de ce mois. Il n'est pas permis « aux amateurs des talents d'ignorer votre réputation. Je n'ai « pas l'honneur de vous connaître personnellement, mais j'ai « toujours désiré cet avantage. Puis-je me flatter que vous

Goldoni.

« répondrez à mon empressement ? Oui, j'ose l'espérer pour « la considération que j'ai toujours eue pour votre mérite; « pour cette raison, je compte que vous ne prendrez pas d'au- « tre logement que chez moi. J'ai dans ma maison un appar- « tement meublé à vous offrir ; vous y trouverez un bon « clavecin, d'autres instruments, un petit jardin, et toute « liberté, c'est-à-dire que vous serez comme chez vous, et que « vous ne verrez que qui bon vous semblera. Quoique dans un « quartier des plus bruyants de Paris, votre maison entre cour « et jardin est une espèce de solitude où l'on peut travailler « tranquillement comme à la campagne... Mon adresse est rue « Mauconseil, près la Comédie-Italienne, vis-à-vis la grande « porte du cloître Saint-Jacques-de-l'Hôpital. »

Gluck ne vint point. « Vous ne verrez point le chevalier Gluck, « mande Dancourt à Favart, de Vienne, le 5 juillet 1763; il « est de retour ici. Il mettait le pied dans sa chaise de poste, « à Bologne, et partait pour Paris, lorsqu'il a reçu une lettre « du comte qui le rappelait à Vienne, parce qu'ayant appris « que l'Opéra avait brûlé, le voyage du chevalier devenait « inutile selon lui; il est donc de retour ici. » Ce n'est qu'en 1772 que Gluck, appelé par Marie-Antoinette, viendra à Paris et que les deux hommes se connaîtront. Le séjour à Paris, c'est l'époque glorieuse du maître; mais sa gloire à l'Opéra ne l'empêcha point de mettre en musique, en 1775, la *Cythere assiégée*, l'ancien opéra-comique de Favart. Celui-ci, d'ailleurs, l'en remercia par ces vers :

J'avois construit un bâtiment
D'assez gentille architecture;
On en approuvoit la structure,
Mais il y manquoit l'agrément;
En tout, il faut de la parure.
Un grand artiste en ornement
Embellit chaque appartement
Par une éclatante dorure

Gluck.
Portrait peint par J. Duplessis, gravé par Miger.

Et le vernis le plus charmant
Qui cache mainte vermoulure.
Qu'arrive-t-il de l'aventure?
Pour moi fâcheuse conjoncture
Cet habile décorateur,

Que j'admire et que je respecte,
De mon travail eut tout l'honneur :
On applaudit au vernisseur,
Et l'on oublia l'architecte.

La musique de Gluck valait mieux que ces vers, on en conviendra.

Le Liégeois Grétry en était à ses débuts quand Favart vieillissait. En 1771, les Comédiens Italiens le prirent comme inspecteur de leur théâtre, aux appointements de 1,200 livres; c'est sur un livret de Favart, entendu à Genève, *Isabelle et Gertrude*, qu'il s'essaya. Ce fait, joint à ses fonctions aux Italiens, devait naturellement porter le jeune musicien vers le vieil auteur. En 1770, il composa la musique de *l'Amitié à l'épreuve*.

Aucun de mes ouvrages, déclare-t-il, ne m'a coûté tant de peine, et jamais il ne me fut plus difficile d'exalter mon imagination au point convenable... Je fus au moins huit jours à chercher et à trouver enfin le coloris que je voulais donner au trio :

Remplis nos cœurs, douce amitié.

La pièce parut froide à Fontainebleau, et elle n'eut que douze représentations à Paris. « Je suggérai, dit Grétry, à l'auteur « du poème d'ajouter un rôle comique, qui jetterait de la variété « dans son sujet. » Ainsi modifié, l'opéra-comique reparut en 1786 avec des changements considérables, « et le public, « satisfait des longs efforts des auteurs, les appela pour leur « témoigner son contentement ».

En 1773, pour le spectacle de la Cour, à Fontainebleau, Grétry mit en musique *la Belle Arsène*; puis ce fut tout. On ne voit pas que les deux hommes se soient liés autrement que pour leur collaboration.

L'ami véritable, l'ami intime des Favart, ce fut l'abbé de Voisenon; l'intimité fut telle, et la malignité des contemporains s'exerça, sur ce point, avec tant de persistance, que les auteurs

Grétry.
Portrait dessiné et gravé par Moreau le jeune.

familiaux de la vie de Favart se crurent obligés de s'en expliquer.

On a calomnié, disent-ils (et que ne calomnie-t-on pas?) l'union intime qui s'établit entre eux et l'abbé de Voisenon, cette liaison qui, formée à l'époque la plus brillante et la plus heureuse de leur vie, dura longtemps encore après la mort de Mme Favart.

Pour se prononcer sur la nature de cette intimité, il fau-

drait avoir d'autres documents que ceux que nous possédons. En savoir plus, nous amènerait peut-être à être forcé de jeter un peu plus de discrédit sur la mémoire de Mme Favart et à pénétrer les ressorts d'une collaboration qui fut si intime que les œuvres de Favart, celles de l'abbé, celles de l'actrice, sont tellement mêlées qu'on les publie indifféremment sous le nom des uns comme sous celui des autres. Au reste, n'en savons-nous pas assez? Une page de ce duc de Lauraguais, qui avait, au moins, autant d'esprit que Sophie Arnoult, nous fixera sur le rôle de l'abbé dans le ménage. Elle sent son XVIIIe siècle, dit Sainte-Beuve, et, comme il l'a en partie citée, je me crois autorisé à en faire de même :

Personne n'ignore, dit-il, que Favart, sa femme et l'abbé de Voisenon vivaient en famille et furent pères de *Gertrude*, de l'*Anglais à Bordeaux*, sans compter d'autres enfants. Mais l'auteur de la *Chercheuse d'esprit* n'avait jamais cherché qu'à vivre. Il était cynique; et quoi qu'il eût du talent, il dédaignait toute espèce de réputation; c'était fort commode à l'abbé de Voisenon, qui, précisément enchanté par Mme Favart, était parvenu à l'ensorceler, au point de lui faire adopter quelques-unes de ses idées, et tous ses scrupules, de manière que, lorsqu'on était devenu familier dans la maison, voici le plaisir que Mme Favart vous procurait. On allait le matin les voir; monsieur et madame n'étaient point levés; on disait à la femme de chambre qu'on était attendu; elle vous ouvrait la porte, on les voyait couchés; l'abbé, un gros livre dans les mains : « — Eh! mon Dieu! leur disait-on, que faites-vous donc là? — La lecture, disait l'abbé. — Oui, répliquait dévotement Mme Favart, nous lisons notre bréviaire : allons l'abbé, il est tard, il faut se lever; continuez. » Et l'abbé de continuer, et elle de répondre : « Amen. »

C'est Lauraguais qui parle et l'on sait sa méchante langue. Mais voici que Voisenon lui-même avoue. Dans une sorte d'irréligieuse confession de ses sentiments religieux, l'abbé, venant à parler de ses dévotions à l'église de Longchamp (c'étaient des dévotions bien profanes), écrit :

Je puis bien jurer Dieu,
Qu'au milieu de la presse

Et non point à l'écart,
J'allais avec Favart,
La pauvre pécheresse,
Prendre toujours ma part
De la sainte tristesse.

Ce n'est qu'une plaisanterie. Voici l'aveu, cynique et brutal :

Vous autres gens de peu d'étoffe
Et moins encore de vertu,
Prenez Favart pour un c..;
Ce n'est pourtant qu'un philosophe.

Sa philosophie, si philosophie il y a, prenait la chose du bon côté; dans une chanson satirique que Favart composa pour la fête de l'abbé, la Saint-Claude, et que Mme Favart lui débita chez Mme Turpin de Crissé, le mari, passant en revue les défauts, les manies, les travers de l'ami, termine son pot-pourri satirique par ces vers :

Tandis que de mille agrémens
Il peut semer sa vie,
Deux sots époux à sentimens
Lui tiennent compagnie.
L'époux gourmand ouvre les yeux,
Et la femme minaude.
Il vit avec ces ennuyeux :
Claude est bien Claude !

Qui était « le plus Claude »? peut-on se demander. Vers pour sa réception à l'Académie française; vers encore pour sa fête, en 1774, ceux-là plus attendris :

De vingt amis qui m'ont quitté
Aucun de moi n'est regretté

Et zon, zon, zon.
Il m'en est resté un bon,
Qui de tous me console;

et enfin, pompeux éloge, dans le goût académique. Il habitait Belleville, Favart l'y suit; Voisenon avait un secrétaire, Chevalier; Favart le prend. Et depuis le moment où Claude-Henri de Fuzée de Voisenon, après une vie de dissipation et quelques duels, abbé du Jard par la grâce du cardinal de Fleury, fit la connaissance du ménage à la Comédie-Italienne et la poursuivit chez la marquise de Monconseil, jusqu'à sa mort, en 1775, ce fut entre eux la plus constante des liaisons. « L'archevêque de la Comédie-Italienne », ainsi que l'appelle Collé, se devait de se consacrer aux sauveteurs des Italiens.

De 1760 à 1764, pour des raisons que nous ignorons, outre les raisons de santé qu'il allègue, il accompagna la duchesse de Choiseul à Cauterets et à Barèges; durant tout ce voyage, pendant lequel il s'ennuie ferme, ce sont des lettres qui nous ont été conservées et qui nous donnent le ton de l'intimité qui régnait entre eux.

Mme Favart, c'est « la nièce », la « petite nièce », « Pardine », — ce petit juron lui était familier, — « Pardinette », « Tourne-tête »; Favart, c'est « le neveu Fumichon », le « neveu Brûle-Gueule ». — Favart fumait beaucoup la pipe ; leur fils, c'est « le petit Favardeau ».

Dans cette correspondance, ce sont des doléances sur son éloignement, sur sa santé (il souffrait d'un asthme), sur l'affreux pays qu'il est obligé d'habiter, sur sa gourmandise et sa passion à la satisfaire. Il adore les petits gâteaux; le pâtissier de Cauterets mit tous ses soins à satisfaire cette passion; il goûte, compare, mange et tout se termine par une indigestion; un autre pâtissier s'étant venu établir en concurrence avec le premier, Voisenon ne quitte pas son four et son estomac crie grâce. Ce sont de petites nouvelles des grandes dames auprès desquelles il est; des récits enthousiastes sur Jéliotte, qu'il a

trouvé dans les Pyrénées, avec qui il s'est lié et dont il raffole; ce sont surtout des demandes de renseignements sur tout ce qui se passe dans ce Paris qu'il aime et des missions pour Mme Doublet, à la « Petite Paroisse » de laquelle il collaborait en envoyant, lui quatrième ou cinquième, des notes sur les événements du jour qui devaient paraître plus tard sous le titre de *Mémoires secrets.*

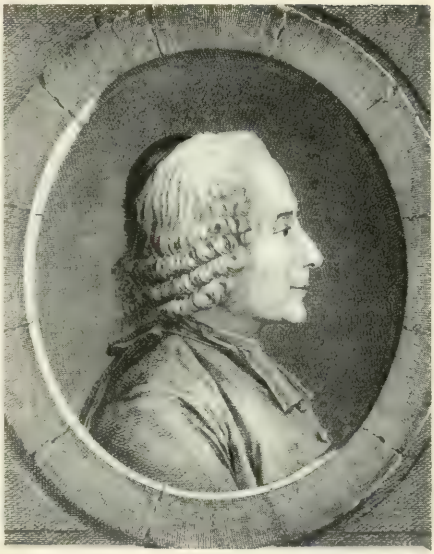

Abbé de Voisenon, par Cochin.

Çà et là quelques traits sur la vie théâtrale du ménage et en particulier cette phrase sur *Annette et Lubin* : « J'espère aussi « du petit conte de Marmontel, écrit-il le 25 juillet 1761, « quoique bien ingrat à traiter. Vous faites bien de vous passer « de musiciens; vous serez bien sûre des airs que vous choi- « sirez, et ce sera un profit de plus, si la pièce réussit, comme « je l'espère, puisqu'elle est de vous et que votre mari l'a « corrigée. Les pièces d'une femme aimable valent le double, « quand un mari comme le vôtre y met la main. »

Ce sont surtout des doléances d'être séparé d'eux. « C'est « trop que d'être loin de vous, dit-il en août 1761, et de vous « savoir tous deux souffrants. Mon attachement pour vous, pour « votre femme et pour tout ce qui vous appartient semble « encore augmenté par l'absence. Adieu, mon cher neveu, j'at-

« tends le mois de novembre (époque fixée pour son retour), « comme on attend le mois de mai. »

A la fin d'août, il écrit : « Nous arriverons à Paris vers le 20. « Je ne le croirai que lorsque je le verrai. Ce sera un beau « jour que celui où je serrerai dans mes bras ma pauvre petite « nièce Pardine. Nous passerons le mois de novembre à Belle- « ville; nous mangerons des huîtres et des alouettes, n'est-il « pas vrai, prodige de talens? » Et le 12 septembre, il dit à Mme Favart : « Adieu, ma chère petite nièce... Ménagez-vous « afin que je vous retrouve en bonne santé, et que rien ne « trouble la joie parfaite que j'aurai de vous rejoindre et de « vous embrasser tous deux. »

On sent, dans ces lettres, l'état d'âme d'un homme vieillissant, sans famille, non point de celle seulement du sang, mais de celle qui réchauffe le cœur, qui a trouvé l'intérieur à son goût et qui s'est fait une vie qui lui est infiniment chère. Y a-t-il autre chose qui précise l'aveu des petits vers sur le « philosophe » Favart? Les lettres qui nous ont été conservées ne nous le disent pas.

VIII

LA FIN DE Mme FAVART ET LA MORT DE FAVART

RAPIDEMENT, très rapidement, Mme Favart sentit les atteintes de l'âge. Déjà, en 1761, à la réorganisation de la Comédie-Italienne, on l'avait portée pour doubler les duègnes, et la galanterie du maréchal de Richelieu la mit au rang des secondes mères; de plus en plus, on la voyait prendre au théâtre des rôles marqués; en 1765, dans *Isabelle et Gertrude*, elle tient l'emploi de Mme Gertrude, et, rendant compte de la *Fée Urgèle*, les auteurs de l'*Histoire de l'Opéra bouffon* ne peuvent s'empêcher de faire cette remarque :

> Un reproche bien légitime qui a été fait à M. Favart, c'est de s'être servi de deux actrices pour remplir le rôle d'Angèle; puisqu'il fallait prêter à l'illusion, l'intérêt eût été bien mieux soutenu et le coup de théâtre bien plus frappant si *Marton* et *La Vieille* eussent été jouées par la même personne.

Ce reproche, Favart l'avait encouru bien malgré lui : Marton, c'est la jeune fille qui se change en fée, resplendissante de beauté et de jeunesse; la vieille, c'est Mme Favart. Si la vieille fût devenue par un coup de théâtre Urgèle, il eût fallu que l'actrice chargée du rôle pût, à l'instant, faire tomber ses rides; et Mme Favart ne le pouvait plus : de là, l'artifice illogique que Favart avait dû employer, bien à son corps défendant. Elle

avait eu un fils, en 1749, Charles Nicolas-Justin; puis, en 1767, une fille, morte en naissant et enterrée après avoir été ondoyée, le 17 décembre; en 1768, elle fit une fausse couche; à 43 ans, enfin, le 8 juin 1770, elle mettait au monde un fils, Armand-Paul, qui fut baptisé le 10; son parrain fut le maréchal de Richelieu, représenté par « Charles-Michel de Barbet, chevalier de Saint-Louis, ancien commandant du régiment de Touraine » et écuyer du premier gentilhomme de la Chambre.

Cette dernière maternité l'épuisa : sa santé déjà fort ébranlée s'en trouva irrémédiablement compromise.

Sur la fin de sa vie, on la voit, mère religieuse, exhorter son fils aîné à bien faire sa première communion. Elle lui écrivait en lui envoyant deux lettres : une de son père, une autre de Voisenon :

« Tiens, mon cher fils, voilà une lettre et un discours de « notre oncle Voisenon que je t'envoie de sa part. Il ne faut « point perdre sa lettre; c'est une leçon que ton cœur ne doit « jamais oublier. Songe toujours qu'en travaillant pour toi tu « prolongeras les jours d'une tendre mère et de ton cher ami « papa.

« Si tu nous aimes, le travail, au lieu d'être une peine, de- « viendra un plaisir pour toi. Songe encore qu'il faut te pré- « parer à faire ta première communion à Pâques; c'est l'époque « du bonheur de la vie, mais il faut s'en rendre digne. J'espère « que tu nous aimes assez et que tu penses assez bien pour « faire ce que je te demande; c'est tout ce que désirent papa « et maman, tes meilleurs amis. — Notre cœur t'embrasse. »

Au mois de juin 1771, la maladie dont elle est morte se déclara; — nous suivons, pour parler de sa fin, le récit qu'en a écrit Favart lui-même; — sa fermeté n'en fut pas ébranlée; et quoiqu'elle connût que son état était désespéré, elle continua de jouer pour l'intérêt de ses camarades jusqu'à la fin de l'année 1771. Elle s'alita le jour des Rois, envoya chercher des notaires pour son testament, qu'elle fit avec une présence d'esprit, une

tranquillité d'âme et un enjouement qui les étonnèrent. Quelques jours après, elle eut une crise violente; sa garde, qui la croyait expirante, se jeta à ses genoux, en disant : « Courage ! courage ! madame; ce n'est rien, je vais faire toucher des linges à la châsse de la bienheureuse sainte Geneviève. »

Mme Favart, qui avait repris ses sens, lui répondit : « Je ne donne point dans les momeries; mais je sais que telles et telles personnes sont dans le besoin; qu'on leur donne, de ma part, de quoi les soulager, les bonnes actions valent mieux que les prières. » Et tout de suite, elle demanda les secours de l'Église qui lui furent administrés; elle les reçut avec une entière résignation; mais, sans rien perdre de son caractère, elle fit elle-même son épitaphe, qu'elle mit en musique, dans les intervalles des plus cruelles douleurs. Le texte de l'une et l'air de l'autre ne nous ont point été conservés.

Elle songeait aux autres, même aux confins de la mort, et voici la dernière lettre qu'elle écrivit. Sodi, musicien de l'orchestre de la Comédie-Italienne, qui avait fait la musique des *Troqueurs dupés*, était aveugle et très pauvre; il fallait l'hospitaliser et le secourir. Elle envoya, en mars 1772, la lettre suivante à ses camarades :

« Je suis bien sûre que je ne vous déplairai pas et que je me « trouverai en conformité de sentiments avec vous, en vous « proposant de faire une action d'humanité. Le malheureux « Sodi est devenu tout à fait aveugle et sans ressource. Je « n'ai pas besoin de mettre sous vos yeux ses anciens services « et ses qualités estimables. Il est réduit à l'aumône, et même « l'on dit qu'on ne peut point lui obtenir une place aux Quinze-« Vingts, parce qu'il est étranger; mais il ne doit point l'être « à nos cœurs et nous devons, je crois, sans que cela fasse « abus, ni tirer à conséquence, lui donner, tous les ans, en « forme de gratification de quoi supporter, ou traîner le far-« deau de ses jours. Je me flatte que vous approuverez ma « proposition, et que vous auriez pris ce parti-là sans que je

« vous le suggérasse. J'ai voulu seulement vous prouver que « je suis digne d'être de votre société.

« J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous « dois, mes chers camarades, votre très humble et très obéis- « sante servante.

« FAVART. »

Elle plaisantait sur son état, raconte son mari, et consolait ceux qui l'approchaient; elle s'occupa des soins de son ménage et des détails les plus minutieux, jusqu'à la surveille de sa mort, qui arriva le 21 avril 1772, à quatre heures du matin.

Favart reçut, de toutes parts, des marques de sympathie; et le surlendemain, Crébillon fils écrivait au fils de Mme Favart cette touchante lettre :

« Quoique je ne vous croie pas, mon cher Favart, moins « vivement affligé que votre pauvre père, c'est à vous que j'écris « de préférence pour vous témoigner toute la part que je prends « à votre commune douleur. Si je n'osais pas me flatter que « l'on sauvât ma pauvre petite sœur, je croyais du moins qu'on « nous la conserverait plus longtemps. Je n'aurais certainement « pas manqué de lui aller rendre les derniers devoirs, si la « triste invitation que j'ai reçue, ne m'eût pas été rendue si « tard; mais il était plus de sept heures quand on me l'a remise, « et je n'étais pas en habit décent. Adieu, mon cher Favart « je n'ai pas besoin de vous recommander votre pauvre père, « mais je vous prie de vouloir bien lui dire combien je par- « tage ses peines, et que j'irai le lui dire moi-même, quand « je saurai qu'il peut voir ses amis et recevoir leurs consolations. « Adieu, mon cher Favart, je vous embrasse tous deux de « toute mon âme. »

Ce fut le fils qui conduisit le deuil de sa mère; on l'enterra le jour même de sa mort, le mardi 21 avril, et elle fut inhumée à Saint-Eustache.

Madame Favart dans la " Fée Urgèle ".

Les talens qu'elle possédait, dit Favart, n'étaient rien en comparaison des qualités de son cœur; une âme sensible, une probité intacte, une générosité peu commune, un fonds de gaieté inaltérable, une philosophie douce, constituaient son caractère; elle ne s'occupait que des moyens de rendre service, elle en cherchait toutes les occasions; et quoiqu'elle fût souvent payée d'ingratitude, elle disait : « On a beau faire, on ne m'ôtera point la satisfaction que je sens à obliger. » Elle n'employait jamais son crédit pour elle-même, mais pour être utile aux autres. Elle prit soin de l'éducation de son frère, payait des pensions à sa famille, et soutenait secrètement plusieurs personnes qui étaient dans l'indigence.

Il dit encore :

Isolée, retirée dans le sein de sa famille, elle ne cherchait point à faire sa cour, elle s'occupait de sa profession; sa harpe, son clavecin, la lecture, étaient ses seuls amusemens; tout au plus cinq ou six personnes, recommandables par leurs mœurs, formaient sa société. Telle fut Mme Favart.

On peut ajouter : telle fut Mme Favart peinte par un mari qui l'aimait bien. A tout péché miséricorde, d'ailleurs; des biographes maladroits ont voulu la faire passer pour un dragon de vertu, pour une épouse modèle; imitons la réserve de Fa-

vart : il ne parle point de l'épouse ; il ne rappelle ni Maurice de Saxe, ni Langellerie, ni Voisenon ; il ne voit que la femme et ses aimables qualités, sa bonté et son bon cœur ; faisons comme lui.

On a composé beaucoup de vers sur elle et ils sont très connus. Citons-les néanmoins. Beauran, le traducteur des paroles de *la Servante maîtresse*, rima ceux-ci pour être mis au bas de son portrait :

Nature un jour épousa l'art :
De leur amour naquit Favart,
Qui semble tenir de son père,
Tout ce qu'elle doit à sa mère.

D'un autre poète sont ces autres vers qu'on a mis au bas de son image dans *Bastienne*.

Pour orner la Raison, la Gaîté l'a choisie,
L'embellit de ses agrémens ;
Et, comme autant de fleurs, fit naître des talens
Pour en offrir un bouquet à Thalie.

Favart survécut vingt ans à sa femme.

« L'amitié, la bienfaisance, le commerce des muses et la culture de son petit jardin devinrent, jusqu'à l'époque de sa mort, les seules consolations de M. Favart », écrivent ses biographes. Si affecté qu'il ait été de la perte de Mme Favart, il ne vécut point dans une sauvage retraite ; le théâtre l'attira et le retint longtemps encore.

En 1773, on donna de lui à Fontainebleau *la Belle Arsène*, en trois actes, transformée en quatre actes pour Paris, en 1775. La représentation de Paris fut particulièrement brillante : le 7 septembre, Favart s'en loue et écrit à son fils que la reine Marie-Antoinette y a assisté ; qu'elle a applaudi et qu'on a plusieurs fois bissé cette allusion : « Exaltons et chantons notre

jeune souveraine. » En 1774, on joue à Versailles *le Bal du Carnaval*, pièce composée en société avec Voisenon; et la même année, un à-propos, qui lui avait été commandé par Louis XV, en l'honneur de Mme du Barry, *Les Fêtes de Luciennes* (Louveciennes); en 1776, enfin, paraît *La Confiance imprudente*.

Sans cesser d'être auteur, Favart peu à peu fait figure d'un patriarche de théâtre. Le 30 mars 1786, au départ des Préville, il prend aussitôt sa plume et écrit à Mlle Contat que, du fond de sa retraite, il apprend que le Théâtre-Français perd M. et Mme Préville. Il ne s'étendra pas sur les regrets que cette perte doit exciter. Si pourtant quelque chose en peut soulager une partie, c'est de voir les rôles de Mme Préville passer entre ses mains. Il la prie d'embellir la marquise de l'*Anglais à Bordeaux*, par le charme de ses talents et ceux de sa personne. Il est trop naturel que, dans une pièce faite originairement pour la paix, ce soit la plus charmante des Françaises et le plus bel ornement du Théâtre de la Nation qui fasse revenir un Anglais de son antipathie pour elle.

En 1787 eut lieu une fête dont Favart fut le héros.

Marmontel, dans ses *Mémoires*, raconte que l'anecdote d'où il a tiré son conte d'*Annette et Lubin* est une anecdote vraie et que les personnages en ont existé. C'étaient un paysan et une paysanne de Bezons; M. de Saint-Florentin était leur seigneur. Un soir que Marmontel était chez lui, il lui conta que ce garçon et cette fille qui s'aimaient tendrement ne pouvaient se marier parce que la fille était grosse : ni le curé ni l'official ne voulaient les unir et Saint-Florentin fut obligé de leur faire venir une dispense de Rome. Marmontel en fit aussitôt le « conte moral » que l'on sait et Favart l'opéra-comique que l'on connaît. Au moment de la représentation d'*Annette et Lubin* les deux villageois furent invités à venir se voir mis à la scène : « Ils assistèrent à ce spectacle dans une loge qu'on leur donna et ils furent fort applaudis. » En 1787 — étaient-ils indigents ? — les bons habitants de Bezons se virent encore l'objet des prévenances de la capitale.

Aidé par les premiers acteurs des théâtres de Paris, disent ses biographes, on organisa une représentation d'*Annette et Lubin* au profit des vénérables modèles du conte. Après cette représentation, la jolie Mlle Lange, conduite par l'auteur presque octogénaire d'*Annette et Lubin*, fit une quête au profit des deux villageois. Les nombreux spectateurs que cette représentation avait attirés, se montrèrent généreux envers les deux héros de la pièce et de la fête.

Ainsi les doux rayons de la renommée et de la gloire éclairèrent même ses cheveux blancs. Cependant Favart était mécontent, Favart se plaignait. Il écrivait en novembre 1774 à la marquise de Monconseil.

« Madame, j'ai soixante-quatre ans, il y en a plus de qua-
« rante que je travaille; il n'y a point d'événement intéres-
« sant pour la nation, que je n'aie célébré. Si mes ouvrages
« n'avaient pas le ton du sublime, c'est qu'il fallait parler
« au peuple son propre langage, en se mettant à sa portée,
« cela fait souvent plus d'effet sur son esprit qu'un style aca-
« démique qu'il ne comprend pas; je n'en citerai en passant
« que deux ou trois exemples qui sont autant d'anecdotes.

« Lorsque je fis *les Amours grivois*, après la bataille de
« Fontenoi, les dames de la halle vinrent en cérémonie, avec
« une suite de cinquante à soixante personnes et des tam-
« bours et des violons, me présenter leurs plus beaux fruits,
« en criant : « Vive le Roi ! » et me remerciant d'avoir chanté
« leur bon maître.

« Lorsque je fis *le Bal de Strasbourg* pour la convalescence
« du roi, j'eus le bonheur de faire passer dans toutes les âmes
l'attendrissement que mon cœur éprouvait.

« Et lorsque après le siège de Mahon je fis, pour M. le maréchal,
« *le Mariage par escalade*, monseigneur doit s'en souvenir (il
« honora des représentations de sa présence), tous les cœurs
« étaient dans l'ivresse, au point que quatre garçons tailleurs,
« deux perruquiers et un coutelier allèrent s'engager à la
« sortie du spectacle pour servir sous un si grand général. Ceci
« prouve que les bagatelles peuvent être bonnes à quelque chose.

« A la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne, je « fus chargé par feu M. le duc de Gèvres de la direction des « fêtes de Versailles et de la composition d'un grand nombre

Favart.
Portrait dessiné par Méhu, gravé par Lejeune.

« de couplets analogues à ces événements. J'ai fait dans les « années suivantes toutes les paroles des divertissements qui « m'ont été commandés. J'ai fait les nouveaux intermèdes de « la comédie de *l'Inconnu* avec un prologue relatif à la prin- « cesse de Saxe, épouse de feu M. le Dauphin. Qu'ai-je eu pour

« cela? rien, et mon séjour à Fontainebleau était à mes dépens.
« Cependant sur les représentations de M. de Curis, M. le duc
« de Gèvres me fit donner une pension de mille livres, avec
« le titre d'historiographe des menus plaisirs du roi; mais je
« n'en eus la jouissance qu'une année; elle fut supprimée à la
« mort du duc de Gèvres et à la retraite de M. de Curis, inten-
« dant des menus, parce qu'il avait négligé de faire expédier
« mon brevet. Malgré cela, je continuais toujours de faire tous
« les extraits pour *le Mercure de France*, des articles que la
« Cour était dans l'usage de lui fournir.

« Dans la jeunesse de nos princes, je fus chargé pour eux
« d'un divertissement qui fut exécuté à Versailles; qu'en ai-je
« eu? des compliments et rien de plus.

« A la dernière paix, lorsque je fis *l'Anglais à Bordeaux* par
« ordre de M. le duc de Praslin, ce ministre eut la bonté de
« représenter mes services à S. M. qui m'honora d'une pension
« de mille livres : je crois que MM. les gentilshommes de la
« Chambre ne peuvent pas me priver de ce bienfait. Quelques
« années après, on m'a assigné sur les menus plaisirs mille
« livres d'appointements, en qualité de compositeur des spec-
« tacles de la Cour; depuis cette époque, j'ai continué de don-
« ner des ouvrages, à l'exception de l'année où ma femme est
« morte; on a respecté ma douleur : on n'a donc rien à me
« reprocher jusqu'à présent.

« Indépendamment de ce que je devais faire pour Fontai-
« nebleau, j'ai été chargé des fêtes de Marly pour le mariage :
« elles n'ont point été exécutées, parce qu'on a changé de
« projet; je n'en ai pas moins travaillé. J'ai fait les fêtes de
« Clichy pour Madame la Dauphine, aujourd'hui notre auguste
« reine; celles de la Muette pour Madame; et celles de Nemours
« pour madame la comtesse d'Artois.

« J'ai toujours été la dupe de mon désintéressement; par
« exemple, on m'a dit que lorsqu'on dédiait un ouvrage quel-
« conque à un roi, une reine, un dauphin, une dauphine, on
« donnait à l'auteur une gratification de 1,200 francs; on me

« l'a dit; mais je ne m'en suis pas informé, quoiqu'il m'en ait « coûté d'abord cinq louis pour un dessin précieux et original « du sieur Gravelot, que j'ai mis au frontispice de *l'Amitié* « *à l'épreuve*, ensuite mon voyage et mon séjour à Ver- « sailles, etc.

« Madame, tout ce détail n'est que pour vous, et c'est con- « séquemment dans le sein de votre amitié que j'épanche mon « âme.

« Les grands seigneurs ne lisent pas de longs mémoires; « Madame, voici le résumé de celui que j'ai eu l'honneur de « vous envoyer. La pension de 1,000 livres que le feu roi m'a « accordée sur la représentation de M. le duc de Praslin, ne « regarde point, je crois, MM. les gentilshommes de la Chambre; « ils sont les maîtres de me priver des appointements des autres « mille livres que je reçois en qualité de compositeur des « spectacles de la Cour, si je ne satisfais pas à mes engagements; « mais ils sont trop justes pour vouloir encore que je ne jouisse « pas des gratifications que j'ai obtenues et des avances que « j'ai faites et que je dois.

« ... Il faut que je vive en attendant, moi et mes enfants. « On ôte le bâton à un vieillard qui devient aveugle; on le « réduit à manger des croûtes quand il n'a plus de dents. Si M. le « maréchal est inflexible, priez-le de grâce d'avoir la charité de « me faire pendre, parce que c'est tout d'un coup fait et « qu'on languit plus longtemps quand on meurt de faim. S'il « vous résiste, ayez la bonté, Madame, de ne point insister, « parce que j'ai pris mon parti. »

Dans ce mémoire, trop important pour n'être pas cité en entier malgré sa longueur, Favart, semble-t-il, pousse trop au noir et exagère. En dehors de ses droits d'auteur, de la vente de ses livrets, ce qui devait, étant donné sa production, donner un certain total au bout de l'année, il avait sa pension de la Comédie-Italienne, qu'on venait précédemment d'augmenter.

Avec l'autorisation de M. de La Ferté, les Comédiens Italiens avaient pris, le 23 août 1772, la délibération suivante :

L'Assemblée, délibérant sur la perte qu'elle vient de faire en la personne de Mme Favart et voulant donner au sieur Favart une marque particulière de l'estime que cette Assemblée a toujours eue pour cette actrice et pour lui personnellement, propose de lui accorder une gratification de 600 livres, en sus de la pension dont il jouit déjà.

La délibération rédigée et écrite par Anseaume est signée de tous les artistes de la Comédie-Italienne, parmi lesquels : Carlin, Collalto, Lanuzzi, Camerani, Clairval, Vestris, Trial, Mme Trial, Laruette et Beaupré.

Enfin, que la marquise de Monconseil ait réussi dans ses sollicitations auprès de Richelieu, ou que toute autre cause soit intervenue, nous voyons Favart toucher, jusqu'au milieu de 1791, sa pension de 2,000 livres. Nous avons, en effet, de lui, à la date du 24 août de cette année, une quittance signée « de la somme de 650 livres, acompte de sa pension de 2,000 livres ».

Le Favart de 1787 n'est plus le Favart d'autrefois, le Favart du pastel de Liotard, de la collection Georges Pannier, où, dans la pose nonchalante qui convenait si bien à sa nature un peu molle, l'auteur de tant d'opéras-comiques, les bras croisés sur une table, vêtu d'une veste bleu clair, bordée de revers jaune orange, laisse ses yeux bleus, un peu gros, un peu bovins, errer dans le vague de la pensée. La figure est grassouillette, très douce sous la coiffure poudrée; les lèvres gourmandes sont au repos et le pli de la commissure est celui d'une bouche qui aimait à rire. C'est maintenant le Favart du pastel de Mme Labille-Guiard, de la collection Henry Pannier. Les cheveux sont tout blancs; ils ne sont plus frisés, ils pendent épars; le front est toujours solide; mais les yeux se sont éteints et se sont enfoncés dans l'orbite, le nez s'est pincé, la figure a maigri. Vêtu d'un habit marron foncé et d'un gilet à fleurettes, il s'appuie d'une main sur la table où, entr'ouvert, se trouve le

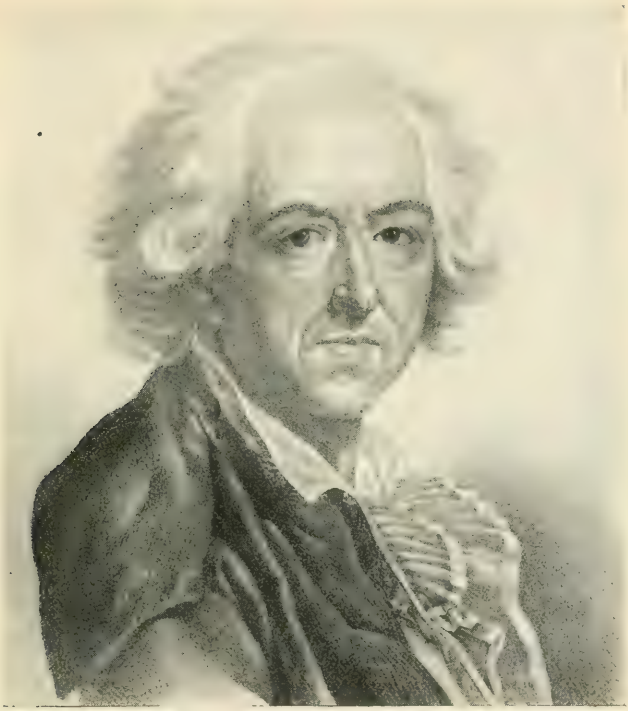

Favart.

Lithographie de Jourdy d'après le tableau de M. E. Favart.

manuscrit de l'*Anglais à Bordeaux;* au-dessous, la pipe en terre, chère au poète. De l'autre main, il montre un cartel, où bientôt une heure va sonner. Est-ce celle de l'éternité?

Le 13 novembre, trois vieux amis se réunissent : Favart, La Place et Goldoni; l'abbé Cosson, ancien principal du collège Mazarin, qui avait été le régent du fils de Favart et qui versifiait, chante en ces termes cette réunion :

Quoique auteurs connus, bien que vieux,
On peut s'en aimer encor mieux :
La preuve en est rare et bien chère !
Célébrons donc tous, à plein verre,
L'amitié qui rassemble ici
Favart, La Place et Goldoni.

C'est alors le Favart du buste de Caffieri, de la collection Henry Pannier; Favart, dont la figure n'est qu'une masse de chairs fripées, dont le menton saillant démesurément en avant accuse la décrépitude.

Depuis longtemps, depuis 1762, il avait loué, puis il avait acheté, proche la maison de Voisenon, une maison dans ce Belleville, où l'île d'Amour attirait, en été, quand les lilas sont en fleurs, les fillettes et leurs amoureux; il avait songé un moment à la vendre, parce qu'elle lui coûtait trop d'argent en réparations et peut-être aussi parce qu'il y avait trop de voleurs, et l'idée assez singulière lui était venue, comme il le mandait à son fils, « d'écrire à Garrick pour la faire annoncer dans les papiers publics de Londres ». Puis il avait renoncé à son projet. En 1777, M. d'Esparbès lui ayant donné congé de la maison qu'il habitait rue Mauconseil, il se retira définitivement à Belleville et se plut à orner la maison, existante encore aujourd'hui, 119, rue de Ménilmontant. Elle est occupée par une école des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et on en voit un pavillon orné d'un fronton et d'une colonnade (1).

Dans le jardin, il éleva une statue d'Apollon, auprès de laquelle étaient les bustes de Rousseau et de Voltaire ; sur le piédestal, il fit graver ces vers :

(1) Il est étonnant que ce quartier, aux rues et cours duquel on a donné le nom de tant d'hommes de théâtre : cour Lesage, rue Olivier-Métra, rue Frédérick-Lemaître, avenue Taillade, rue Pixérécourt, etc., n'ait pas rappelé le séjour de Favart, de préférence à la rue qui longe l'Opéra-Comique et qu'il n'a jamais habitée.

O divin Apollon, dieu du jour et des arts,
O toi, qui du chaos fécondas la matière,
Toi, qui répands de toutes parts
Et ton feu créateur et ta vive lumière,
Deux sublimes mortels, tes plus chers favoris,
Présent des dieux, Rousseau, Voltaire,
T'ont égalé par leurs écrits :
Ta splendeur éclaire la terre;
Ils ont éclairé les esprits.

Pendant tout le cours de sa carrière, Favart se plaignit de ses yeux; on voit à ses portraits qu'ils étaient d'une nature délicate; à mesure qu'il avança en âge, ils devinrent plus mauvais; il en souffrit; et, à la fin de sa vie, il était presque aveugle.

Néanmoins, pour le reste, sa santé était robuste. Un catarrhe l'emporta le 18 mai 1792, à l'âge de 81 ans. Charles-Nicolas-Justin Favart, son fils, « pensionnaire du roi, capitaine des chasseurs du bataillon de Belleville », fit la déclaration de décès, assisté d'Antoine-Pierre-Charles Favart, son petit-fils, et de Joseph Dorsonville, « pensionnaire du roi, demeurant rue des Martyrs, paroisse de Notre-Dame-de-Lorette ».

Son ami Guérin de Frémicourt annonça la nouvelle de sa mort aux journaux par cette note :

Messieurs, vous partagerez sans doute la douleur que nous cause la perte de M. Favart, cet auteur fécond dont vous avez cent fois célébré les talens; qui, depuis la *Chercheuse d'esprit* jusqu'à l'*Amitié à l'épreuve*, fut si longtemps et si constamment le digne favori des Muses; dont le style pur et délicat ne cessa d'être admiré; qui jamais ne souilla sa plume par d'odieux écrits, qui montra dans l'*Anglais à Bordeaux*, comme dans le *Bal de Strasbourg* et dans les *Fêtes de la Paix*, tout son amour pour la patrie; dont les mœurs simples, douces, paisibles, firent le bonheur de tous ceux qui l'entouraient.

Bon fils, bon frère, bon père et bon mari, et le plus sincère et le plus constant ami.

INVITATION

O Muses ! sur sa tombe, hélas ! semez des fleurs,
Lorsque nos cœurs navrés n'y versent que des pleurs.

Il fut inhumé, le samedi 19 mai 1792, dans le cimetière de Belleville. Un an et demi après, Regnault, membre de la Société populaire de Belleville, le 3 frimaire an II (23 novembre 1793), fit, au nom du fils de Favart, cette requête à la municipalité de la commune :

L'Etre suprême, y est-il dit dans le style amphigourique du temps, a attaché d'un lien indissoluble le père à l'enfant et l'enfant à ses père et mère.

Favart nous redemande son père : la voix de ce fils ne peut ici se faire entendre, et mon organe, déjà trop faible, pourra à peine vous pénétrer de ses principes.

Il doit à son père les sentiments d'un vrai philosophe, d'un bon patriote et d'un franc républicain.

Je ne vous ferai point l'éloge de ce père, qui a vécu longtemps parmi vous; vous connaissez, citoyens, la réputation qu'il s'est acquise dans les lettres; qu'il a été l'ami des plus grands hommes, qui, par leurs écrits, ont dessillé les yeux des humains.

J.-J. Rousseau, particulièrement, rendait souvent visite à son ami Favart (1).

L'amour filial, citoyens, réclame la cendre de ce vénérable vieillard : c'est un droit imprescriptible de la nature !...

Favart, son fils aîné, a honoré son père jusqu'à la mort. Le culte superstitieux est détruit, il demande à ses concitoyens, à la municipalité de Belleville, qu'ils consentent à ce qu'il fasse faire l'inhumation d'un père qui lui sera cher, jusqu'à son dernier soupir, pour qu'il soit déposé dans la maison d'où il est passé dans le sein de l'Éternel.

Je me joins, citoyens, à cette demande, comme ami d'un philosophe dont la mémoire m'est précieuse comme à tous les hommes libres.

Je regrette de n'avoir pas vécu longtemps avec lui. Jamais père ne fut plus attaché à son fils, jamais fils n'a eu plus de vénération pour son père : c'est cet amour réciproque qui m'a lié avec toute sa famille.

Que le tombeau où il est déposé s'ouvre, qu'il nous soit permis de le revoir encore, et que lui-même voie aussi l'heureuse résurrection des Français.

Le même jour, le « conseil général de la commune de Belle-

(1) Il n'y a pas trace de relations entre Rousseau et Favart.

Maison de Favart.
(Aujourd'hui école des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, 119, rue de Ménilmontant).

ville, district de Franciade », prit en considération la demande de Regnault et exauça les vœux du fils, en l'autorisant à faire enlever les cendres de Favart du cimetière de la commune « pour les faire transférer et déposer dans l'endroit que bon lui semblera ».

Le fils Favart les fit déposer dans le jardin de la maison de son père. Il éleva à sa mémoire un monument aujourd'hui disparu, sur lequel il fit graver les vers suivants :

Sous le lilas et sous la rose,
Le successeur d'Anacréon,
Favart, digne fils d'Apollon,
En ce tombeau paisiblement repose.

IX

L'ŒUVRE DE FAVART
LE TALENT DE Mme FAVART

L'ŒUVRE de Favart? Elle est immense. Dans l'histoire de notre théâtre, on trouverait difficilement d'auteur dramatique, Scribe peut-être excepté, qui ait autant produit que lui (1). Que reste-t-il de cette œuvre? Au regard des

(1) Voici, d'après l'*Almanach des spectacles*, édition de 1780, la liste des œuvres de Favart :

POUR LA COUR A FONTAINEBLEAU. — *Les Nouveaux Intermèdes et Divertissements de l'Inconnu*, en vers avec prologue. — *La Nouvelle Astrée*, divertissement analogue au mariage de feu S. A. le Dauphin avec la princesse de Saxe. — *Le Nouveau-Né*, pastorale à l'occasion de la naissance de S. A. le duc de Bourgogne. — *La Foire de Village*, en un acte, servant de suite et de divertissement aux *Carrosses d'Orléans*, relative au mariage de Leurs Majestés régnantes. — *La Belle Arsène*, en trois actes, en vers, 1773, et donnée à Paris, en quatre actes, en 1775. — *La Confiance imprudente*, insérée dans *Les Boulevards*, 1776. Le fond de cette pièce est de M. GUÉRIN. — *La Coquette trompée*, comédie lyrique en 1 acte, en 1757 et à l'Opéra de Paris, en 1758.

A VERSAILLES. — *La Cour de marbre*, en 1 acte, en vaudevilles. — *Le Bal du carnaval*, mêlé de scènes épisodiques, en société avec l'ABBÉ DE VOISENON, 1774. — *Les Fêtes de Luciennes*, 1774, 3 actes et 1 prologue, par ordre du feu Roi. L'abbé de Voisenon est l'auteur du prologue.

A CHILLY. — *Les Fêtes de Chilly*, à l'occasion du mariage de Leurs Majestés, données par Mme la duchesse de Mazarin.

A MARLY. — *La Nouvelle Pandore* (cette fête a été contremandée).

A LA MUETTE. — *Les Fêtes de Passy*, en 3 parties, comprenant la Foire de Passy, les Almanachs, Zéphire et la Rose, demandées par Mme la comtesse de

goûts de notre temps, presque rien; car nous ne sentons plus le charme des choses légères et momentanées. La littérature dramatique de Favart est comme les échaudés de son père : c'est léger, peu nourrissant, mais ça a une forme, ça a l'air de se tenir, et lorsqu'il est bien doré par le four, ou joué dans le rythme qu'il faut, l'échaudé du pâtissier de la rue de la Verrerie, comme l'opéra-comique de Charles-Simon Favart ont

---

Valentinois, au sujet de la convalescence de Mme la comtesse de Provence. M. l'abbé de Voisenon a fait 3 scènes dans la première partie de cet ouvrage.

A NEMOURS, pour Mme la comtesse d'Artois. — *La Chose impossible*, en 1 acte, en prose et en vaudevilles. M. Favart, le fils, a eu part aux fêtes données à la Muette et à Nemours.

POUR LA COUR DE VIENNE. — Seul : *Les Albanes*, ballet en 4 parties. — *L'Amour fugitif*, 1 acte, en vers et en ariettes, en société avec L'ABBÉ DE VOISENON, à l'occasion du mariage de l'Empereur.

A L'OPÉRA. — *Don Quichotte*, en 3 actes, 1742, — *Le Siège de Cythère*, en 3 actes, 1775. La musique et l'arrangement des paroles sont de M. Gluck.

A LA COMÉDIE FRANÇOISE. — Seul : *L'Anglais à Bordeaux*, en vers, en 1 acte, 1763.

A LA COMÉDIE ITALIENNE. — Seul : *Soliman II* ou *Les Sultanes*, comédie en 3 actes, en vers, 1761. Seul encore, les pièces suivantes : *Ninette à la Cour*, 3 actes en vers et depuis en 2 actes, 1755. — *La Bohémienne*, 1 acte en vers, 1755, — *La Plaideuse*, 3 actes, en vers, 1762. — *Les Fêtes de la Paix*, 2 actes en vers, 1763. — *Isabelle et Gertrude*, 1 acte en prose, 1765. — *La Rosière de Salenci*, 3 actes, en prose, 1769. — *La Fée Urgèle*, 4 actes en vers, 1765. — *Les Moissonneurs*, 3 actes en vers, 1768. L'abbé de Voisenon a enrichi ces deux dernières pièces de tirades et de détails brillants; mais le plan, la conduite, le fond des scènes et la partie la plus considérable du dialogue appartiennent à M. Favart.

L'Amant déguisé, 1 acte, en vers, 1760. — *L'Amitié à l'épreuve*, 2 actes, en vers, 1760, mise depuis en 1 acte, 1771. L'abbé de Voisenon a les plus grandes parts à ces dernières.

Avec M. NAIGEON. — *Les Chinois*, 1 acte, en vers, suivi des *Noces chinoises*, musique parodiée, 1756. — *Annette et Lubin*, en 1 acte, en vers, musique parodiée, avec Mme FAVART et M. L. (Lourdet de Santerre). — *La Soirée des Boulevards*, en 1 acte, en prose, et en vaudevilles, ainsi que les suivantes : *Supplément à la Soirée des boulevards*, 1 acte. — *La Fête du château*, 1 acte. M. de S. a fait plusieurs couplets dans cette pièce.

Les parodies de M. FAVART, données au même théâtre, sont : *Hippolyte et Aricie*, 1742 ; *Les Amants inquiets*, 1751 ; *Les Indes dansantes*, comprenant le *Turc généreux* et la *Fête des fleurs*, 1751; *Les Amours champêtres*, pastorale, 1751; *Tircis et Doristée*; *Baiocca et Serpilla*, 1753; *Raton et Rosette*, 1753; *La Noce interrompue*, 1758; *Pétrine*, 1759; M. SEDAINE a fait plusieurs

un aspect solide et agréable, auquel il convient de se laisser tromper.

On ne saurait donc juger l'œuvre de Favart avec les mêmes méthodes, la même rigueur que l'on emploierait à analyser l'œuvre de ces puissants dramaturges qui, dans les temps anciens comme dans les nôtres, ont bouleversé le théâtre et fait

---

couplets dans cette parodie. En société avec M. PANNARD, *Dardanus*, 1740. Avec M. MARCOUVILLE, *Tantale*, 1752. Avec M. PANNARD et M. LAUJON, *Zéphyre et Fleurette*, 1754.

A L'OPÉRA-COMIQUE : Seul, *Les Jumelles*; *le Génie de l'Opéra-Comique*; l'*Enlèvement*; *Le Nouveau Parnasse*; *La Dragonne*, en 2 actes; *Le Bal bourgeois*; *Moulinet I*, parodie de Mahomet II. *Les Réjouissances publiques*; *La Muse chansonnière ou la Barrière du Parnasse*; *Harmonide*; *Pyrame et Thisbé*; les *Recrues de l'Opéra-Comique*; les *Jeunes Mariés*; *Les Fêtes villageoises*, en 2 actes et 1 prologue. *La Joie*; *La Chercheuse d'esprit*; *Farinette*, parodie de *Proserpine*; *Le Bacha d'Alger*; *Les Bateliers de Saint-Cloud*; *Les Nymphes de Diane*; *Le Coq du village*; *Acajou*; *Les Vendanges de Tempé*, opéra-comique, ballet; *L'Amour impromptu*; *Les Vendanges d'Argenteuil*; *L'Ile d'Anticyre ou La Folie*; *Le Médecin de l'esprit*; *l'Astrologue du village*; *Le Mariage par l'escalade*, à l'occasion de la prise de Mahon, 1756; *Le Retour de l'Opéra-Comique*, 1759; *Le Départ de l'Opéra-Comique*, 1759; *La Parodie au Parnasse*, 1759, et plusieurs prologues et compliments.

En société avec M. PANNARD : *La Répétition interrompue*; *Mariane*; *Le Prince nocturne*. Avec M. VALOIS D'ORVILLE : *Les Valets*. Avec M. ROUSSEAU, de Toulouse : *La Coquette sans le savoir*, en 1 acte, en prose et vaudevilles et depuis, toute en vaudevilles par M. ROUSSEAU. Avec M. LE MARQUIS DE P...: *Le Prix de Cythère*. Avec M. DE VERRIÈRE : *L'Amour et l'Innocence*, ballet. Avec MM. LAGARDE et LE SUEUR : *Les Amours grivois*; *Le Bal de Strasbourg* et *Les Fêtes publiques*, à l'occasion du premier mariage de feu Mr le Dauphin. Avec MM. LEAUJON et PARVI : *La Parodie de Thésée*. Avec M. CAROLET : *L'Amour au village* et, sur deux fonds préparés par M. PARMENTIER : *Les Époux*, en 2 actes et la *Fausse Duègne*, en 2 actes. Avec M. ANCEAUME : *Le Procès des vaudevilles et des ariettes*.

EN FLANDRE. — *Cythère assiégée*, en 3 actes en vers et vaudevilles ; *Les Comédiens en Flandre*, comédie en 3 actes, en vers. *Prologue* sur les victoires du Roi, etc.

Feue Mme Favart, dont les ouvrages se trouvent dans le recueil des œuvres de son mari, a aussi donné au Théâtre italien : *Bastien et Bastienne*, avec M. HARNI, 1753; *La Fête d'Amour*, en 1 acte, rimée par M. CHEVALIER; *Les Ensorcelés*, en 1 acte, 1757, avec MM. GUÉRIN et HARNI; *La Fille mal gardée*, avec M. FAVART et L... (Lourdet de Santerre) ; *La Fortune au village*, parodie d'ÉGLÉ, avec M. B... (Bertrand); *Annette et Lubin*, avec MM. FAVART et L... (Lourdet de Santerre).

passer, en cyclone, les passions sur la scène. Il faut la prendre pour ce qu'elle était, une allégorie inspirée par les événements du moment ou l'adaptation de quelque chose de très connu. Sauf l'*Anglais à Bordeaux* (et nous ne savons point combien de ministres, de gens de Cour, de belles dames — Mme de Monconseil la première — ont pu fournir de traits à cette œuvre de circonstance), il n'est pas de pièces originales dans le théâtre de Favart : toutes ses pièces sont des transpositions ou des parodies. La liste en serait longue à dresser : il suffit de consulter (1) celle qu'il a dressée lui-même de ses productions, telle qu'elle a paru dans l'*Almanach des spectacles*.

Cette caractéristique n'avait pas échappé à Collé, qui la note. Mais il ne faut point entendre ici parodie dans le sens ordinaire de moquerie et de dérision; cela n'est vrai que pour ses œuvres infimes, car Favart sentait le ridicule. Il faut l'entendre comme d'une imitation : d'une chose pompeuse, il fait une chose gaie. Surtout, il sait trouver la situation intéressante sacrifiée dans l'œuvre originale, pour en nourrir une pièce neuve bien qu'inspirée de son modèle travesti.

La vraie parodie, on la trouve dans quelques-uns des opéras-comiques de Favart et celle-là est vraiment farce : telle est la *Parodie au Parnasse*.

C'est, dit Collé, une revue critique de tous les ouvrages dramatiques donnés cette année aux Français et aux Italiens; il y a une scène vraiment neuve. On introduit dans cette scène un personnage en long habit de deuil, couvert de crêpes et qui pleure toujours. La Parodie lui demande son nom, il répond qu'il est le Pleureur juré du Parnasse. Il gémit effectivement sur toutes les pièces tombées, sanglote et répand des larmes à proportion de leur chute plus ou moins grande; il tire à mesure des mouchoirs de sa poche et ces mouchoirs sont plus ou moins grands, suivant le plus ou moins de succès qu'ont eu les ouvrages. C'est une espèce de nappe, par exemple, qu'il déplie, lorsqu'il veut essuyer les pleurs qu'il verse sur la tragédie de *Titus*,

(1) Voir note, p. 163-165.

qui n'a eu qu'une seule représentation ; et c'est à ce sujet qu'il déclame, en sanglotant, ce vers :

Titus perdit un jour... ; un jour perdit Titus.

L'idée drôle touchait là au gros comique : ce n'est pas habituel à Favart. C'était un reste des habitudes des spectacles de la foire, pour qui il avait travaillé si longtemps.

Toute idée lui était bonne, pourvu qu'elle fût scénique ; car il avait de remarquable manière le sens de ce qui était « théâtre » ou de ce qui ne l'était pas. Il avoue lui-même qu'il lui tomba un jour entre les mains une comédie italienne du XVe siècle, qui avait pour titre *I Vecchi inamorati*. Pantalon devient amoureux de la maîtresse de son fils ; le docteur, frère de Pantalon, en est de même épris ; les deux vieillards s'adressent à la soubrette qui les joue. Cette suivante rusée persuade au docteur de se déguiser en portefaix et à Pantalon de se mettre dans un coffre, pour les introduire dans la maison, à l'insu l'un de l'autre, pendant l'absence de la mère.

Sur cette intrigue qui m'a paru comique, déclare Favart, j'ai bâti une espèce de farce, que je destinais aux forains (nous sommes en 1762) ; mais Duni, pour qui je travaillais, s'étant engagé avec la Comédie-Italienne, j'ai été obligé de dénaturer cette folie pour l'accommoder à un théâtre plus noble. J'y ai fourré de la morale, et c'est ce qui m'a nui ; le ton noble à côté du bas comique a fait de mon ouvrage un habit d'Arlequin.

Il en fit *le Procès ou la Plaideuse*, qui tomba. Pour une fois, Favart s'était trompé ; mais cela lui arrivait rarement. D'ordinaire, puisant chez autrui, il savait fort bien, — c'est là sa qualité maîtresse — tirer parti de tout ce qui était utilisable.

La seule pièce de lui que l'on puisse dire originale, — et encore cite-t-on des inspirations, sinon des collaborations, — c'est la *Chercheuse d'esprit*. Le sujet est mince : une sotte, une niaise, jeune fille à charge à une mère trop fine, s'en va, demandant à tous ceux qu'elle rencontre la manière d'acquérir cet esprit que sa mère lui dénie, et chacun de lui répondre en se

gaussant d'elle. La chercheuse d'esprit trouvera ce dont elle est en quête. Vienne l'amoureux, elle aura tout l'esprit qu'il faudra. On voit la série de quiproquos, de drôleries, qu'un pareil canevas peut faire naître ; Favart reste dans la mesure : ni trop, ni trop peu ; encore aujourd'hui, même à la lecture, la pièce est supportable et l'intérêt en est soutenu.

Il pouvait facilement verser, sur une semblable donnée, dans les grivoiseries, les propos risqués ou les allusions obscènes ; il les évita avec d'autant plus d'aisance qu'une des marques de son talent est d'être sain. Il le prouva en traitant *Annette et Lubin*. Le conte de Marmontel montre Annette grosse ; sur la scène, sa situation est ridicule, gênante même ; Marmontel appuya, lorsqu'il fit son opéra-comique, et ce fut odieux. Favart, lui, esquiva cet écueil, et si on devine qu'il est temps de marier Annette, jamais on ne le voit dans la pièce qu'il composa.

Un autre de ses mérites, c'est sa manière de tourner le couplet. Marmontel, pour peindre Annette, avait écrit : « Ses lèvres de rose appelaient le baiser ; son teint bruni par le soleil était animé de cette nuance légère de pourpre qui colore le duvet d'une pêche. » Favart, de cette phrase, a fait trois couplets, se développant sur les traits du portrait tracé par Marmontel :

Annette à l'âge de quinze ans,
Est une image du printems ;
C'est l'aurore d'un beau matin,
Qui ne veut naître
Et ne paroître
Que pour Lubin.
Son teint bruni par le soleil,
Est plus piquant, est plus vermeil.
Blancheur du lys est sur son sein.
Mouchoir le couvre
Et ne s'entr'ouvre
Que pour Lubin.

Air d'*Annette et Lubin* (Vaudeville).

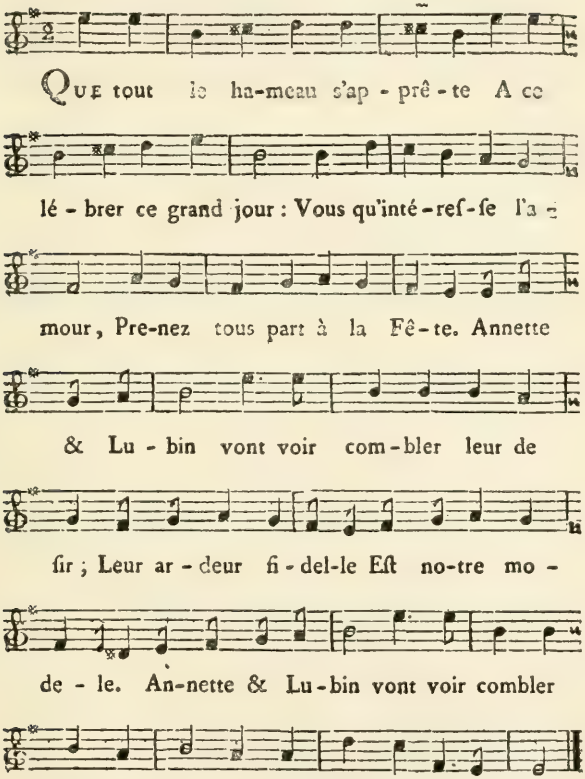

Sa bouche appelle le baiser,
Son regard dit qu'on peut oser;
Mais tout autre oseroit en vain
C'est une rose
Qui n'est éclose
Que pour Lubin.

Ce n'est que de l'amplification, il est vrai; mais une amplification dont l'étude est intéressante pour juger et de la manière de Favart et de la conscience qu'il apportait à ne pas trop s'écarter du modèle qu'il s'était choisi. Il n'y a pas là impuissance créatrice, absence d'imagination, manque de moyens propres; car, lorsqu'il est livré à lui-même, sa verve s'inspire de manière très originale. Si, revenant à *Annette et Lubin* qui est, bien plus que la *Chercheuse d'esprit* et que *Les Trois Sultanes*, caractéristique du genre nouveau et vraiment du bon Favart, nous y choisissons un exemple propre à donner une idée de la chanson d'opéra-comique, nous trouverons cette chanson, charmante de coupe et de grâce, d'une naïveté un peu affectée, dans laquelle Annette dit au bailli, qui enrage de jalousie, comment elle et Lubin s'aimèrent :

Monseigneur, Lubin m'aime,
Sauf votre bon plaisir;
Moi, je l'aime de même,
Il fait tout mon désir;
Ensemble dès l'enfance
Nous étions de loisir,
Nous fîmes connaissance,
Sauf votre bon plaisir.

J'avois perdu ma mère,
Je me sens attendrir;
Lubin perdit son père;
Je l'entendais gémir.
Nous voilà sans famille;
Hélas! Que devenir?
Moi surtout, pauvre fille,
Sauf votre bon plaisir?

Le besoin, l'habitude
Parvint à nous unir,
Et notre unique étude
Fut de nous secourir.

Quel sort était le nôtre !
Nous sçûmes l'adoucir;
Nous nous aidions l'un l'autre,
Sauf votre bon plaisir.

On a gratuitement élevé Favart sur un piédestal beaucoup trop haut pour son génie, en en faisant une sorte de précurseur, en le consacrant le « créateur de l'opéra-comique français ». Certes, M. Favart eut des mérites, beaucoup de mérites; mais il ne créa rien.

L'opéra-comique, ce genre qui admettait le mélange du dialogue parlé et du chant, est né tout naturellement de la fusion des spectacles de la foire et de l'opéra-bouffe italien; Favart ne fut pas le premier à en faire; Lesage, Laruette, pour ne citer que ceux-là, en inventèrent avant lui; de son temps, Sedaine en composa de plus originaux et de plus personnels que les siens. L'opéra-comique, d'ailleurs, ne naquit véritablement que du jour où un musicien, se pénétrant de la pensée de son collaborateur poétique, la traduisit tout entière en musique, donnant à l'œuvre une unité et une personnalité auxquelles Favart atteignit rarement. Il n'aimait pas les collaborations de musiciens; il préférait, comme on le faisait à la foire, s'inspirer directement pour la coupe de ses chansons ou celle de ses ariettes, d'airs connus, de vaudevilles, que tout le monde connaissait, qui se fredonnaient naturellement; grâce à quoi l'opéra-comique, ou tout ou en partie, avait des chances de devenir populaire. Autour de lui — nous l'avons vu par une lettre de l'abbé Voisenon — on le déconseillait d'autre part de s'adresser à des musiciens. Le vrai créateur de l'opéra-comique serait plutôt Monsigny qui, le premier après Pergolèse, mit directement en musique un poème entier; et Monsigny travailla fort peu avec Favart : Sedaine fut plus continuellement son collaborateur.

Le vrai talent, le vrai mérite, la vraie originalité de Favart,

Voltaire les a vus, lorsqu'il lui écrivait de Ferney, le 3 octobre 1775 :

« Vous avez fait un ouvrage charmant, plein de grâces et « de délicatesse, sur un canevas dont la toile était un peu « grossière. Vous embellissez tout ce que vous touchez. C'est « vous qui, le premier, formâtes un spectacle régulier, et ingé- « nieux d'un théâtre qui, avant vous, n'était pas fait pour « la bonne compagnie. Il est devenu, grâce à vos soins, le « charme de tous les honnêtes gens. »

Son ami La Place, qui le connaissait bien, en le louant ne l'appelle point « le créateur de l'opéra-comique », il le nomme « le Lyrique des Grâces », ce qui était plus juste.

C'est donc sur ce domaine un peu restreint, mais si plein de séductions, que Favart règne en maître; il est, dans cette souveraineté, le digne collègue de Boucher, dont il était l'ami; il fut bien de son temps : il en eut la légèreté, la grâce primesautière, le maniéré et le sentimental aussi; il eut, enfin, ne l'oublions pas, comme auxiliaire à son inspiration, comme excitant de sa verve, sa femme, Mme Favart, l'actrice aimée du public, dont il nous reste à parler.

***

Que fut Mme Favart? C'est un terrible point d'interrogation. Les grands chanteurs et les grands acteurs laissent derrière eux une réputation qu'il est, les temps révolus, impossible d'analyser et de fixer. La nature de leurs talents est essentiellement fugace; c'est l'impression d'un moment, l'enchantement d'une heure : le rideau baissé et l'orchestre silencieux, il ne reste plus qu'un souvenir; on ne détaille pas un souvenir.

Deux contemporains, Bachaumont et Collé, ont porté sur elle un jugement sévère.

Bachaumont a dit :

En général, elle est médiocre, elle a la voix aigre, manque de noblesse et substitue la finesse à la naïveté, les grimaces à l'enjouement, enfin, l'art à la nature.

Collé a écrit dans son *Journal*, à la date de 1749 :

Mademoiselle Chantilly... cette petite impure, qui n'a pour tous talens que d'être une médiocre danseuse, mais une impudente créature, est la femme de Favart... Elle n'a pour le théâtre ni intelligence, ni habitude, en lui ôtant le chant et la danse; elle chante un vaudeville avec une indécence rebutante et danse avec des mouvemens lascifs et dégoûtans pour les gens qui ont le moins de délicatesse.

Mlle Chantilly n'était pas alors, pour Collé, Mme Favart, et il n'était pas devenu l'ami du ménage.

Sous la dureté de ces critiques se cachent des remarques exactes, du moins pour les amateurs de théâtre du XVIIIe siècle. Mme Favart cherchait à faire vrai, ce qui était alors une grande innovation et une nouveauté qui devait paraître insupportable à des gens habitués au convenu. Bachaumont lui-même, qui parle de « nature », lui reproche de « manquer de noblesse »; c'est donc que, dans sa pensée, la nature n'allait point sans noblesse, ce qui n'est guère vrai pour des paysannes. Pour avoir cherché la vérité, elle était donc blâmée; Favart ne se trompait point sur les causes de ces critiques. Dans une pièce de vers qu'il adresse à « Mlle Chantilly », ce qui la date, sous le titre de *Contre vérité*, ce qui nous avertit de l'ironie, il lui dit :

Vous avez des défauts qu'on ne peut supporter...
Que faites-vous de ces grâces naïves,
Dignes qualités du vieux temps?
Remplacez-les par ces boutades vives
Qui tiennent aujourd'hui la place des talens.
Quoi donc! suivre en tout la nature,
Ne connaître que la pudeur;

Préférer le noble à l'enflure?
N'avoir pour règle que son cœur?
Ah! quel pitoyable système!
Que c'est agir imprudemment!
Eh quoi? quand il faut dire : « J'aime »,
Faut-il le dire tendrement?
Fuyez le ton de la nature...
Que tout chez vous respire la parure,
Que tout y respire le fard...
Pliez-vous à l'esprit du jour.
Vous serez ridicule et c'est un avantage
Qui vous fera, je crois, plaire dans ce séjour.

C'est tout juste la critique de Bachaumont et celle de Collé. La vérité dans une déclaration d'amour, dans la manifestation d'une joie d'amour, « c'est l'indécence rebutante », ce sont « les mouvemens lascifs et dégoutans »; n' « avoir pour règle que son cœur », c'est précisément le « substituer la finesse à la naïveté, les grimaces à l'enjouement », de Bachaumont.

De ces défauts, elle ne se corrigea pas et son genre finit par être accepté des plus rebelles, puis admiré par eux.

Favart a caractérisé ainsi le talent de sa femme :

Une gaîté franche et naturelle rendait son jeu agréable et piquant; elle n'eut point de modèle et en servit. Propre à tous les caractères elle les rendait avec une vérité surprenante. Soubrettes, amoureuses, paysannes, rôles naïfs, rôles de caractère, tout lui devenait propre; en un mot, elle se multipliait à l'infini et l'on était étonné de lui voir jouer, le même jour, dans quatre pièces différentes, des rôles entièrement opposés...

Elle saisissait toutes les nuances; n'étant jamais semblable à elle-même, elle se transformait et paraissait réellement tous les personnages qu'elle représentait; elle imitait si parfaitement les différens idiomes ou dialectes, que les personnes dont elle empruntait l'accent la croyaient leur compatriote.

A ce propos, il raconte l'anecdote suivante :

Au retour d'un voyage en Lorraine, elle fut arrêtée aux barrières de Paris, vêtue d'une robe de Perse; on en trouva deux autres dans ses coffres. Ces étoffes étaient sévèrement prohibées alors. On voulut les saisir, mais elle eut la présence d'esprit de dire, dans un baragouin moitié français, moitié allemand, qu'elle était étrangère, qu'elle ne savait pas les usages de France et qu'elle s'habillait à la façon de son pays. Elle fit tant et persuada si bien que le premier commis préposé à la barrière sortit; il était demeuré plusieurs années en Allemagne et prit sa défense. On la laissa passer et on lui fit beaucoup d'excuses.

Ces éloges sont d'un mari qui se double d'un auteur reconnaissant. C'est qu'elle défendait vaillamment ses pièces et cela même au détriment de son jeu. Au lendemain de la représentation des *Trois Sultanes*, à Paris, l'intendant des Menus, Papillon de la Ferté, tout en félicitant Favart de la faveur avec laquelle on avait accueilli sa pièce, fait sur le jeu de Mme Favart quelques observations :

Je crois, dit-il, qu'il faudrait une gaieté vive sans mouvement trop dur et qui pourrait s'éloigner un peu trop de la noblesse; car, on voit aisément par tout ce que dit Roxelane, que, si elle est esclave, elle n'est point cependant une femme du commun, et que même elle a vécu avec la bonne compagnie, qu'elle a des sentiments élevés; mais elle est en même temps jeune, naïve, gaie et jolie.

Il ajoutait des recommandations sur la prononciation, priait qu'on achevât les phrases et surtout « qu'on fît ressortir les petits mots que le public perd presque toujours ». Ceci dit, il remarquait, circonstance atténuante : « Je l'ai plainte plus que personne, car je me suis bien aperçu qu'elle s'occupait et de son rôle et en même temps de ce que le public pensait de la pièce. » Inquiète de la façon dont les spectateurs accueilleraient les *Trois Sultanes*, elle avait oublié qu'elle était en scène et qu'elle portait la plus grande partie du poids de la pièce.

Le grand talent de Mme Favart, sans parler de sa recherche de la vérité, me paraît avoir consisté dans la multiplicité de ses aptitudes : une actrice qui peut tout à la fois chanter, danser, jouer et dire a d'énormes moyens d'action. Elle en avait d'autres

auxquels le public ne restait pas indifférent; un jeu primesautier, plein d'entrain, de verve; elle se donnait en scène et brûlait les planches.

Telle est l'actrice; que fut la femme?

Ici, même embarras; car la légende et la convention ont tout embrouillé. On se souvient du portrait que l'inspecteur de police Meusnier a tracé d'elle : « Petite, mal faite, sèche, les cheveux bruns, le nez écrasé, les yeux vifs, la peau assez blanche », c'est là le procès-verbal d'un policier, qui donne le signalement d'une jolie femme, comme il donnerait celui d'un échappé de Bicêtre.

Cependant, le soin avec lequel Cochin la dessina de profil nous apprend que Meusnier n'avait pas tort. Mme Favart n'était point jolie; du moins jolie de lignes régulières et harmonieuses. Sans nous arrêter au dessin de Boucher, de la collection Georges Pannier, qui est tout à fait factice et évidemment sans aucune ressemblance, nous avons mieux pour l'apprécier.

Voici deux portraits plus vrais, tous deux dans la collection Henry Pannier, tous deux de Liotard. L'un, dont nous avons déjà parlé : c'est Mme Favart dans les *Trois Sultanes*. La figure n'est point, à la détailler, régulière : le front est trop bombé, le nez est trop gros, l'ossature du visage trop épaisse; mais quel sourire, quels yeux noirs et quel piquant dans toute la physionomie ! L'autre, nous la montre plus âgée et dans une pose assez habilement choisie pour esquiver tous les défauts du modèle. Vêtue d'une robe bleue et assise sur une chaise, elle pince de la guitare et chante. Les lèvres entr'ouvertes viennent de lancer le dernier trait de la chanson et les yeux, un peu clos, pétillent encore de la malice qui y était. Au repos — prenons-en le profil figuré par l'ombre portée sur le mur — c'est une figure de femme quelconque; mais dès qu'elle parle, qu'elle chante ou qu'elle rit, on voit le charme, la séduction naître sur ce visage qui devait être exquis de mobilité.

Madame Favart dans " Les Trois Sultanes ".
Dessiné par Simonet, gravé par Prunau.

Piquante actrice, ce fut une de ces femmes à la beauté non moins piquante, plus séduisantes encore que bien des beautés classiques.

Elle était malicieuse, nous le savons, nous le voyons; elle en a laissé des traces dans deux jolis et brefs contes, pas très moraux, que, pour ma part, je me refuse absolument à attri-

buer, comme l'on fait d'ordinaire, à l'abbé Voisenon. C'est beaucoup trop fin, beaucoup trop nerveux, beaucoup trop observé pour être du précieux abbé qui pouvait avoir beaucoup d'esprit, assis dans son fauteuil, mais qui le perdait complètement la plume à la main et — ses lettres en font foi — qui ne savait pas faire court.

Il y a en plus, tout du long de ces contes, des remarques qui ne peuvent être que d'une femme et d'une f mme telle que fut Mme Favart.

Mme Favart fit des pièces, nous l'avons dit; nous savons qu'elles furent retouchées par Voisenon, corrigées par son mari, inspirées par des amis; aucune ne fut écrite sans collaboration déclarée; nous ne pouvons donc pas savoir quelle part y eut véritablement Mme Favart.

Femme, actrice, auteur, Mme Favart n'a point passé inaperçue. Dans ce XVIIIe siècle léger, satirique, insouciant, elle tint sa place. Ses aventures mêmes ne lui causèrent aucun préjudice; bien au contraire, elle sut s'en faire un mérite et passa pour une victime.

Le ménage Favart est bien un ménage d'artistes; un de ceux où, avec une grande liberté d'allures, on ne vit que pour l'art; ici, le théâtre est le vrai lien qui les unit et M. et Mme Favart ont passé à la postérité, la main dans la main, associés dans une gloire qui se complète et liés par cet amour du théâtre, auquel tous deux, dès l'enfance, étaient destinés.

Figures charmantes et populaires, sur lesquelles s'étend le voile de la légende, légende qu'un historien a le devoir de soulever, mais qu'un artiste doit toujours respecter.

Boucher avait raison : il faut faire joli, même si les modèles ne sont point sans défauts.

CONTES DE MADAME FAVART

I

IL EUT RAISON

C'ÉTAIT un homme sensé qu'Azéma; il ne voulait point se marier, parce qu'il savait qu'on trompe tous les maris, et il se maria. On lui proposa deux partis : l'un était une jeune beauté qu'il aimait, et qui lui eût été fidèle; l'autre était une veuve qui lui était indifférente, et qui ne l'était pas pour tout le monde : c'est ce qu'on lui fit connaître clairement. Cette dernière fut l'objet de son choix, et il eut raison. Ceci a l'air d'un paradoxe, cela va devenir une démonstration. Yrène, mère d'Azéma, se sentant près de sa dernière heure, fit venir son génie de confiance, et lui tint ce discours sensé : « Prenez soin, je vous prie, de l'éducation d'Azéma; appliquez-vous à lui rendre l'esprit juste; qu'il voie les choses comme elles sont; rien n'est plus difficile. Il est jeune, qu'il ait les erreurs de son âge, pour en sentir le faux; qu'il fréquente les femmes, qu'il ne soit pas méchant; on doit se former l'esprit avec leurs agréments, excuser leurs défauts, et profiter de leurs faiblesses. Lorsqu'il aura vu le monde et qu'il en sera dégoûté, qu'il finisse par se marier, afin d'avoir une maison qui soit l'asile d'une compagnie choisie. Le bonheur d'un jeune homme, c'est d'être toujours avec les autres; le bonheur d'un homme raisonnable, c'est d'être souvent avec soi-même. Il est bien plus

doux de recevoir ses amis que d'aller voir ses connaissances : l'amitié est la volupté de l'âge mûr. »

Yrène expira après avoir dit tant de belles choses : elle n'avait rien de mieux à faire. Il y aurait une grande mortalité si l'on cessait de vivre lorsqu'on n'a plus rien à dire.

Le génie attendit qu'Azéma eût quinze ans, et lui parla ainsi : « On m'a recommandé de vous rendre prudent; pour le devenir il faut faire des sottises : vous ne croiriez peut-être pas que pour cela on a quelquefois besoin de conseils; je présume cependant que vous pourriez vous en passer. Je vous laisse jusqu'à ce que vous ne sachiez plus quel parti prendre : je ne vous abandonne pas pour longtemps. » Azéma se confondit en remercîments fort plats, fort mal tournés. « Je ne vous ai pas recommandé, interrompit le génie, de dire des sottises, mais d'en faire. Agissez toujours, et, toutes les fois que vous voudrez parler, ayez l'attention de vous taire. »

Après ces mots il disparut. Azéma, livré à lui-même, voulut se donner l'air de réfléchir aux fautes qu'il commettrait par préférence : on ne peut les choisir qu'en les connaissant, et ce sont de ces connaissances qui ne s'acquièrent qu'en chemin faisant. D'ailleurs un jeune homme avantageux ne fait de sottises qu'en cherchant à s'en garantir. Il avait une présomption qui promettait beaucoup : un air capable est presque toujours l'étiquette du contraire. Son début fut brillant. Il était d'une ancienne noblesse, sans pouvoir cependant dire : « Un homme de ma maison. » Il ne distingua pas cette nuance; il dédaigna les vertus simples et obscures d'un bon gentilhomme, et préféra les vices éclatants d'un grand seigneur. Il eut un équipage de chiens courants, grand nombre de chevaux, plusieurs carrosses, des coureurs, trois cuisiniers, beaucoup de maîtresses et point d'amis. Il passait sa vie à tâcher de s'amuser; mais ses occupations n'étaient que le résultat de son désœuvrement.

Le fonds de son bien s'évanouit en peu de temps. Il éprouva qu'un homme de condition, né riche, ne fait jamais qu'un homme

de qualité fort pauvre : il se trouva ruiné sans avoir seulement effleuré le plaisir, et vit trop tard que le bonheur s'obtient et ne s'achète pas.

Pressé par ses créanciers, trompé par ses maîtresses, délaissé par ses parasites, il s'écria : « O désespoir ! je ne sais plus que faire. » Il entendit une voix aérienne qui prononça ces mots : « Gagnez bien des fontanges. » — Voilà une jolie ressource ! dit Azéma; je n'aurais pas cru que pour rétablir mes affaires il fallût m'adresser à Mlle Duchapt. L'absurdité de ce conseil le plongea dans la rêverie. Il marcha longtemps sans s'en apercevoir : la nuit le surprit, il se trouva dans un bois. Il suivit une route, cette route le conduisit à un palais. Il se présenta à la grille; elle était gardée par un Suisse qui avait un baudrier tout garni de pompons; et, quoique Suisse, il portait sous ce baudrier une crevée de fontanges. Cet ajustement en imposa à Azéma. « Monsieur, lui dit-il, j'ai sans doute l'honneur de parler au Génie du siècle? — Mon ami, lui repartit le Suisse, vous ne vous connaissez pas en génies : j'appartiens à la fée aux Fontaines... — Ah ! voilà ma femme ! reprit vivement Azéma. — Il s'agit de savoir si vous serez son homme, reprit froidement le Suisse : je vais vous remettre entre les mains de son écuyer. » L'écuyer le regarda sans dire un mot, l'examina très sérieusement, et ne proféra que ces paroles : « Il faut voir : prenons l'aune de madame. » Il alla chercher une grande canne, mesura Azéma, et dit d'un ton de protection : « Cela se peut. » Alors il le quitta, revint un instant après, introduisit Azéma dans un appartement superbe, et l'y laissa en lui répétant : « Gagnez bien des fontanges. » Il fut un bon quart d'heure sans croire qu'il fût avec quelqu'un. Il entendit une voix grêle qui criait du fond d'un grand lit : « Rouscha ! Rouscha ! » Cette Rouscha parut en disant : « Que plaît-il à madame? — Cet étranger, répondit la fée... Tirez mes rideaux... Eh ! mais vraiment, poursuivit-elle, ce jeune homme est assez bien ! Retirez-vous, Rouscha, j'ai des conseils à lui donner. »

Rouscha se retira, en disant à Azéma : « Gagnez bien des

fontanges. » Azéma, en voyant la fée à son séant, fut pénétré de respect, et demeura immobile. « Jeune homme, approchez-vous donc », dit la fée. Le jeune homme recula. « Qu'est-ce que c'est donc, continua la fée, que ce petit garçon-là, qui est timide, et qui ne fait point de cas de rubans? » En achevant cette phrase, elle étala aux yeux d'Azéma un couvre-pied brodé de fontanges qui étaient faites de diamants. « Ah! madame, s'écria-t-il, le beau couvre-pied! — Est-il de votre goût, dit la fée, pensez-vous qu'il vous tiendrait chaud? Je ne demande pas mieux que de vous le céder, mais vous ne pouvez l'avoir qu'en détail; j'en détacherai une fontange à chaque trait d'esprit de votre part. — Comment! reprit vivement Azéma, il ne faut que cela? je vais vous enlever toutes vos fontanges. — Je puis vous assurer, repartit la fée, que je ne les regretterai pas : il est vrai, poursuivit-elle, que je suis difficile. »

On servit le souper à côté du lit de la fée. Azéma se tua pour avoir de l'esprit : épigrammes, jeux de mots, méchancetés, choses libres, anecdotes, rien ne fut oublié, et rien ne prit; il avança même que *Nicomède* était une tragédie héroï-comique, sans que la fée se mît en devoir de lui donner la plus petite fontange; elle mangeait beaucoup et ne disait pas un mot. Elle fit desservir et dit à Azéma : « Mon cher enfant, est-ce là ce qu'on appelle de l'esprit dans le monde? — Oui, madame, répondit Azéma. — Eh bien! reprit la fée, mes fontanges ne seront pas pour vous. » Azéma lui proposa de les jouer au trictrac : la fée y consentit. Il joua d'un si grand bonheur, qu'il en gagna beaucoup rapidement, tant il est vrai qu'on fait plutôt fortune par le jeu que par l'esprit. Mais tout à coup la chance tourna : il allait tout reperdre. La fée en eut pitié, et lui dit : « Demeurons-en là; j'attends ce soir quelqu'un dont le bonheur est moins rapide, mais plus soutenu. Croyez-moi, quittez le palais, tirez bon parti de vos fontanges, et ne les perdez pas surtout comme vous les avez gagnées. »

Azéma profita de l'avis, vendit ses pierreries, retira ses terres,

et se mit en bonne compagnie. On a beau la tourner en ridicule, ce n'est que là qu'on apprend à penser. Il eut même le bonheur d'y devenir amoureux d'une femme raisonnable. Dès cet instant il abjura tous les faux airs; il tâcha de mettre à leur place des perfections. Il vit que pour triompher d'elle il fallait l'attendrir, et non pas la séduire : l'un est plus difficile que l'autre. Une femme sensée est toujours en garde contre la séduction, il n'y a que l'estime dont elle ne se défie pas; elle s'abandonne au charme de son impression sans en prévoir les conséquences, et souvent se livre à l'amour en croyant ne suivre que la raison.

Voilà ce qui fait les vraies passions. La volupté naît du principe qui les a fait naître, et le plaisir de voir qu'on ne s'est point trompé garantit toujours leur durée.

Azéma, dans son ivresse, désirait que l'hymen l'unît à un objet si estimable; mais il eut assez de sentiment pour n'en rien faire. On ne doit point songer au mariage par respect pour l'amour; l'autorité de l'un découvre trop les mystères de l'autre. Sa maîtresse en était si persuadée, qu'elle fut la première un jour à lui proposer plusieurs partis; elle lui fit envisager qu'à un certain âge il est de la décence de se marier, pourvu que l'on ne soit point amoureux de sa femme. Il était sensé, mais il était nerveux. Effrayé de l'ennui qui assiège un vieux garçon et des dangers que court un vieux mari, il s'écria : « O mon Génie tutélaire, m'abandonnez-vous? » Le Génie parut, et lui dit : « Que me veux-tu? — Me marierai-je? reprit Azéma. — Sans doute, répondit le Génie. — Oui; mais, poursuivit l'autre en tremblant, serai-je... — Suis-moi, interrompit le Génie; je vais voir si tu sais prendre ton parti. » Dans l'instant il le transporta dans un palais rempli des plus jolies femmes.

La vivacité de leur esprit augmentait encore celle de leur beauté; elles ne parlaient point d'amour en soupirant, elles ne prononçaient son nom qu'en riant. La gaieté était toujours occupée à recevoir des fleurs de leurs mains, pour en former les chaînes de leurs amants. Quoique mariées, elles avaient l'air content; mais les maris n'avaient pas le même uniforme;

ils faisaient aller la maison, et n'y paraissaient point; on priait en leur nom, mais on n'y jouait point; et, lorsque par hasard ils voulaient se mettre de quelque souper, ils y faisaient la figure la plus triste; ils étaient environnés de ris, et paraissaient toujours avoir envie de pleurer. Ils ressemblaient à ces esclaves chinois qui portent des timbales sur leurs épaules, et sur lesquelles on bat la marche du plaisir sans les y faire participer. Azéma trouva ce lieu fort amusant; il y eut même une coquette qui l'aurait épousé pour en faire un représentant. Il demanda du temps et consulta le Génie. « Je vois ce que vous craignez, lui dit son protecteur, et je dois vous rassurer en vous apprenant que c'est ici le séjour de l'infidélité; les amants y sont en titre, et n'y sont jamais en charge; les femmes y sont sages avec l'apparence du dérangement, et les maris n'y ont que l'air de la sottise. — C'est donc le pays des Dupes? reprit Azéma. — C'est son vrai nom, reprit le Génie : visitons-en un autre. » Il le conduisit dans une ville voisine et le présenta dans une maison où il se rassemblait des gens aimables, qui prévenaient ceux qu'ils ne connaissaient pas, et qui n'aimaient que ceux qu'ils estimaient. Un esprit liant, des mœurs douces, une âme simple et sensible, caractérisaient la maîtresse de cette maison. Elle était amoureuse sans cesser un seul instant d'être décente et honnête, polie avec ses connaissances, gaie avec sa société; pleine de confiance, d'égards et d'attentions pour son mari; elle le consultait moins par besoin que par respect pour elle-même; elle avait soin de n'inviter que des gens qui lui convinssent autant qu'à elle; elle voulait qu'il fût sûr, quand il lui prenait envie de rentrer chez lui, d'y être fêté comme un ami aimable qui arrive sans qu'on s'en soit flatté.

Elle était persuadée, avec raison, que le peu de cas qu'on fait d'un mari n'est jamais aux dépens de sa femme, et qu'on ne doit sa considération qu'à celui de qui l'on tient son état. Azéma fut enchanté du ton qui régnait dans cette maison : il y fit connaissance avec une veuve qu'il estima, sans aucun sentiment plus tendre.

Madame Favart.

Portrait dessiné par Garand, gravé par Chenu.

Le Génie le mena dans plusieurs autres sociétés dont la première était l'image : « Je suis bien sûr, dit Azéma, que, de toutes ces femmes-là, il n'y en a pas une qui ne soit fidèle à son mari. — Vous vous trompez, répliqua le Génie, il n'y en a pas une seule qui n'ait son affaire arrangée ; il est aisé de rendre un amant heureux sans que cela prenne sur le bonheur d'un époux : il ne s'agit que de respecter l'opinion. Une femme étourdie fait plus de tort à son mari qu'une femme sensée et tendre. »

Azéma tomba dans la méditation, s'en tira comme d'un profond sommeil, et parla ainsi : « Et vous dites, monsieur, qu'il faut absolument me marier ? — Oui, sans doute, répondit le Génie ; le garçon le plus aimable, quand il est vieux, doit songer à s'amuser et à se garantir d'être incommode ; en prenant une femme, il remplit ces deux objets ; à un certain âge on ne peut plus joindre le plaisir, mais il y a toujours des moyens sûrs de l'attirer chez soi : l'homme qui a été le plus recherché dans sa jeunesse ne vit qu'un certain temps sur sa réputation ; on le supporte, mais il attriste ; la gaieté des autres se trouve enveloppée dans ses infirmités. Si au contraire il tient une bonne maison, on se fait un devoir d'aller lui rendre des respects ; et sa femme, lorsqu'elle est aimable, devient un voile couleur de rose qui couvre sa caducité.

— Me voilà déterminé ! s'écria Azéma ; je veux me marier et je vais peut-être vous étonner. Si j'épouse cette coquette que j'ai trouvée dans le palais des Dupes, elle me sera fidèle, mais on n'en croira rien, et pour lors l'on m'accablera de brocards : souvent un mari passe pour une bête, moins parce qu'il manque d'esprit que parce qu'il joue le rôle d'un sot. Si je m'unis à cette veuve que j'ai connue ici, elle aura un amant, je l'avoue ; mais cet amant sera un galant homme qui sera digne d'être mon ami ; il aura des égards pour moi, et j'en tirerai peut-être un meilleur parti que ma femme même. »

Tel fut le raisonnement d'Azéma. En conséquence il se proposa à la veuve, fut accepté et épousa. Il eut raison.

II

IL EUT TORT

Eh ! qu'est-ce qui ne l'a pas ? On n'est, dans le monde, environné que de torts ; ils sont nécessaires, et sont les fondements de la société ; ils rendent l'esprit liant, ils abaissent l'amour-propre. Quelqu'un qui aurait toujours raison serait insupportable : on doit pardonner tous les torts, excepté celui d'être ennuyeux, celui-là est irréparable. Lorsque l'on ennuie les autres, il faut rester chez soi tout seul ; mais ceci est étranger à mon sujet.

Passons à l'histoire de Mondor : c'était un jeune homme malheureusement né ; il avait l'esprit juste, le cœur tendre et l'âme douce ; voilà trois grands torts qui en produiront bien d'autres.

En entrant dans le monde, il s'appliqua principalement à tâcher d'avoir toujours raison. On va voir comme cela lui réussit. Il fit connaissance avec un homme de la Cour : la femme lui trouva l'esprit juste, parce qu'il avait une jolie figure ; le mari lui trouva l'esprit faux, parce qu'il n'était jamais de son avis.

La femme fit beaucoup d'avances à la justesse de son esprit ; mais, comme il n'en était point amoureux, il ne s'en aperçut point. Le mari le pria d'examiner un traité sur la guerre, qu'il avait composé, à ce qu'il prétendait. Mondor, après

l'avoir lu, lui dit tout naturellement qu'en examinant son ouvrage il avait jugé qu'il serait un fort bon négociateur pour un traité de paix.

Dans cette circonstance, un régiment vint à vaquer. Un petit marquis avorté trouva l'auteur de cour un génie transcendant, et traita sa femme comme si elle eût été jolie. Il eut le régiment; le marquis fut colonel. Mondor ne fut qu'un homme vrai; il eut tort.

Cette aventure le rebuta; il perdit toutes vues de fortune, vint à Paris vivre en particulier, et forma le projet de s'y faire des amis. Ah ! bon Dieu, comme il eut tort ! Il crut en trouver un dans la personne du jeune Alcipe. Alcipe était aimable, avait le maintien décent et les propos d'un homme essentiel.

Un jour, il aborda Mondor avec un air affligé. Aussitôt Mondor s'affligea (car il n'y a point de plus sottes gens que les gens d'esprit qui ont le cœur bon). Alcipe lui dit qu'il avait perdu cent louis sur sa parole; Mondor les lui prêta sans vouloir de billet ; il crut par là s'être acquis un ami : il eut tort, il ne le revit plus.

Il donna dans les gens de lettres; ils le jugèrent capable d'examiner leurs pièces : ils obtinrent audience de lui plus aisément que du public. Il y en eut un en qui Mondor crut reconnaître du talent; il lui sembla digne de la plus grande sévérité : il lut son ouvrage avec attention; c'était une comédie. Il retrancha des détails superflus, exigea plus de fonds, demanda à l'auteur de mieux enchaîner ses scènes, de les faire naître l'une de l'autre, de mettre toujours les acteurs en situation, de prendre bien plus garde à la justesse du dialogue qu'au faux brillant de l'esprit, de soutenir ses caractères, de les nuancer finement, sans trop les contraster. Il lui fit remarquer que les paquets de vers jettent presque toujours du froid dans l'action. Voilà les conseils qu'il donna à l'auteur : il corrigea sa pièce en conséquence. Il éprouva que Mondor l'avait mal conseillé; les comédiens ne trouvèrent pas qu'elle fût jouable.

Cela le dégoûta de donner des avis. Le même auteur, qui aurait dû se dégoûter de faire des pièces, en composa une autre, qui n'était qu'un amas de scènes informes et décousues. Mondor n'osa pas lui conseiller de ne la point donner; il eut tort. La pièce fut sifflée; cela le jeta dans la perplexité; s'il donnait des conseils, il avait tort; s'il n'en donnait pas, il avait tort encore.

Il renonça au commerce des beaux esprits, et se lia avec des savants; il les trouva presque aussi tristes que des gens qui veulent être plaisants. Ils ne voulaient parler que lorsqu'ils avaient quelque chose à dire : ils se taisaient souvent. Mondor s'impatienta, et ne parut qu'un étourdi. Il fit connaissance avec des femmes à prétention; autre méprise : il se crut dans un climat plus voisin du soleil; c'était le pays des éclairs, où presque toujours les fruits sont brûlés avant que d'être mûrs. Il remarqua que la plupart de ces femmes n'avaient qu'une idée, qu'elles subdivisaient en petites pensées abstraites et luisantes : il s'aperçut que tout leur art n'était que de hacher l'esprit; il connut le tort qu'il avait eu de rechercher leur société. Il voulut y raisonner, il parut gauche ; il voulut y briller, il parut lourd; en un mot, il déplut, quoiqu'il sût fort bien ses auteurs latins, et sentit qu'on ne pouvait pas dire à un jeune homme : « Voulez-vous réussir auprès des femmes : lisez Cicéron. »

Mondor était l'homme du monde le plus raisonnable, et ne savait quel parti prendre pour avoir raison. Il éprouva que, dans le monde, les torts viennent bien moins de prendre un mauvais parti que d'en prendre un bon maladroitement.

Il avait voulu être courtisan, il s'était cassé le cou; il avait cherché à se faire des amis, il en avait été la dupe; il avait vu de beaux esprits, il s'en était lassé; des savants, il s'y était ennuyé; des femmes, il avait été ennuyeux. Il entendit vanter le bonheur de deux personnes qui s'aimaient véritablement; il crut que le parti le plus sensé était d'être amoureux : il en forma le projet; c'était précisément le moyen de ne pas le de-

venir. Il examinait toutes les femmes; il mettait dans la balance les agréments et les talents de chacune, afin de se déterminer pour celle qui aurait une perfection de plus. Il croyait que l'amour est un dieu avec lequel on peut marchander.

Il eut beau faire cette revue, il eut beau s'efforcer d'être amoureux, cela fut inutile; mais un jour, sans y penser, il le devint de la personne la plus laide et la plus capricieuse : il se remercia de son choix; il vit cependant bien qu'elle n'était pas belle; il s'en applaudissait; il se flattait de n'avoir point de rivaux : il avait tort. Il ignorait que les femmes les plus laides sont les plus coquettes. Il n'y a point de minauderie, point de regard, point de petit discours qui n'ait son intention; elles se donnent autant de soin pour faire valoir leur figure qu'on en prend ordinairement pour faire rapporter une mauvaise terre. Cela leur réussit; les avances qu'elles font flattent l'orgueil, et la vanité d'un homme efface presque toujours la laideur d'une femme.

Mondor en fit la triste expérience; il se trouva environné de concurrents; il en fut inquiet: il eut tort; cela le conduisit à un plus grand tort : ce fut de se marier. Il traita sa femme avec tous les égards possibles : il eut tort. Elle prit sa douceur pour faiblesse de caractère, et le maîtrisa rudement. Il voulut se brouiller : il eut tort; cela lui ménagea le tort de se racommoder. Dans les raccommodements, il eut deux enfants, c'est-à-dire deux torts ; il devint veuf : il eut raison; mais il en fit un tort : il fut si affligé, qu'il se retira dans ses terres.

Il trouva dans le pays un homme riche, mais qui vivait avec hauteur; il ne voyait aucun de ses voisins; il jugea qu'il avait eu tort; il eut autant d'affabilité que l'autre en avait peu : il eut grand tort. Sa maison devint le réceptacle de gentillâtres qui l'accablèrent sans relâche. Il envia le sort de son voisin, et s'aperçut trop tard que le malheur d'être obsédé est bien plus fâcheux que le tort d'être craint. On lui fit un procès pour des droits de terre; il aima mieux céder une partie de ce qu'on lui demandait injustement que de plaider; il se comporta en

honnête homme, donna à dîner à sa partie adverse, et fit un accommodement désavantageux : il eut tort. Un si bon procédé se répandit dans la province; tous ses petits voisins voulurent profiter de sa facilité, et réclamèrent, sans aucun titre, quelque droit chimérique; il eut vingt procès, pour en avoir voulu éviter un; cela le révolta, il vendit sa terre : il eut tort. Il ne sut que faire de ses fonds; on lui conseilla de les placer sur le concert d'une grande ville voisine, qui était très accrédité. Le directeur était un joli homme qui s'était fait avocat pour apprendre à se connaître en musique. Mondor lui confia son argent : il eut tort. Le concert fit banqueroute au bout d'un an, malgré la gentillesse de monsieur l'avocat. Cet événement ruina Mondor. Il sentit le néant des choses d'ici-bas; il voulut devenir néant lui-même; il se fit moine, et mourut d'ennui : voilà son dernier tort.

Vignette pour le *Théâtre de Favart*.
Dessiné par Eisen, gravé par De Longueil.

TABLE DES MATIÈRES

Les commencements de Favart et les débuts dans la vie de Mme Favart 7
Favart, directeur de spectacle à l'armée 29
L'ère des malheurs et des persécutions 48
Du Théâtre de la Foire à la Comédie-Italienne 68
Les succès de Favart et de sa femme 84
Mme Favart réformatrice du costume. Favart informateur littéraire. 103
Les amitiés littéraires de M. et Mme Favart 122
La fin de Mme Favart et la mort de Favart. 145
L'œuvre de Favart. Le talent de Mme Favart. 163

Contes de Madame Favart.

Il eut raison. 179
Il eut tort 187

TABLE DES GRAVURES

Favart, portrait de Liotard. 9
La Foire Saint-Germain . . 13
L'ancien Opéra-Comique, 12, rue de Buci 17
Vue de l'enceinte de la Foire Saint-Laurent 21
Jean Monnet. 25
Mme Favart, portrait de Cochin. 33
Waldemar de Lowendal. . 37
Mme Favart, portrait peint par Allais 41
Le Maréchal de Saxe. . . . 49
Vue de la nouvelle décoration de la Foire Saint-Germain. 65
Mme Favart dans *la Chercheuse d'esprit*. 69
Mme Favart dans *les Nymphes de Diane*. 73
Cythère assiégée 77
Mme Favart dans *Soliman II*. 79
Le Théâtre-Italien. 81
Air d'*Annette et Lubin* (ronde). 85
Plan de la salle de spectacle de la Comédie-Italienne . 89
Plan et élévation du Théâtre des Italiens 93
Mme de Pompadour. 97
La Comtesse du Barry. . . 101
Mme Favart dans *la Bohémienne*. 105
Mme Favart dans *Ninette*. . 109
Vue des Boulevards, prise du Théâtre-Italien 113
Incendie de la Foire Saint-Germain 117
Le duc de Richelieu . . . 125
Collé. 129
Garrick 133
Goldoni 135
Gluck 137
Grétry. 139
Voisenon. 143
Mme Favart dans *la Fée Urgèle* 149
Favart, portrait de Méhu . 153
Favart, lithographie de Jourdy d'après le tableau de M. E. Favart. 157
Maison de Favart, 119, rue de Ménilmontant. 161
Air d'*Annette et Lubin* (vaudeville) 169
Mme Favart dans *les Trois Sultanes*. 177
Mme Favart, portrait de Garand. 185
Vignette pour le *Théâtre de Favart* 191

Imp. Paul Dupont, 4, rue du Bouloi. — Paris. — 291.2.11 (Cl.).

BINDING SECT. MAY 14 1970

PQ
1983
F3Z65

Dumoulin, Maurice
Favart et Madame Favart

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY